

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE PRESENTE A
L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN PHILOSOPHIE

PAR
LORRAINE MASSICOTTE

CLARIFICATIONS AUTOUR DE L'EXPRESSION
"PHILOSOPHIE QUEBECOISE"

AVRIL 1987

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier bien sincèrement monsieur Claude Savary, mon directeur de mémoire, pour son humour discret, sa patience infinie et pour l'espace qu'il a laissé à ma liberté de s'exprimer au gré de ma fantaisie.

Je remercie également tous ceux, qui de près ou de loin, ont, comme lui, contribué à la réalisation de ce travail.

TABLE DES MATIERES

	Page
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIERES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
INTRODUCTION	1
PAUSE	12
PREMIERE ANALYSE:	
L'expression "philosophie québécoise" comme nouveau fait langagier (considérations méthodologiques)	14
PAUSE	24
DEUXIEME ANALYSE:	
L'expression "Philosophie québécoise" dans le texte de Brault	26
Section A: L'expression "Philosophie québécoise" comme point de détail dans le vocabulaire d'une forme de vie spécifique: une nouvelle communauté philosophique québécoise	28
Section B: L'expression "Philosophie québécoise" dans le texte de Brault comme aspect essentiel de la communauté philosophique québécoise	45
DEMI-PAUSE	55
PAUSE	67

TROISIEME ANALYSE:

L'expression "Philosophie québécoise" après Brault	70
Section A: Citations et commentaires (l'expression "Philosophie québécoise" chez différents auteurs d'ici)	74
Section B: Bilan des emplois de l'expression "philosophie québécoise"	116

QUATRIEME ANALYSE:

Sens de l'expression "philosophie québécoise" et sens du "philosophique"	132
1er facteur: Le pouvoir de construire à partir des questionnements réalisés autour de l'expression "philosophie québécoise"	138
2e facteur: Le développement d'une nouvelle conscience de notre passé philosophique	140
3e facteur: L'urgence de se choisir au niveau de la création philosophique	143

CINQUIEME ANALYSE:

La voie de la dissidence	160
CONCLUSION	167
BIBLIOGRAPHIE	176
ANNEXES	
A.	179
B.	182

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux:

1. Description hiérarchique de la philosophie	34
2. Emplois de l'expression "philosophie québécoise" de 1965 à 1983	118
3. Sphères d'activités de la philosophie	156

INTRODUCTION

Ce texte est intimement lié aux évolutions les plus récentes de la philosophie sur notre territoire. Eussent ces évolutions été autres, autre serait ma recherche qui se veut avant tout une réponse à ce qui semble le plus urgent pour la communauté philosophique d'ici: une clarification dans ses discours utilisant l'expression "philosophie québécoise", ce qui pour moi revient à dire, une clarification dans ses discours portant sur elle-même.

Soupçonnant au départ un lien étroit entre l'expression "philosophie québécoise" et nos façons actuelles de nous dire et de nous faire en philosophie contemporaine, ma recherche confirme ce soupçon en aboutissant, par le biais d'une analyse des usages de cette expression, à une description de l'ensemble d'une nouvelle communauté philosophique québécoise dont les débuts se repèrent autour des années soixante, aux heures de la révolution tranquille.

A la fois analyse conceptuelle et description d'un nouveau territoire philosophique, ce texte atteint une troisième dimension en se posant lui-même comme une affirmation/maniféstation d'une nouvelle mentalité philosophique.

Considérant avant tout le texte philosophique comme lieu d'expression d'une vision personnelle, subjective - nécessairement liée à l'imaginaire d'une collectivité -, considérant avant tout le texte philosophique comme expérience dans l'inconnu, il importe ici que le lecteur se laisse

emporter dans le mouvement de l'écriture plutôt que de tenter de saisir à l'avance l'itinéraire précis du voyage qu'il entreprend.

Par ce biais sa progression dans le texte se rapprochera de celle de l'auteure qui ne pouvait prévoir au début ce qui se dégagerait en cours d'enquête. Encore que le texte ne pourra jamais rendre compte de tous ces moments qui ont pu le rendre possible: incidents du vécu, lectures de nouveaux auteurs d'ici, recherches sur l'histoire politique et sur l'histoire philosophique d'ici, recherches sur les corpus d'ailleurs, en philosophie du langage et plus particulièrement, au niveau des théories de la signification et de la philosophie analytique.

Tous ces éléments et d'autres encore, puisés en divers lieux, sont à la base de ce travail qui n'est finalement qu'une synthèse d'une interrogation ayant pour but une meilleure compréhension de ce que nous sommes devenus en philosophie depuis 1964, et pour point de départ l'exploration de cette fameuse expression, l'expression "philosophie québécoise".

*

Le nom du problème

- En parlant une première fois de "philosophie québécoise" Jacques Brault s'emploie à identifier une nouvelle philosophie.
- Il s'attarde à circonscrire les éléments qui pourraient servir de fondement à une philosophie qui nous ressemble.
- "Philosophie québécoise" signifie avant tout: "Rupture".
- Je croirais plutôt que "philosophie québécoise" chez Brault, peut en fait embrasser plusieurs types de philosophies nouvelles, autant de philosophies qu'il peut en advenir lorsque la conscience ose s'inscrire dans une initiative de la liberté.
- Ne convient-il pas mieux de songer ici à une manière spécifique de philosopher, à une démarche plus caractérisée, à une espèce de philosophie nationale, ou organique? Brault ne parle-t-il pas en effet d'une philosophie enracinée dans le sol d'ici?
- Paradoxalement, son invitation à l'enracinement commence par un déracinement. Sa perspective qui part d'une rupture, ne nous privent-elle pas de l'unique tradition philosophique dont nous disposons?
- Mais cette tradition nous est devenue étrangère. Collage, importation, qui tient à la poursuivre? Nous sommes sans véritable tradition philosophique et c'est ce qu'il nous faut désormais admettre.

- Nous sommes neufs. Tout est possible! "Philosophie québécoise" chez Brault, c'est avant tout le choix de philosopher à son cœur, à sa guise. C'est la tâche d'élaborer nos propres traditions, nos propres avenues philosophiques.

- Philosophie québécoise, chez Brault, c'est plutôt le nom d'un problème: comment allons-nous philosopher désormais?

- Dans l'esprit intégral du texte de Brault une véritable "philosophie québécoise" ne saurait se faire en passant par quelque tradition philosophique que ce soit. C'est le signe de l'aventure, de l'invention de nos méthodes, de notre parole, de nos intérêts philosophiques.

- Mais ne saurait-il exister également une manière québécoise d'intervenir en épistémologie, en phénoménologie, etc. ?

- L'expression "philosophie québécoise" n'est qu'un prétexte pour une invitation à l'épanouissement de la philosophie sur notre sol.

- La formule aurait pu être aussi bien "pour une émancipation de la philosophie" ou toute autre expression du même ordre.

Parler de philosophie au Québec ou de philosophie québécoise, comme vous voulez, c'est parler de ce qui se fait ici, c'est partir de ce qui est, des textes; le reste est verbiage.(1)

*

1. Roland Houde, cité par G. Chapdelaine, in "Vers une philosophie québécoise", L'Epoché, mars 1968, 6, p. 3.

Propos de l'étude du problème:

Pourquoi donc encore tant d'attention à ces deux mots: "philosophie québécoise":

. Parce que ces deux mots, aujourd'hui et pour chacun, ne font pas sens d'un coup. Ni de la même manière. Ni semble-t-il ne sauraient le faire une fois pour toutes, dans cette perspective où leurs significations actuelles pourraient s'ouvrir pour comprendre ce qu'elles ne comprennent pas dans la majorité des emplois qu'en font les auteurs d'ici depuis vingt ans: le passé philosophique québécois, de même que tous ces enrichissements éventuels susceptibles de s'ajouter à mesure qu'un, qu'une philosophe d'ici, choisissent de poursuivre l'aventure philosophique amorcée il y a tant de siècles, en Orient aussi bien qu'en Occident, comme réflexion, comme analyse de l'homme sur l'homme, de l'homme sur le monde, sur ses représentations, sur ses concepts, sur ses pratiques, à travers ce prisme créateur des différenciations constantes de la sensibilité philosophique devant ses multiples objets.

Pourquoi encore tant d'attention à ces deux mots "philosophie québécoise":

. Parce que ces deux mots s'inscrivent au cœur même de cette démarche essentielle à toute entreprise philosophique parvenue à maturité, tant collective qu'individuelle, celle de se situer, de se définir, puis de s'instaurer comme présence originale et autonome dans un champ d'exploration plus d'une fois millénaire.

. Parce que sans eux, philosopher ne serait pas la même chose pour moi, pour plusieurs d'entre nous.

Ces premières remarques, d'un côté, signalent l'importance de l'expression "philosophie québécoise", de l'autre, elles trahissent une certaine insatisfaction devant ces mots.

Cette insatisfaction tient moins de la formule elle-même que de son ambiguïté au niveau du milieu philosophique d'ici. Elle tient moins de la formule que de la variété des interprétations qui s'entretiennent à son propos et des confusions qui s'ensuivent.

Considérant cette situation comme phase passagère de l'aventure de cette expression dans notre vocabulaire philosophique, les intentions majeures de ma recherche, en offrant un tableau des divergences et des convergences dans les usages des mots "philosophie québécoise", s'emploient non seulement à comprendre le rôle de cette expression depuis son apparition dans notre univers philosophique, mais cherchent aussi à le préciser. Ceci, par le biais d'une étude de tous ces lieux susceptibles d'orienter à cette fin: lieux du langage, des textes d'ici, lieux du contexte culturel de la communauté philosophique québécoise actuelle et des représentations que celle-ci se donne de son propre territoire global et de ce que la philosophie est, ou peut devenir pour elle.

Faisant sortir de son obscurité ce qui semble obscur, mon exploration tendra à dégager de nouvelles perspectives, proposer de nouvelles descriptions. Clarifier nos façons de nous faire et de nous dire, ici, maintenant, en philosophie.

Sans prétendre résoudre des problèmes qui portent sur la dimension existentielle de notre réalité philosophique, cette étude se veut une autre façon de les dévoiler, de les considérer. Partant d'observations simples de nos emplois de deux mots, elle saisit leurs variations comme reflets de nos évolutions récentes. A travers eux elle retrace l'émergence d'une nouvelle communauté philosophique et quelques-unes de ses préoccupations majeures: besoins de nouvelles avenues philosophiques interrogations sur le passé, tensions entre l'affirmation radicale de sa différence et la proliférations d'intérêts pour diverses approches de la philosophie contemporaine, création de réseaux de communication, développement de la conscience de notre réalité philosophique globale, etc. A travers l'examen de deux mots, cette étude en vient à saisir que quels que soient les niveaux d'activités où elle s'actualise, quels que soient les choix individuels des uns et des autres, un défi commun lie toujours cette communauté nouvelle: l'affirmation originale de sa présence.

*

De la méthode:

Sur le plan de la méthode, j'entends, à l'exemple du philosophe québécois René Pellerin (2), "faire flèche de tout bois", et pour semblables raisons, ce qui revient à dire pour éviter les limites d'une méthode et multiplier les regards possibles. Sans dédaigner à l'occasion toute ressource pertinente offerte par l'une ou l'autre des diverses approches philosophiques contemporaines, je choisis avant tout de poursuivre mon objet sous divers angles, plutôt que de l'aborder à partir des cadres nécessairement plus restreints d'un point de vue pré-construit. Je pourrais dès lors, parler d'anarchisme philosophique, de méthode sauvage...

Ce qui entraîne nécessairement,
 l'émergence
 d'une autre façon
 de concevoir la philosophie...
 sous cet angle précis,
 où toute position sauvage,
 refuse à son départ
 tout horizon philosophique
 déjà constitué,
 choisit d'inaugurer
 sa propre route.

Si je suis en cela
 quelque chose,
 je suis les prémisses
 d'une voie québécoise,
 nouvelle, récente,
 quelle voie?

Celle-ci qui doit apparaître en filigrane tout au long du texte, comme un chant de fond à partir duquel s'articule le projet entier.

Celle-ci qui peut vouloir dire le choix d'assaisonner la raison de passion, d'enclaver l'attrait pour une rigueur conceptuelle à l'envie de

2. René Pellerin, Théories et pratiques de la désaliénation, Montréal, l'Hexagone, 1983, p. 10.

faire sourire le chat du Cheshire après sa disparition. Un style. La construction de ses outils pour révéler son objet. L'alliance du vécu à la démarche philosophique si tel le souhaite la fantaisie.

Une voie autre, par désennui. Pour rompre la monotonie du discours philosophique et de ses vieilles habitudes intellectuelles. Pour la beauté. La gratuité. Pour tirer un profit maximal des limites et des potentiels de la multidimensionalité de l'écriture. Pour assumer, affirmer une subjectivité irréductible. Lui créer un espace vivant dans le texte. Clament joyeusement avec la poète Nicole Brossard

Il faut d'abord un corps pour écrire, un corps intégral, assidu dans ses pensées un corps pour se sortir de l'idée toute faite que nous en avons.

Ecrire c'est alors entrer dans le mouvement de la spirale où le symbolique et l'imaginaire font synthèse: le corps dans le délire et la lucidité. Pour moi, cette synthèse ressemble à l'intelligence réelle que nous avons de l'univers quand nous nous concentrons sur nos propres énergies et que l'éventail des mots s'ouvre sur un mode inédit d'être à la pensée de nos pensées (intégrales et radicales). (3)

Une voie autre, parce que la philosophie, art essentiellement littéraire, est avant tout œuvre d'imaginaire, travail et réalisation sur et dans le symbolique. Quand les mots servent de support aux constructions d'une pensée à poursuivre.

3. Nicole Brossard, "Un corps pour écrire", Le Devoir, Cahiers pour l'imaginaire, Section III, (samedi le 24 nov. 1974), Extrait du Sens Apparent.

Une voie autre, parce qu'il s'agit de multiplier les visages d'une recherche plurale qui se veut à la fois analyse conceptuelle et historique, en même temps qu'expression d'une intention philosophique nouvelle, personnelle, québécoise et apport à la philosophie, qui n'est jamais uniformité ou achèvement terminal, ici ou ailleurs.

Par plaisir, et pour dire ce plaisir.

PAUSE

L'écrit a l'avantage
et le désavantage
de fixer le mobile
la pensée

la pensée
sans cesse se faisant
se défaisant
se refaisant
au fil des heures
au cours des lieux
jamais la même
quand la conscience
est essentiellement mouvance

Reconnaitre, exposer
cette limite de l'écriture

savoir combien le texte
n'est que moment d'arrêt
qui attend
qui permet
son dépassement

saisir ce dernier
comme témoignage
comme recherche à poursuivre
comme lieu instantané
portant vers demain
plutôt que résultat final

Afin que la philosophie
soit ce qu'elle est:
une esquisse du possible,
un regard
une voie
sur tout
pour tous
parmi d'autres voies

PREMIERE ANALYSE

L'expression "Philosophie québécoise"
comme nouveau fait langagier

(considérations méthodologiques)

L'expression "philosophie québécoise" n'a pas toujours existée. Dans notre vocabulaire philosophique actuel, elle compte une vingtaine d'années, ce qui est fort peu, considérant la durée nettement plus longue de la majorité des composantes de notre répertoire langagier.

Son apparition récente sur notre territoire constitue donc sa première particularité. A partir de cette particularité, une exploration peut s'amorcer en se demandant tout simplement s'il est possible d'apprendre quelque chose au sujet d'un mot, d'une expression, à partir de son avènement comme fait langagier nouveau dans le vocabulaire d'une collectivité.

Comment un nouveau mot s'ajoute-t-il dans une langue vivante? Quelles conditions régissent sa formation? Ce sont là des interrogations qui ne peuvent trouver de réponses qu'à partir de l'étude de ce moment spécial dans la vie d'un mot, celui de sa naissance dans le cadre du vocabulaire d'une communauté culturelle. Ce sont là des interrogations qui doivent précéder toutes autres questions devant un mot, particulièrement celles-ci: comment, pourquoi arrive tel mot nouveau dans tel ou tel milieu culturel?

Bien sûr, pour la plupart des mots courants dans nos pratiques ordinaires, un retour sur les circonstances pouvant entourer leur insertion dans un langage particulier peut s'avérer un long détour inutile.

Cependant, dans le cadre d'une voie d'investigation telle que la philosophie, suivre ce fil de départ peut permettre d'apporter certaines clarifications précieuses, particulièrement lorsque divers interlocuteurs parviennent difficilement à s'entendre sur l'interprétation que l'on doit donner à une formule nouvelle, comme il en est ici de l'expression "Philosophie québécoise".

Connaissant le caractère potentiellement polysémique des mots, sachant qu'un terme nouveau peut passer par une période d'instabilité avant soit de disparaître, soit de se fixer dans l'univers langagier d'une collectivité, un retour au contexte d'origine peut permettre d'attirer l'attention là où elle ne se pose pas toujours: sur des points négligés n'apparaissant pas dans les usages immédiats des termes employés, mais justement, se découvrant dans le contexte de leur articulation première, dans une grammaire vivante.

La philosophie qui utilise le langage ordinaire comme donnée élémentaire de ses spéculations, la philosophie analytique, semblerait ici l'approche la mieux placée pour offrir une description globale des circonstances pouvant entourer l'entrée d'un mot, d'une expression dans le répertoire d'une communauté spécifique, ne serait-ce que par sa sensibilité reconnue aux événements langagiers.

Cependant, même lorsqu'il reconnaît l'évidence de ces mouvements à l'intérieur de l'univers langagier d'un groupe quelconque - apparition ou disparition d'un mot - il semble bien que le philosophe du courant analytique se penche généralement plutôt sur l'étude des mots ayant subi l'épreuve du temps, suivant en ceci l'orientation de J.L. Austin:

...our common stock of words embodies all the distinctions men have found worth drawing, and the connexions they have found worth making in the life times of many generations : these surely are likely to be more numerous, more sound, since they have stood up to the long test of survival of the fittest, and more subtle, at least in all ordinary and reasonably practical matters than any that you or I are likely to think up in our armchairs of an afternoon - the most favoured alternative method.(4)

Quand il ne s'attarde pas à la caractérisation des jeux du langage de nos pratiques à partir des mots éprouvés par l'usage et le temps, le philosophe, analyste du langage, peut encore s'employer, soit à des recherches à visées thérapeutiques, soit à des investigations soucieuses d'élaborer des structures conceptuelles qui pourraient éventuellement servir de base à diverses entreprises "théoriques", "pratiques", "descriptives", "normatives", etc.(5)

Tel ne saurait être intégralement mon propos, qui parfois s'inspire de l'analyste du langage, tout comme souvent il s'en éloigne.

Mon propos se lie à celui du philosophe du langage dans la mesure où l'attention qu'il porte aux mots en rappelle l'importance, et dans la mesure où cette attention m'invite à m'interroger sur l'expression "philosophie québécoise", et même à entretenir quelques visées thérapeutiques à son sujet.

-
4. J. L. Austin. "A plea for excuses", in The Philosophy of action (A. R. White, ed.). Oxford, Univ. Press, London, 1968, pp. 24-25.
 5. J. N. Kaufmann. Pour une conception argumentative de l'interprétation des actions, U.Q.T.R., janvier 1985, Ms inédit, pp. 2-3. (voir annexe A)

Cependant, je m'éloigne de ce dernier en autant que ma recherche ne saurait se circonscrire dans les limites de ces visées thérapeutiques, tout comme elle ne saurait se confondre entièrement avec la recherche de structures conceptuelles dans une entreprise descriptive, encore que je m'emploierai à faire apparaître des liens entre les usages de l'expression "philosophie québécoise" et la description du territoire philosophique québécois. C'est que somme toute, mes buts et mes moyens diffèrent. C'est qu'avant tout, fidèle à une méthode sauvage, sans appartenance préliminaire à quelque champ philosophique reconnu, j'entends inventer mes outils au gré des développements d'une interrogation non confinée à une analyse du langage, mais plus disposée à se servir des avantages de ce dernier pour exprimer ce qu'elle désire, au rythme de ses propres cheminements.

La totalité du genre d'activités pratiquées par l'analyste du langage ne peut s'appliquer directement au contexte de l'apparition d'un mot dans une grammaire vivante. Par conséquent, plutôt que de me limiter à un recours exclusif aux travaux des analystes du langage, il me semble plus intéressant de combiner les ressources de ceux-ci, à toutes autres sources pouvant les enrichir.

A ce moment-ci par exemple, il me convient de dresser une liste de divers éléments pouvant aider à comprendre la formation d'une innovation langagièrre, de manière à disposer tout à l'heure d'une grille de lecture, une fois venu le temps d'examiner les usages variés de l'expression "philosophie québécoise" dans les textes d'ici.

Ces éléments peuvent provenir de divers lieux: linguistique, philosophie analytique, anthropologie, auxquels j'ajouterai selon les besoins de la question. Chaque champ disciplinaire pouvant distinguer un aspect que l'autre peut négliger, ma grille est construite en laissant ouverte la possibilité d'emprunter toute information pouvant l'enrichir. Elle prend pour départ les deux principes suivants:

Principe premier: tout instrument susceptible de servir éventuellement à une clarification de l'expression "philosophie québécoise", mérite ici mention.

Principe second: je présuppose que tout mot, toute expression nouvelle, ne peuvent apparaître n'importe comment, ni sans raison dans un univers langagier: a) les mots formés doivent obéir à certaines règles qui tiennent de la syntaxe, b) les mots nouveaux doivent signaler des besoins de significations nouvelles.

Suivant ces deux principes assez simples, la grille de lecture qui présidera à une orientation devant les mots "philosophie québécoise" devient alors celle-ci:

A) Eléments du point de vue de la syntaxe pouvant concerner un mot nouveau:

1. Le mot se classe d'abord dans une langue vivante: français, japonais, inuit;
2. Suivant la grammaire de la langue à laquelle il appartient, le mot figure comme nom, verbe, adjectif, pronom, etc.;

3. Dans le contexte d'une phrase, d'un texte, d'un poème, l'orthographe d'un mot peut varier suivant les règles prévues par la grammaire, ou la fantaisie d'un créateur, poète, romancier ou philosophe: "philosophie québécoise", "philosophie d'outre-m'erre";

4. La construction d'un mot nouveau, d'une expression nouvelle peut se réaliser de diverses manières:

a) à partir de racines grecques, latines ou indo-européennes s'il s'agit du français, ou d'autres sources suivant la langue en cause: "sculpture, image, cheminée";

Pour nous s'ajoutent aussi les ressources des langues anglo-saxonnes et amérindiennes: "poutine", Shawiniganais;

b) Une construction nouvelle peut se faire encore en juxtaposant des syllabes de mots familiers (patachou) ou en imitant des formules connues: "philosophie québécoise" comme "philosophie allemande".

B) Eléments du point de vue de la signification d'un mot nouveau:

1. un mot ou une expression nouvelle émergent probablement à la surface d'un vocabulaire lorsque des changements se produisent dans des formes de vie: invention d'un nouvel appareil, évolution des mentalités, approfondissement de la compréhension dans une communauté scientifique, déplacements humoristiques, plaisirs esthétiques en poésie ou ailleurs...: "inconscient collectif" (Jung), "états altérés de conscience" Charles Tart).

2. suivant la théorie de la signification de Dan Sperber, présentée par Claude Savary (6), l'articulation d'une formule langagièrpe peut s'accomplir à l'intérieur de divers modes de signification:

a) mode encyclopédique: le mot exprime un savoir sur le monde (la neige fond certainement à 30 degrés Celsius).

b) mode sémantique: concerne la connaissance par catégories de telle sorte que les roses, non pas les lions, sont une sorte de fleurs.

c) mode symbolique: qui ne concerne ni le monde (c'est là le propre du savoir encyclopédique, du synthétique), ni les termes dont on dispose pour manipuler la signification à son niveau même (c'est la fonction du savoir sémantique, de l'analytique) (7), mais qui utilise le mot pour dire autre chose. C'est ici que le mot "castor" symbolisera à l'occasion la diligence plutôt qu'il ne désignera un type d'animal construisant des barrages sur les lacs.

3. dans le vocabulaire d'une collectivité, se rencontrent divers jeux de langage parmi lesquels peut prendre place le nouveau mot, la nouvelle expression : l'expression "philosophie québécoise" partage un air de famille avec ces expressions plus familières, "philosophie française", "philosophie allemande", qui se rencontrent dans les jeux du vocabulaire philosophique servant à la description de ce domaine de savoir.

6. Claude Savary, "Rites et symboles en Anthropologie", Théories et recherches en Etudes québécoises, U.Q.T.R., Actes du colloque sur l'imaginaire et la culture, No 1, avril 1985, pp. 107-108-109. (voir Annexe B).

7. Claude Savary, *ibid*, p. 108.

4. Certains mots, certaines expressions nouvelles, peuvent requérir diverses explorations avant de se stabiliser dans les échanges d'une assemblée d'intervenants, particulièrement ceux qui fonctionnent au niveau du mode symbolique de la signification.

5. Enfin, des mots peuvent très vite disparaître du vocabulaire courant: mots désignant des objets qu'on cesse de fabriquer dans un mode de vie, mots n'exprimant plus de réalité signifiante, mots mal choisis, etc.

C'est ici que je m'arrête, tout en sachant que d'autres grilles de départ, plus précises encore, pourraient être considérées. D'autres détails, d'autres facteurs pourraient s'ajouter. Celle-ci n'est qu'une possibilité parmi d'autres cependant, ses contenus devraient suffire à l'étude de l'expression "philosophie québécoise" comme nouveau fait langagier.

Son intérêt, en s'appliquant à cette formule nouvelle dans le vocabulaire philosophique québécois, est de ramener le regard en ces lieux les plus facilement négligés qui rappellent que cette expression, comme tout autre mot, est soumise au moins à deux types de règles: celles régissant la syntaxe d'une langue particulière, et celles présidant à l'articulation d'un jeu-de-langage dans un domaine ou l'autre d'une communauté utilisant telle ou telle langue vivante.

Ainsi, la grille d'analyse présentée permet déjà de se douter que la présence de l'expression "philosophie québécoise" apporte une ou des significations nouvelles et qu'il conviendrait par conséquent, de

s'employer à dégager cette ou ces significations, si l'hypothèse de la grille en ce sens s'avère exacte.

Enfin, la grille de lecture, en rappelant qu'un mot, qu'une expression peuvent fonctionner selon divers modes de signification, -encyclopédique, sémantique et symbolique, - invite à utiliser cette nomenclature afin d'identifier comment s'emploie l'expression visée, d'un auteur à l'autre, lorsqu'elle semble faire problème.

Tout ne pouvant être exposé à la fois, chacun des aspects essentiels mis en évidence par une focalisation du regard sur l'avènement de l'expression "philosophie québécoise" comme nouveau fait linguistique, sera développé dans les pages à venir, au moment pertinent, quand il semblera permettre d'établir des clarifications dans une démarche visant à une clarté maximale dans les communications sur notre territoire philosophique.

Moins darwinienne que les investigations d'Austin, ma recherche, qui examine sur une expression issue sans doute des réflexions entreprises dans le fauteuil d'un certain après-midi québécois, estime bonnes les chances de survie de celle-ci, et tend même à lui prédire une stabilité prochaine en lui offrant des instruments susceptibles de mieux orienter son usage dans nos dires à venir.

PAUSE

Tous les énoncés de vérité ne sont que des énoncés partiels. Il y a deux bons côtés à chaque argument. Chaque miette de vérité, n'est qu'une demie-vérité, cherchez suffisamment et vous découvrirez la vérité complémentaire. Toute chose "est et n'est pas", tout énoncé complet de vérité doit nécessairement être paradoxal. Ceci parce que notre point de vue fini, ne nous permet de voir qu'un côté à la fois d'un sujet. Du point de vue de l'infini, tous les côtés sont saisis à la fois, tous les points d'une sphère étant visibles au regard infini capable de voir à travers aussi bien qu'en surface d'un globe.(8)

8. Yogi Ramacharaka, Advanced course in yoga philosophy and oriental occultism, Bombay, India, P.B. Taraporevala Sons & Co., 1974, 2e édition, p. 13. (ma traduction).

DEUXIEME ANALYSE

L'expression "Philosophie québécoise"
dans le texte de Jacques Brault

Quel rôle joue l'expression "Philosophie québécoise" lorsque Brault l'utilise une première fois ? Ne s'agit-il que d'un incident banal, que de verbiage, d'un point de détail, ou touche-t-elle à des aspects essentiels pour une nouvelle communauté philosophique en voie de formation?

Partant d'une citation de Gilbert Ryle, l'analyse présente se divise en deux sections. La première cherche à établir ce que peut vouloir dire "porter sur un point de détail" pour l'innovation langagière de Brault. La seconde démontre comment la signification de l'expression "philosophie québécoise", chez Brault, porte sur des aspects essentiels pour cette communauté philosophique nouvelle (laïque) émergeant à l'heure du discours de Brault, et qui justement entend succéder à la communauté précédente (cléricale) sans rien retenir de ses préoccupations (thomistes) devenues étrangères aux nouveaux arrivants.

SECTION A

L'expression "Philosophie québécoise"
comme point de détail dans le vocabulaire
d'une forme de vie spécifique:
une nouvelle communauté philosophique québécoise.

Est-ce que la pensée humaine peut créer de nouvelles significations? Je répondrai que de toute évidence, c'est vrai. Nous avons tout un arsenal de significations nouvelles dont nos ancêtres ne disposaient pas. Chaque progrès des sciences, chaque pas dans la connaissance qui porte non sur un point de détail, mais sur un aspect essentiel rend responsable, discutable réfutable - donc significatif, tout un ensemble de choses qui ne l'étaient pas auparavant... Du même coup, de nouveaux problèmes conceptuels peuvent surgir pour le philosophe dans la mesure où de nouveaux concepts ont vu le jour. La même chose vaut pour chaque bond en avant de la science, qu'il s'agisse des mathématiques et des sciences naturelles, ou qu'il s'agisse de grammaire ou de quoi que ce soit d'autre.(9)

Suivant l'observation du philosophe analytique, il est intéressant de se demander ce qu'il en est d'une expression nouvelle lors de son apparition dans une communauté spécifique. Porte-t-elle sur un point de détail ou sur un point essentiel de cette forme de vie? Qu'en est-il à ce propos de l'expression "philosophie québécoise" lorsque son auteur Jacques Brault la propose une première fois, le 2 septembre 1964, au premier congrès de l'Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Collégial au Canada-français, à l'Académie de Québec, dans cette communication intitulée: "Pour une philosophie québécoise"? (10)

9. Gilbert Ryle, "La Phénoménologie contre The Concept of mind", La philosophie analytique, Paris, Cahiers de Royaumont, Ed. de Minuit, 1972, pp. 97-98.
10. Jacques Brault, "Pour une philosophie québécoise", Parti-pris, vol. 2, No.7, mars 1965, pp. 9-16. Reproduite dans Lamonde, Yvan, Historiographie de la philosophie au Québec: 1853-1971, Montréal, Cahiers du Québec, HMH, 1972, pp. 171-181 (texte utilisé dans cette recherche).

Cette question est d'autant plus intéressante qu'une vingtaine d'années après sa naissance dans le vocabulaire de la communauté philosophique d'ici, nous sommes en présence d'une accumulation d'interprétations et d'incertitudes quant à la signification de l'expression "philosophie québécoise".

Son instabilité et les indices de sa durabilité - l'expression est souvent reprise dans les textes d'ici - permettent de soupçonner que non seulement elle joue un rôle certain sur notre territoire, mais qu'elle requiert également un certain rodage, une certaine familiarisation, si l'on désire atteindre un rendement maximal quant à sa clarté dans nos communications.

Cette démarche importe d'autant plus qu'aussi tard qu'en 1983, Marc Chabot pouvait encore observer: "Le malheur, c'est qu'on a trop rarement expliqué ce que pouvait signifier une philosophie québécoise."(11)

Si l'on a trop rarement expliqué ce que pouvait signifier une "philosophie québécoise", cela tient à mon avis de diverses raisons. C'est d'abord que l'on s'est peu arrêté à son avènement comme nouveau fait langagier, manquant ainsi les apprentissages possibles à partir de ce premier fait. C'est que l'on s'est peu attardé au caractère potentiellement polysémique des mots, puis aux enseignements du jeu-de-langage auquel appartient la formule. C'est que, par la suite, différents auteurs, reprenant l'invention linguistique de Brault, s'en

11. Marc Chabot, "Sommes-nous des banlieusards philosophiques", Objet pour la philosophie, Québec, Coll. Indiscipline, Ed. Pantoute, 1983, p. 57.

servent ou s'en sont servis pour explorer diverses idées non nécessairement comprises dans la première énonciation. C'est aussi que la centralité de l'idée émise par Brault exige et exigeait un processus d'appriboisement plus laborieux que ce que la formule de départ pouvait prévoir. C'est que la formule utilisée pour exprimer cette idée n'est peut être pas la plus apte à rendre manifeste ce qu'elle voudrait manifester. C'est que l'urgence et la nouveauté de l'heure où est née la formule ne permettaient peut être qu'un premier pas dans une direction qui ne pouvait se clarifier que par la suite. Tels sont du moins les soupçons qui orientent ma quête.

La première facette à examiner à ce moment-ci, consistant à préciser la nature de l'impact de l'expression "philosophie québécoise" sur la communauté philosophique d'ici, les questions premières à résoudre sont les suivantes:

L'expression "philosophie québécoise" porte-t-elle sur un point de détail ou sur un aspect essentiel de l'environnement philosophique québécois? Quelque chose devient-il significatif avec son arrivée, qui ne l'était pas auparavant? Qu'est-ce que "porter sur un point de détail" signifie pour ce genre de formule?

Suivant ce que révèle un examen du jeu de langage auquel appartient l'expression "philosophie québécoise", celle-ci, disais-je plus haut, s'apparente à première vue, à ces expressions déjà connues, philosophie française, philosophie allemande, etc. Qu'expriment ces expressions? A quoi servent-elles?

Pour cette famille de mots qui se rencontrent avant tout dans des manuels d'histoire de la philosophie, des dictionnaires et des encyclopédies spécialisées, dans cette forme de savoir de la culture occidentale, l'usage le plus courant, le plus banal, enseigne vite que la fonction essentielle de ce type d'expressions consiste en leur rôle d'indice de corpus philosophique.

La notion de corpus philosophique n'appartient pas au langage du quotidien, qui s'en passe facilement, elle se situe plutôt quelque part dans le répertoire du vocabulaire de la philosophie, qui s'en passe plus difficilement.

Dans ce vaste contexte où elle se déploie, celle-ci requiert en effet, l'élaboration d'un vocabulaire, de manière à guider tout intéressé dans le labyrinthe de ses productions accumulées depuis des siècles et provenant de multiples zones culturelles, dont personne ne pourrait faire sens sans quelques points de repères. La clarté, la vitalité, la logique de la philosophie exigent, entre autres choses, que celle-ci sache aussi bien se nommer, se décrire, que se poursuivre dans des œuvres d'auteurs contemporains. C'est dans cet effort d'identification de la philosophie par elle-même, que se retrouve la notion de corpus philosophique, à côté d'autres formules-repères, telles que courants philosophiques, conceptions de la philosophie, œuvres isolées, etc. C'est au niveau du vocabulaire propre à la philosophie que se retrouve plus précisément la notion de corpus philosophique, pour assurer un découpage minimal d'une entreprise, qui autrement semblerait n'être qu'un amas d'objets disparates et sans significations.

Outil conceptuel de base indispensable à tout philosophe, élément servant à dresser la carte de l'ensemble du territoire de la philosophie, la notion de corpus philosophique n'apparaît pas n'importe comment, ni n'importe où dans le vocabulaire consacré à la description d'un savoir plus d'une fois millénaire. Elle s'enchaîne dans une logique suivant laquelle l'ensemble total de ce qui est conçu comme philosophie se subdivise d'abord en corpus philosophiques, puis en courants philosophiques, puis en œuvres isolées.

Première catégorie dans la hiérarchie des subdivisions caractéristiques de l'histoire de la philosophie, un corpus philosophique rassemble des œuvres écrites à l'intérieur de certaines zones, géographiques ou culturelles, - des œuvres écrites dans une même langue, provenant à l'occasion de pays variés -, de manière à permettre une reconstitution des grandes lignes de l'évolution philosophique accomplie ici ou là, en quelques parties de la culture occidentale. Chaque corpus, identifiant, localisant les différentes régions culturelles où se rencontrent des œuvres philosophiques, porte un nom différent. C'est à ce moment-ci que l'on parle de philosophie allemande, philosophie américaine, philosophie anglo-saxonne, philosophie française, etc.

Un corpus philosophique étant rarement uniforme, chaque corpus réclame à son tour des catégorisations supplémentaires afin d'identifier plus facilement le matériel d'une zone philosophique. Cette seconde subdivision dans la description du savoir philosophique se fait habituellement à partir des affinités entre les œuvres de divers auteurs. Suivant le type d'affinités reconnues, on parlera alors de

courants philosophiques tels marxisme, existentialisme, phénoménologie, etc. (Bien entendu, un même courant philosophique peut se retrouver dans un corpus nord-américain, aussi bien que dans un corpus européen, les affinités entre les auteurs étant liées aux types de méthodes ou d'approches qu'ils emploient en philosophie, mais alors les auteurs diffèrent).

Enfin comme il arrive que des philosophes n'appartiennent pas à des courants précis de leur époque, ou ne suscitent nul mouvement de continuité par leurs œuvres, leur marginalité se reconnaît dans une classification les identifiant un à un.

Tableau 1

Description hiérarchique de la philosophie

PHILOSOPHIE			
Corpus	Philosophie <u>allemande</u>	Philosophie <u>française</u>	Philosophie <u>anglo-saxonne</u>
Courants	marxisme existentialisme	cartésianisme existentialisme	positivisme empirisme logique
	phénoménologie épistémologie	phénoménologie nouvelle philosophie	
Oeuvres isolées	Spinoza Nietzsche	Voltaire Rousseau Montaigne	Bacon R. Locke Newton

Suivant une catégorisation classique en histoire de la philosophie - qui peut emprunter bien d'autres formes - les notions de corpus

philosophiques, de courants philosophiques ou d'oeuvres et conceptions de la philosophie isolées, se retrouvent dans une description hiérarchique (incomplète ici) de la philosophie résumée par le tableau précédent.

A chaque niveau de distinction élaborée par la philosophie dans ses activités en histoire, se posent divers problèmes conceptuels particuliers. Ceux qui concernent le corpus philosophique portent essentiellement sur la constitution du corpus, la façon de le dater en diverses périodes caractéristiques, le rejet ou l'acceptation d'une œuvre, puis sa classification suivant ses ressemblances ou sa marginalité.

Comme les résultats de l'historien sont souvent liés à la censure d'un lieu, d'une époque, aux transformations dans les méthodes de recherche, et aux variations dans les perceptions de ce qui est conçu comme philosophique ou non, un même corpus peut faire l'objet de plus d'une révision au cours de son histoire qui n'est jamais achevée. Les légères perturbations pouvant surgir à l'intérieur d'un corpus quelconque, habituellement n'affectent guère la formule servant à l'identifier. En cas de révision de corpus philosophique, ce sont généralement les représentations qui s'affinent, se précisent grâce aux efforts des historiens de la philosophie, alors que l'étiquette servant à illustrer la production d'une aire culturelle tend à conserver sa fonction centrale d'indice de corpus.

Incidentement, il peut exister des circonstances où un changement de nom pour un corpus peut s'avérer approprié. Dans la mesure où ce genre de modification n'affecte nullement les contenus essentiels d'un corpus, il

convient d'affirmer que ce changement ne porte que sur un point de détail dans les dires d'une communauté philosophique. Malgré la nouveauté dans sa désignation, on trouve toujours dans le corpus, les mêmes auteurs, les mêmes dates, soit les mêmes éléments majeurs à la base de sa composition.

Si par exemple l'expression "philosophie québécoise" était utilisée par Brault pour remplacer tout simplement l'expression prévalante "philosophie canadienne-française", sa signification ne porterait que sur un aspect mineur de la philosophie en nos lieux.

Désignation mieux ajustée aux évolutions les plus récentes d'une collectivité qui a choisi de s'identifier au moyen des qualificatifs québécois ou québécoise, la substitution à l'ancienne formule d'une nouvelle, histoire oblige, signalerait tout au plus le lien inévitable entre contexte philosophique et contexte culturel, et la discussion pourrait se clore.

Est-ce là cependant le type d'opération qui concerne Brault, lorsqu'il utilise l'expression "philosophie québécoise"? Pas tout à fait! Cela eut-il été le cas, que son texte admirable eut été tout autre.

Ainsi, quoi qu'il en dise, Brault, on va le voir, ne parle pas vraiment de philosophie québécoise comme on parle ordinairement de philosophie allemande:

Il s'agit maintenant pour nous qui faisons profession de philosopher, de consentir effectivement à la philosophie...

...Cette philosophie, comment la nommer? Je l'appelle québécoise, d'abord au sens où l'on parle par exemple de "philosophie allemande", et ensuite au sens où récusant la possibilité même d'une philosophie "canadienne", j'estime qu'il n'y a pas d'avenir ici pour une philosophie qui ne soit pas enracinée dans notre sol culturel, social et politique.(12)

Qu'est-ce que parler de philosophie québécoise au sens de philosophie allemande? Pour Brault la question ne se pose pas puisqu'il juge bon de poursuivre sa réflexion sans rien ajouter sur ce point. Il doit bien supposer que tout le monde comprend immédiatement ce qu'il veut dire. Pourtant cet accouplement fait problème. Il n'est pas évident que l'analogie de Brault soit directement applicable dans le contexte de sa communication.

La juxtaposition des expressions "philosophie allemande" et "philosophie québécoise" implique d'abord que tous comprennent la même chose devant les mots "philosophie allemande". Elle suppose par la suite que chacun interprétera l'expression "philosophie québécoise" à la manière de l'expression "philosophie allemande", autrement à quoi servirait l'analogie? C'est ici cependant que la situation se complique: est-il possible de comprendre "philosophie québécoise" chez Brault, comme on comprend "philosophie allemande" dans les communications courantes?

Du côté de l'interprétation de l'expression "philosophie allemande" peu de problèmes se posent. Même si l'on peut parler de philosophie

12. Jacques Brault, o.c., p. 174.

allemande pour affirmer bien des choses, il demeure dans tous les dires une constante. De quelle constante s'agit-il? Si on peut dire par exemple, que la philosophie allemande est une philosophie riche de contenus de méthodes et d'auteurs variés, si d'un autre côté, on peut concevoir celle-ci comme modèle d'autonomie, de créativité ou de maturité philosophique, il demeure dans tous les cas qu'une même référence à un corpus est faite. C'est cette évocation même qui assure une cohérence dans la variété des discours pouvant se tenir à propos de la philosophie allemande.

Peut-il en être ainsi de l'expression "philosophie québécoise" dans le texte de Brault? Peut-il en être ainsi quand cette expression est conçue chez lui comme désignation d'une philosophie qui n'est pas, d'une philosophie à venir?

Pour moi, Brault ne peut pas vraiment parler de philosophie québécoise, au sens où l'on parle de philosophie allemande, dans cette optique précise où cette seconde expression évoque un corpus composé d'oeuvres passées et présentes, chose que ne peut faire l'expression "philosophie québécoise" lorsqu'elle est conçue comme philosophie à venir.

Brault ne peut pas vraiment parler de philosophie québécoise comme on parle ordinairement de philosophie allemande dans cette seconde perspective où son expression non seulement s'applique à une philosophie à venir, mais se pose aussi comme rupture avec le thomisme, excluant ainsi de sa logique toute une affinité avec la majeure partie de son propre corpus passé.

L'analogie philosophie québécoise/philosophie allemande n'existe peut-être chez Brault qu'en raison de la ressemblance évidente entre deux formules semblant provenir d'un même jeu de langage, entre deux formules pouvant éventuellement s'équivaloir sur le plan de la sémantique: Il n'en reste pas moins dans l'usage qu'il fait des mots, qu'il compare, pour l'instant, ce qui est avec ce qui n'est pas, avec ce qui doit venir.

L'analogie philosophie québécoise/philosophie allemande, n'apparaît peut-être chez Brault qu'en fonction d'une invitation à l'envergure? Qui sait? Nous ne savons pas en fait à quoi songe exactement Brault en utilisant sa comparaison. Du moment que l'expression "philosophie québécoise" n'existe pas chez lui pour donner nom nouveau à son propre corpus, la constante permettant une cohérence dans la comparaison disparaît. Non seulement Brault ne vise pas à rebaptiser son corpus passé, en affirmant qu'il nous faut désormais consentir à la philosophie, c'est comme s'il prétendait que jusqu'à maintenant nous n'avons pas vraiment philosophé, que jusqu'ici, il n'y a pas eu réellement philosophie sur notre territoire. Et bien sûr, une telle affirmation repose sur une certaine conception de la philosophie. Et bien sûr, l'auteur pourrait avoir raison dans cette mesure où l'on tend de plus en plus à concevoir comme pré-philosophiques toutes productions précédant l'époque du renouveau philosophique intuitionné par Brault, mais cela est un autre problème.

Pendant ce temps, l'analogie philosophie québécoise/philosophie allemande devient de plus en plus difficile. Les deux termes devant partager un lien commun, la notion de corpus philosophique, semblent s'éloigner de plus en plus, à mesure que la réflexion se précise.

Une fois rayé de son sens le passé, le présent étant à ré-inventer, s'il faut s'obstiner à penser en termes de corpus philosophique devant l'innovation de Brault, il ne peut plus s'agir que d'un corpus partiel, celui de demain.

L'expression "philosophie québécoise" peut très bien évoquer un corpus à venir, (le vague du texte de Brault permet d'entretenir plusieurs possibilités). Qu'advient-il alors du corpus passé, qui ne disparaît pas pour autant, qui n'existe pas moins, même lorsqu'il est jugé pré-philosophique?

L'interprétation de l'expression "philosophie québécoise" comme corpus à venir pose immédiatement le problème d'une double identification pour le matériel philosophique d'un même territoire: philosophie canadienne-française pour la production passée, philosophie québécoise, pour les réalisations à venir. Mais cette situation risque tôt ou tard de friser le ridicule.

Ce qu'il y a de ridicule ici, c'est qu'une telle pratique compliquerait la description d'un même territoire philosophique en même temps qu'elle trahirait un refus d'assumer sa propre histoire philosophique, comme s'il suffisait de rompre avec son passé en ce domaine pour l'anéantir. Une telle pratique signalerait une incapacité à concevoir la philosophie comme savoir pouvant passer par diverses phases suivant l'évolution des consciences, les urgences d'une époque, les exigences d'un même lieu. Tous les contextes ne sont pas également propices à l'avènement de la philosophie, ni ne sauraient l'être

assurément de façon permanente. Ce n'est pas une raison pour nier son passé, encore moins pour multiplier les appellations d'un corpus sur un même territoire philosophique.

Les difficultés logiques soulevées par toute tentative d'appliquer une interprétation en termes de corpus philosophique à l'emploi de l'expression "philosophie québécoise" par Brault, indiquent bien que cet auteur n'utilise pas cette formule de façon tout à fait régulière, suivant les usages courants pour ce genre de mots en philosophie.

S'inspirant certainement d'une famille de mots appartenant à un jeu de langage coutumier dans l'inventaire des concepts servant à distinguer diverses régions philosophiques, Brault compose une formule semblable, mais pour l'appliquer à tout autre office que celui prévu dans le jeu connu. En se référant à la grille de lecture précédemment exposée, il est possible de voir que si la formule de Brault ne fait pas problème du point de vue de la syntaxe, il en est autrement au niveau de la signification. Sur ce dernier plan, il est aisé de constater que pour suivre un usage normal, l'expression "philosophie québécoise" devrait fonctionner au niveau des deux premiers modes de la signification, soit au niveau du mode encyclopédique, comme indice d'objets empiriques dans le monde - tel corpus et telles œuvres - puis au niveau du mode sémantique, comme formule catégorisant la production d'une communauté philosophique.

Chez Brault il n'en est pas ainsi. Sa formule fonctionne plutôt exclusivement au niveau du mode symbolique de la signification, en

évoquant un àvenir. Brault ne suit pas un usage normal, pour une formule familière. Il l'utilise pour frapper l'imagination sur son territoire et l'inviter à de nouvelles réalisations.

Ce saut des deux premiers modes de la signification à un troisième, chacun peut l'exécuter. On peut jouer avec les mots, leur faire dire ce que l'on veut: le sens d'un mot est son usage. Cependant, il est divers risques à ce jeu, parmi lesquels celui de créer plus de confusions qu'on ne le voudrait, puis celui d'oublier que c'est nous qui sommes donateurs de sens. Devant toute innovation langagière, il est, par conséquent, toujours utile de se demander si la formule qu'on utilise, est la plus apte à rendre manifeste ce que l'on veut exprimer. Dans le cas de l'expression philosophie québécoise, il n'est pas évident que cette appellation soit la meilleure pour parler de l'avenir philosophique d'ici. Qui songe immédiatement à une philosophie à venir devant l'expression "philosophie québécoise"? Qui? Nous avons l'habitude des usages sémantiques et encyclopédiques de ce genre de formule. Alors, la chose dont parle Brault tend à disparaître derrière les attentes créées par une formule puisée dans un jeu de langage consacré à d'autres fins que les siennes.

Strictement, du point de vue de la sémantique, il est plausible, à ce moment-ci, d'estimer malheureux l'emploi de l'expression "philosophie québécoise" par Brault. Malheureux parce qu'il choisit pour identifier une cible intuitivement prometteuse, une formule réservée à tout autre propos. Malheureux parce que ce faisant, il inaugure un mode d'usage contre-intuitif pour un type d'expression solidement établi dans le répertoire séculaire du langage philosophique servant au découpage de ce

champ de savoir. Malheureux parce que chacun placé devant son emploi des mots doit repousser l'interprétation familière pour la remplacer par autre chose. En premier lieu l'auteur semble bel et bien parler d'un corpus philosophique, mais déjà il s'agit de toute autre chose. De sérieuses confusions s'ensuivront pour les philosophes d'ici.

Bien sûr, au niveau du mode symbolique de la signification, le choix des mots "philosophie québécoise", par Brault s'explique, se comprend, il a même son charme. Née dans le contexte du néo-nationalisme des années soixante, la désignation nouvelle a tout à fait couleur de son époque, époque où l'on tendait à tout baptiser ou rebaptiser des qualificatifs québécois ou québécoise. Apparaissant une vingtaine d'années plus tard comme l'une des premières marques de la révolution tranquille en philosophie, sa formule semble correspondre exactement aux effervescences de la nouvelle conscience collective québécoise. Quelle autre combinaison que celle-ci en effet, aurait mieux su se marier aux ambitions d'une mentalité nouvelle qui savait bien que l'heure était venue d'un renouveau philosophique, peu importe le nom attribué à ce qui doit venir?

Par le biais de l'expression "philosophie québécoise" la philosophie d'ici se situe ni devant, ni derrière, mais en plein cœur de ce mouvement qui allait lui donner nouveau visage, en plein cœur de la révolution culturelle qu'elle ne créa pas mais dont elle poursuit l'élan.

Par le biais de la formule de Brault, la philosophie d'ici recevait hier, un message approprié à sa situation, un message qui allait participer à sa transformation, encore que la nature de la métamorphose

requise ait dû être difficile à imaginer dans son ampleur à l'heure du texte de Brault.

Si par conséquent l'expression de cet auteur ne fait pas sens d'un coup, ne correspond pas exactement à ce qu'on devrait y trouver, si elle ne semble pas la formule la plus apte à rendre manifeste ce qu'elle voudrait manifester, il est évident qu'elle naît d'un réseau de bouleversements tels, que ses obscurités étaient sans doute inévitables. Sa construction étroitement liée aux évolutions d'une mentalité collective dont l'enjeu majeur se posait en terme d'affirmation nouvelle, exigeait d'abord la présence du Québécois, puis ensuite que soit transposable sur le plan de la philosophie, le défi de la collectivité, son affirmation nouvelle. "Philosophie québécoise" combine tout cela à la fois, situation culturelle générale et situation philosophique particulière qui appelaient renouveau commun.

Heureuse donc sur le plan symbolique, malheureuse à d'autres niveaux, la formule de Brault n'en contient pas moins en elle le germe d'un fruit qui ne saurait porter sur un point de détail pour une nouvelle communauté philosophique, quand "porter sur un point de détail" dans le contexte présent signifie: évoquer un corpus philosophique.

L'imprécision de la formule de Brault au niveau de la sémantique, les difficultés liées à son interprétation exclusivement en termes de corpus philosophique, permettent de soupçonner que sa signification va plus loin. Sa visée sur l'avenir confirme qu'elle touche à un aspect essentiel pour la philosophie d'ici. C'est la nature de cet aspect qu'il conviendra désormais d'explorer.

SECTION B

L'expression "Philosophie québécoise"
dans le texte de Brault,
comme aspect essentiel de
la communauté philosophique
québécoise

Toute réflexion qui s'articule autour d'une expression employée au niveau du mode symbolique de la signification, telle la formule de Brault, n'est certes pas de ce type de problème qui pourrait se résoudre par une équation du genre rencontré en chimie. Un concept ne s'analyse pas à la façon d'un atome. L'entreprise n'en fait pas moins sens, tout comme font sens ces irrévérencieuses acrobaties du poète Gauvreau dans un extrait de son magnifique poème "Jappements à la lune":

Une telle réflexion consiste en partie à philosopher sur la philosophie, opération urgente en période de transition philosophique, elle consiste également en recherche de cohérence devant l'explicite et l'implicite d'un texte qui ne pouvait résoudre d'un coup le défi qu'il propose, le défi qu'il expose. Même si l'entreprise risque de demeurer inachevée, de ne jamais épuiser toutes les possibilités devant quelque chose d'aussi indéfini que l'expression "philosophie québécoise" dans son emploi par Brault, il convient de tenter d'y voir plus clair, une vingtaine d'années plus tard, afin de se libérer des ambiguïtés d'une formule qui pourrait jouer un rôle plus précis sur notre territoire.

13. Claude Gauvreau, Oeuvres créatrices complètes, Montréal, coll. du Chien d'Or, Parti-pris, 1977, p. 1492.

Comme j'entends retracer les cheminements de cette formule, depuis l'origine jusqu'aux évolutions les plus récentes, je ne veux pas jouer avec l'idée de "philosophie québécoise" comme plusieurs l'ont fait jusqu'ici. Je ne veux pas extrapoler à partir de ces mots. Je ne veux pas ajouter aux questionnements des autres, les miens. Cette manière de procéder ne saurait conduire aux clarifications désirées. Je préfère revenir à Brault lui-même, chercher des réponses dans ses lignes. Je veux comprendre tout ce qu'il est possible de comprendre au sujet de son innovation langagière, acquérir ainsi des outils qui permettront par la suite de comparer son usage avec ceux des autres. Des outils qui permettront d'apprécier ce qu'est devenue sa formule une fois transposée dans les textes d'auteurs différents.

Au cours de la précédente analyse, il n'était pas possible d'établir avec certitude un lien entre l'expression "philosophie québécoise" chez Brault et la notion de corpus philosophique. Cette catégorie conceptuelle embrassant l'ensemble des productions philosophiques réalisées sur un territoire, ne saurait exactement correspondre à une formule soucieuse d'objets différents.

J'aurais pu à ce moment là, envisager d'autres rapprochements. J'aurais pu me demander par exemple, si l'expression "philosophie québécoise" ne coïnciderait pas mieux avec des expressions du genre "philosophie existentielle" ou "philosophie bergsonienne". Ce nouveau type d'expressions qui renvoient soit à des courants philosophiques, soit à des manières singulières de philosopher plutôt qu'à des corpus, conviendraient peut-être mieux aux propos de Brault. Ici comme là,

devant la brièveté et la concision du texte, j'estime qu'il n'y a pas assez d'éléments précis pour conclure de façon décisive dans un de ces sens.

Considérant sans issues ces couloirs déjà visités, quelle lecture est-il possible de faire de sa formule, sans créer plus de confusions qu'il n'en est déjà? Quel profit, quelle conclusion est-il possible de tirer de son texte au niveau de la nouvelle communauté philosophique d'ici?

A mon sens, lorsque Jacques Brault parle de "philosophie québécoise", il parle avant tout de philosophie à venir. Il parle surtout de notre avenir philosophique et pour cet avenir, sous le couvert de sa formule, se dissimule l'urgence d'un renouvellement global de la philosophie sur notre territoire. Voilà ce qu'il y a de central dans sa communication. Voilà ce qui est clair. En cela, elle porte sur un aspect essentiel de la communauté philosophique québécoise. En cela, elle ouvre un réseau de significations nouvelles, qui n'existaient pas auparavant. C'est donc comme genèse d'un réseau de significations nouvelles que l'expression "philosophie québécoise" fait le mieux sens à ce moment-ci. Et c'est dans ce rôle qu'il convient de l'explorer. En quoi consistera le renouvellement philosophique sur nos lieux? Quelles directions devra-t-il emprunter?

Chez Brault, tout n'est pas dit. Même si c'est là le cœur de son propos, il demeure prudent à ce niveau, comme le rappelle la mention suivante à la fin de son texte: "...de la philosophie au Québec, je

crois savoir ce qu'elle ne doit, ce qu'elle ne peut être; quand à ce qu'elle sera, je l'ignore, car cela précisément, reste à faire".(14)

Il faut s'attendre par conséquent à une description plus négative qu'affirmative, à une description pour le moins incomplète. Quand des propos touchent à quelque chose de l'envergure d'un renouvellement philosophique, cette transformation embrasse nécessairement plus de contenus, plus de nuances que pourrait en rassembler un premier schéma. Brault n'en esquisse pas moins ce schéma dans ses lignes et les trois premiers volets majeurs du réseau de signification qui s'ouvre sous le couvert des mots "philosophie québécoise", apparaissent, chez lui, avant tout comme rupture, dénonciations et nouvelles directions.

Rupture:

Il s'agit maintenant pour nous qui faisons profession de philosopher, de consentir effectivement à la philosophie... Cette philosophie, comment la nommer? Je l'appelle philosophie québécoise...(15)

En écrivant ces mots, Brault déclare non philosophique ce qui se passe en son milieu. Un verdict est posé. Ce qui est rompu par ce verdict, on le sait, c'est toute affinité avec le thomisme d'hier ou tout ce qui tournait autour de lui. "Philosophie québécoise" devient alors le nom de ce qui viendra par la suite; c'est avant tout le nom de l'inconnu, de l'avenir. Et cet avenir, il commence par une émancipation vis-à-vis un héritage perçu désormais comme obstacle.

14. Jacques Brault, o.c., p. 179.

15. Jacques Brault, o.c., p. 174.

Dénonciation:

Les philosophes d'ici, en prônant un simulacre de philosophie, en enseignant un micmac innombrable, loin d'être des libérateurs, furent des désorientateurs.(16)

La philosophie, drapée dans le manteau de la religion, fut une école de peur.(17)

... la vérité préexistait si purement et si extérieurement à la conscience que nulle initiative de la liberté n'était possible... (18)

Ce qui est dénoncé, c'est à la fois l'enseignement de la philosophie et les attitudes au niveau de l'accomplissement de celle-ci dans l'œuvre. Il est donc à prévoir que le renouvellement philosophique en notre milieu touchera au moins ces deux aspects: initiation à la philosophie, et travail au niveau de la création.

Nouvelles directions:

... j'estime qu'il n'y a pas d'avenir ici pour une philosophie qui ne soit pas enracinée dans notre sol culturel, social et politique.(19)

... une aventure dans laquelle nous éprouverons notre véritable différence notre être propre et inaliénable... (20)

-
- 16. Brault, ibid, p. 175
 - 17. Brault, ibid, p. 175
 - 18. Brault, ibid, p. 176
 - 19. Brault, ibid, p. 174
 - 20. Brault, ibid, p. 174

... la perspective d'une philosophie québécoise ouvre sur l'inconnu et sur le risque.(21)

Ce qui manque, ce sont les instruments, les outils conceptuels; plusieurs s'en sont rendus compte qui importent un langage tout fait qu'ils omettent de refondre dans leur propre creuset. Force est de constater qu'une philosophie québécoise devra inventer ou adapter, au fur et à mesure de ses démarches les instruments qui lui font défaut.(22)

Enfin, n'est pas dû au hasard cette citation de Rousseau que Brault choisit de mettre en exergue à son texte:

J'en ai connu qui philosophaient plus doctement que moi, mais leur philosophie leur était pour ainsi dire étrangère.(23)

C'est peut-être même ici le problème majeur, de celui qui voudrait "consentir effectivement à la philosophie", le centre autour duquel gravite le besoin de renouveau.

A travers les trois volets qui forment la trame du réseau de significations de Brault, des thèmes nouveaux émergent pour le philosophe d'ici, qui ne faisaient pas partie de son outillage conceptuel: le thème de l'enracinement culturel, l'épreuve de sa différence, l'aventure dans le risque et l'inconnu, la création de ses outils conceptuels, le refus de l'emprunt, implicitement de toute forme

21. Brault, ibid, p. 175

22. Brault, ibid, p. 177

23. Brault, ibid, p. 173

d'aliénation, y compris celle de ceux-ci que Luc Brisson dénomme si ironiquement les caméléons philosophiques:

Lorsqu'un auteur est à la mode, ils se l'approprient en le mimant, c'est-à-dire en ayant ses idées et en écrivant littéralement comme lui. Puis lorsqu'un autre auteur est à la mode, ils changent d'auteurs. Caméléons philosophiques, ils prennent la couleur des textes dont ils attendent l'inspiration, et même qui sait, la considération et l'admiration. (24)

Comme il est permis de le constater, les thèmes de Brault s'appliquent essentiellement à des problèmes au niveau de la création philosophique, tout comme ils s'opposent à tout ce qui peut lui faire obstacle. Pour celui qui entend vraiment se consacrer à la réalisation d'une philosophie autonome, les empêchements dont souffre celle-ci sur son territoire proviennent particulièrement de deux sources: 1) l'existence préalable de la vérité dans une philosophie fondue à la religion nuit aux cheminements explorateurs; 2) la copie des modèles extérieurs ne saurait jamais permettre à la conscience d'accéder enfin à elle-même.

Si l'on veut comprendre sous tous ses angles le réseau de significations ouvert par Brault, sous le couvert des mots "philosophie québécoise", il est important d'observer les liens existant entre la rupture et les nouveaux thèmes introduits dans ses lignes. Tous les

24. Luc Brisson, Compte-rendu de Culture et Langage, in Dialogue, XIII, 3, 1974, p. 602.

thèmes envisagés par Brault sont logiquement reliés aux facteurs à l'origine de la rupture qu'il crée, à savoir, aux types d'aliénation perçus sur son territoire, ou à tout ce qui pourrait menacer l'avenir. Ainsi la notion d'enracinement culturel, présentée immédiatement au moment d'une invitation à la rupture, semble à la fois une solution pour ramener la conscience d'ici à elle-même, et une solution pour la prémunir contre le danger d'un nouveau piège possible, celui d'une "philosophie canadienne".

Cimentée dans le climat culturel des années mouvementées de la révolution tranquille, l'opposition philosophie québécoise/philosophie canadienne, dans le texte de Brault, qui introduit la notion d'enracinement culturel, est elle-même manifestation d'enracinement culturel. Le mot "québécois", qui commence à se répandre dans la culture comme affirmation d'une distinction en termes d'identité collective, s'oppose immédiatement au qualificatif "canadien", tout comme il s'oppose à celui de canadien-français. Alors que les mots canadiens-français en sont venus à symboliser le conquis, celui qui se souvient de l'échec, de la conquête, le vocable québécois tend à évoquer celui qui, revenu de la défaite, entend se libérer de son poids. Qui plus est, cet homme nouveau entend conquérir et son présent et son avenir, sans se laisser limiter par ce qui pourrait lui faire obstacle.

Le nouveau qualificatif affirme une mentalité nouvelle au sein d'une collectivité en mutation, en maturation. Cette mentalité s'exprimera en philosophie. Elle est déjà à l'œuvre en 1964, dans l'opposition philosophie québécoise/philosophie canadienne de Brault. Cette opposition naît du dualisme fondamental du Canada, où se côtoient, se juxtaposent

depuis quelques siècles déjà, essentiellement deux nations issues de groupes culturels différents, possédant chacune une histoire, un corpus philosophique et des sols culturels et politiques spécifiques. Lorsqu'elles partagent un même événement, elles en font la plupart du temps des lectures renversées, un peu comme dans un jeu de miroir, en attendant une maturation dans des rapports basés sur une réciprocité et un respect mutuel au profit de tous et chacun. Ce genre de développement se fait de plus en plus plausible, quand chacun des groupes s'étant suffisamment différencié par rapport à ses lieux d'origines, à ses nouveaux sols, et à ses voisins, peut commencer à entrevoir des lieux communs. Hier encore cependant, il en était autrement comme nous le verrons dans la demi-pause qui suit.

*

DEMI-PAUSE

Petite anecdote illustrant
les jeux de miroir d'hier.

"Le départ de Sir John Colborne"

C'est le 23 octobre 1839 que Sir John Colborne s'embarqua sur le navire de guerre de sa Majesté, la Pique, pour retourner en Angleterre. Les journaux de langue anglaise parlent du nombreux (sic) cortège de citoyens qui l'accompagna au quai où il devait prendre une chaloupe pour le conduire à la Pique. Les journaux de langue française, préjugés il est vrai, (sic) disent que la garnison le reconduit au quai et qu'une centaine de badauds réunis dans les environs l'applaudissent lorsqu'il mit le pied dans la chaloupe de la Pique. Qui croire? Le Canadien du 23 octobre 1839 saluait ainsi le départ de celui que la voix publique qualifiait déjà de "vieux brûlot": Sir John Colborne s'embarque aujourd'hui. Sa mémoire durera longtemps au Canada. Si les villages brûlés peuvent sortir de leurs cendres, les habitations pillées connaître de nouveau l'abondance, l'échafaud politique se déteindre du sang dont il a été inondé, le banc judiciaire se relever des coups donnés à son indépendance, et le sentiment des souffrances des mères, des épouses et des enfants, peut s'adoucir par le temps et s'éteindre par la mort, il restera ce monument d'ineptie et de dévergondage, connu sous le nom d'ordonnances du Conseil spécial de Sir John Colborne. Sans contredit, Sir John a gagné l'immortalité parmi

nous. Colborne fut reçu en Angleterre comme un vainqueur, son corps d'armée, muni de canons et de munitions de toutes sortes avait écrasé une troupe de patriotes qui se battaient avec de vieux fusils et des fourches. Qu'importe. On y regardait pas de si près là-bas. Sir John Colborne fut créé premier lord Seaton et le roi lui donna une pension de 2000 livres sterling. Il remplit encore plusieurs charges importantes et déceda à Valetta House le 7 avril 1863.(25)

*

Les contextes se modifient, évoluent. Cependant des liens serrés se tissent entre contexte culturel et contexte philosophique pour donner une variété d'orientations, de nuances et de formes d'expressions à la philosophie, qui ne peut éviter de prendre la couleur des espaces où elle s'incarne dans une logique difficilement prévisible.

Même si nous le voulions, en l'absence d'une familiarité avec le contexte culturel anglophone, nous aurions peine à imaginer ce que pourrait être pour nous une "philosophie canadienne". Nous avons déjà suffisamment de peine à construire une "philosophie québécoise" dans le sens où l'entend Brault, sans étendre le problème local à la grandeur du Canada. Nos confrères anglophones pourraient en dire autant et pour semblables raisons. La sensibilité, les intérêts, les orientations varient à l'intérieur des contextes culturels, de telle sorte que la philosophie connaît des développements différents d'un lieu à l'autre.

25. Pierre-Georges Roy, Toutes petites choses du régime anglais, Québec, Garneau, 2e série, 1946, pp. 29-30.

Même si les variations contextuelles ne portent pas sur les caractères essentiels de la philosophie, elles ont leur importance en ce qu'elles permettent une présence philosophique plus ou moins originale selon les évolutions d'un milieu. Elles ont leur importance en ce qu'elles offrent au philosophe des héritages philosophiques différents, et par conséquent des possibilités de développement diverses. Ainsi, philosopher à tel ou tel moment, dans tel ou tel contexte, peut-être plus facile ici que là-bas, et vice versa. Chaque communauté philosophique a ses aventures, ses difficultés, ses avantages et ses désavantages, ses traditions et son histoire. Tous les acquis peuvent toujours être modifiés suivant diverses incidences, qui ne dépendent pas toujours entièrement de la philosophie elle-même, mais qui tiennent autant des desseins de l'homme à mesure qu'il change son environnement et que ces transformations entraînent de nouvelles exigences.

Pour ce qui est de nous, nous venons d'ailleurs et de telle sorte que notre ici fut et demeure traversé de part en part de multiples ailleurs: France, Angleterre, Etats-Unis, Canada anglais, etc... Circonscrits dans une situation de culture interstitielle, en elle nous avons longuement poursuivi cette tâche épuisante, fascinante, qui consiste de siècles en siècles à assimiler stimuli intérieurs et extérieurs sans se dissoudre, et cultiver similitudes et différences, de manière à composer et recomposer une conscience collective vive, précise, précieuse dans les incidences d'une historicité spécifique.

Devant ce pari du multiculturalisme d'hier et d'aujourd'hui, nous avons pris l'habitude d'affirmer une identité qui s'affine de vocable en

vocable, du Français d'hier au Québécois de maintenant. Les passages d'une identité culturelle à l'autre, pour un même groupe, empruntent diverses voies, évoquent diverses résonnances, d'après le rythme des vécus, selon la qualité des perceptions et la convergence des représentations liées à la conscience de ses évolutions et de son originalité. Chaque modification, chaque appellation nouvelle, moins signe d'une instabilité que marque d'une même volonté d'affirmation, se pose comme une cristallisation d'une aventure collective germant depuis longtemps dans les vécus quotidiens d'une entité culturelle particulière.

Patiente, rebelle et attentive, la collectivité prend direction dans et hors du discours, avant tout dans un vécu complexe dont les conflits qui ne mentent pas appellent, exigent de nouvelles synthèses, qui en réclament d'autres à leur tour.

Discrète, instinctive, orientée vers l'inconnu, longuement la nation fermente le sens qui donnera nom à ses cheminements en poésie, en peinture, en philosophie, dans toutes ces formes où peut prendre voix le chant d'un vécu collectif inachevé, lourd de ses propres contradictions, de son propre passé et de ses multiples possibilités à venir et à créer. Ce sens pour nous aujourd'hui, où en est-il?

Libération de la vie intérieure, quête haletante de nouvelles structures politiques, affrontement des techniques matérielles et des techniques sociales: c'est tout cela à la fois, et souvent dans le plus vague syncrétisme, qui inspire encore la fermentation actuelle de notre milieu. Une société se convertit à un avenir. Il nous faudra beaucoup de réflexions, beaucoup de romans, beaucoup de poèmes

pour répondre au singulier défi qui nous a été légué et que nous tâchons de tourner à une vision du monde qui soit notre. (26)

Il nous faudra plusieurs philosophes, aurait pu ajouter Dumont. Tout se lie. Aussi n'est-il pas étonnant que les enjeux majeurs sur le plan de la collectivité se retrouvent au niveau de la philosophie. Une société se convertit à l'avenir. De même, il en sera pour la philosophie. Implicitement, dans l'emploi de l'expression "philosophie québécoise" par Brault, une communauté philosophique se convertit à l'avenir. En s'opposant à l'expression "philosophie canadienne", la formule de Brault insiste sur l'importance, pour cet avenir, d'être une création à partir de nos réalités. Parmi celles-ci s'identifie l'enracinement culturel. Il est inévitable. Il est à la fois passé, présent et à venir. Hier il a donné une philosophie dont le sens s'est perdu à force de reprises. A l'heure de Brault, il est rupture, il est émergence d'un désir nouveau, celui de marquer la philosophie du sceau des évolutions les plus récentes de sa conscience. Il est donc possible d'interpréter la présence de la notion d'enracinement culturel chez Brault comme une invitation à se pencher sur l'étude de divers aspects de notre culture. Cependant, c'est comme "composante active" de la philosophie en un lieu qu'il me semble le plus utile de la considérer. Alors, il devient possible de voir qu'en 1964, cet enracinement se manifeste chez Brault, comme conscience de ses empêchements et désir de les vaincre. Par la suite, il peut advenir comme choix de poursuivre les démarches rendues possibles grâce à la rupture accomplie par la philosophie en nos lieux, à mesure que celles-ci se précisent.

26. Fernand Dumont, La vigile du Québec, Montréal, H.M.H., Hurtubise, 1971, p. 77.

Très près de la notion d'enracinement culturel, se rencontre chez Brault l'idée de l'affirmation de sa différence. Tout se tient chez cet auteur, pour qui du social au philosophique et d'un thème à l'autre, il n'y a qu'un pas. Enracinement culturel, création de ses outils conceptuels, aventure dans l'inconnu, quête de son être véritable, tout ceci exige l'épreuve de sa différence. Culturelle d'abord. Philosophique par la suite: "The difference is delicious", cite malicieusement Robert Hébert (27), après Brault en s'inspirant d'une inscription sur une tasse de café au restaurant du coin.

Différence: terme se situant dans une position équidistante entre l'idée d'identité et l'idée de contrariété. Ni similaire, ni nécessairement contraire. mais unique, distinct, autonome.

Différence: refus du modèle, bris des règles, pari de l'innovation, réalisation de ses avenues.

Prise au sérieux, la présence de ce thème dans le texte de Brault semble effectuer le passage d'une rupture avec sa propre tradition, à une rupture visant toute tradition philosophique préconstituée. Est-ce bien là où mènent les exigences de l'affirmation de sa différence? Si tel est le cas, le défi qu'elle soulève, n'en sera que plus difficile à relever, puisqu'on le sait bien:

Une pensée se rattache à une tradition historique de même qu'à une problématique sociale; elle n'est pas sans liens multiples avec un univers

27. Robert Hébert, Pensée québécoise et plaisir de la différence, Brèches 3, 1974, p. 31.

d'idées d'émotions et de métaphores qui remonte vers le passé de la société. Une thèse aussi générale et aussi forte vaut peut-être facilement pour une philosophie ancienne. Cependant, à l'autre bout de la philosophie, on la trouve applicable - partiellement du moins - à nul autre que Rudolf Carnap, qui est couramment perçu comme un philosophe révolutionnaire, comme l'anti-métaphysicien par excellence. Dans "Der logische Aufbau der Welt" ("La construction logique du monde"), il conçoit que la "nouvelle philosophie" s'est développée pas à pas à partir de l'ancienne ... (28)

Suivant la logique propre aux thèmes majeurs de Brault, il semble inévitable de conclure que le défi qu'il propose au philosophe d'ici, peut comprendre en fait deux dimensions: a) il prive ce dernier de sa propre tradition, b) il le prive de l'héritage de tout ce qui existe dans le champ philosophique.

En ce qui a trait à la première dimension du défi de Brault, on peut imaginer un moment que cette situation aurait pu être plus simple. Plutôt que de se priver de son unique tradition philosophique, le philosophe d'ici aurait pu songer à poser sa différence au niveau d'une écriture philosophique nouvelle, à partir d'une récusation du thomisme, pour se donner ainsi de nouvelles orientations. Cependant à l'heure d'une allergie contre tout ce qui se fait sur son territoire, qui aurait voulu d'une telle tâche?

28. Claude Savary, "D'un malaise dans la culture savante, Destin de la philosophie dans la culture québécoise", Questions de culture 1, cette culture qu'on appelle savante, iqrc/Leméac, 1981, p. 124.

Thomistes ou non, trop de nos philosophes ont pratiqué la philosophie comme une religion sourcilleuse, tâtonnante, hargneuse, prompte à l'anathème, ou comme un exercice de haute voltige conceptuelle et dont les règles précises commandaient une absence totale d'initiative et d'invention. Quand l'on songe que Socrate philosophait dans le dialogue ironique et la bonhomie matoise, qu'il ne faisait pas du tout "sérieux" et pourtant qu'il paya de sa vie les gravités badines qu'il semait au long des ruelles d'Athènes, l'on se prend à penser qu'ici seul un surhomme ou un fou aurait pu oser enfreindre les préceptes de cette orthodoxie philosophique. (29)

Brault enfreint les préceptes et le geste est bienvenu. Mais ici, contrairement à ce qui se passe pour Carnap, la rupture est si profonde qu'elle ne saurait admettre l'idée même d'une reconstruction à partir du passé philosophique rejeté. Si l'on songe d'ailleurs que le thomisme qui en était la figure la plus explicite était à l'écart de la société concrète et que cet écart se traduisait en philosophie par l'absence de travaux sur la pensée de son propre territoire, le moins que l'on puisse dire de ce passé, c'est qu'il était trop méconnu pour porter le fruit de nouvelles avenues, à l'heure de Brault.

La récusation du thomisme se fait donc pour Brault dans un abandon total et global de ses orientations, dans le pari pour une rupture irréversible et sans plus de liens avec ce qui la précède. Cette première dimension de son défi est si vive qu'elle semble être un déracinement, en

29. Jacques Brault, "Philosophie et religion", dans Lamonde, o.c., p. 145.

contradiction même avec l'idée d'enracinement. Tel est le paradoxe où conduisent de nouvelles exigences d'enracinement.

Le paradoxe s'explique au moment où l'on se rappelle que c'est le thomisme lui-même qui est désormais perçu comme source de déracinement, empêchement aux cheminements de la conscience, pendant que la rupture apparaît comme mouvement organique, sain, inévitable, urgent. Organique, la rupture vis-à-vis de son passé philosophique l'est, dans la mesure où elle puise ses sources dans une nouvelle mentalité collective, elle-même en rupture avec le passé. En un certain sens, elle reflète la rupture de tous, en tous lieux. Une fois transposée en philosophie, elle englobe de multiples aspects. Entre autre chose, elle est d'abord signe d'une décléricalisation de la philosophie, semblable à celle de la collectivité. Elle est affirmation d'une mentalité nouvelle contre l'ancienne. Elle est fin d'un cycle philosophique, genèse d'un autre. Nuit d'une communauté philosophique, aube d'une autre.

C'est le commencement d'une différence. Différence par rapport à son passé. Différence par rapport à la communauté philosophique précédente, et à celles qui poursuivent d'autres cheminements en d'autres milieux. Différence qui commence par une rupture et l'émergence de nouveaux contenus, ceux-là même qui s'affirment dans la parole de Brault. Avec lui un nouveau vocabulaire naît. Un nouvel horizon se dessine. Dans une quête de directions inexplorées une voie inédite commence.

Brault la met en oeuvre dans son texte en employant déjà les outils qu'il suggère à tous. Car au moment où il invite à l'épreuve de sa

différence, il pose la sienne. Car au moment où il invite à la création de ses outils conceptuels, il crée les siens.

Qu'est-ce que créer ses outils conceptuels sinon oser décrire à partir de son regard, de son univers? Comme l'architecte d'ici ne peut "rien voir" de l'architecture de son milieu en important des catégorisations applicables à des édifices absents de son sol, et doit, par conséquent, apprendre à catégoriser à partir de ce qui lui est visible, le philosophe d'ici doit apprendre à communiquer ses lectures du monde, en créant à partir de sa sensibilité, de son attention à ce qui fait sens pour lui. C'est là ce dont Brault donne l'exemple. C'est là sa réponse au vide philosophique créé par sa rupture. Elle s'applique aux deux dimensions du défi qu'elle compose. Elle vaut pour une rupture totale, aussi bien que pour une rupture partielle. Mais est-elle globale ou partielle, la rupture de Brault?

Deux lectures sont possibles entre ses lignes. Deux types de ruptures y sont potentiellement présentes. La première, partielle s'oppose uniquement à la philosophie dominante en ses lieux, la seconde, globale, refuse toute forme philosophique pré-construite.

Une rupture partielle se libère de ses liens. Une rupture globale place chacun dans la position de pionnier.

Une rupture partielle contient comme possibilité une ouverture à une grande variété de courants philosophiques contemporains. Une rupture globale exige la quête de ses propres avenues.

Une rupture partielle peut signifier une liaison entre ses intérêts et ceux de diverses communautés philosophiques européennes ou nord-américaines, etc. Une rupture globale se tourne vers l'aventure dans l'inconnu.

Brault n'exclut jamais la première interprétation. L'impossibilité pour lui de définir ou de fixer l'avenir, ne saurait exclure d'avance le choix de philosopher à partir de courants philosophiques qui pourraient permettre une expérience créatrice. D'un autre côté, nulles incitations précises en ce sens ne viennent fleurir son texte. Au contraire, tout semble converger vers une remise en question globale de la philosophie. Quoi qu'il en soit, suivant le type de rupture envisagée, philosopher ne sera pas du tout à fait la même chose. C'est ici tout l'intérêt du texte de Brault, puisqu'il témoigne en ce point du matériel essentiel avec lequel devra jouer une nouvelle communauté philosophique, cette communauté qui commence par une rupture. Globale ou partielle? Ou les deux à la fois? Ce sera pour elle le premier problème à résoudre. Il est de taille. Comment le résoudra-t-elle?

En suivant, chez divers auteurs d'ici, le fil conducteur des emplois variés de l'expression "philosophie québécoise", la nature des problèmes explorés par la nouvelle communauté philosophique québécoise se précisera. La nature des activités reliées à chaque type de rupture deviendra plus visible et plus particulièrement en ces lieux les plus obscurs, là où la rupture se veut globale plutôt que partielle.

PAUSE

Par-dessus tout
penser à partir de soi
explorer
rafraîchir
ré-inventer la philosophie

Suite au Refus Global
l'Affirmation Totale
le plaisir de la différence
de geste en geste
de parole en parole
dans la transparence
et la réciprocité

Par-dessus tout
philosopher
à notre cœur
à notre guise
au fil de nos espaces
et de nos devenirs

Profession de choix
Profession de fidélité
Indices premiers
d'un enracinement
inaltérable
dans des voix d'hier
et d'aujourd'hui
voix d'ailleurs parfois
surtout
avant tout
voix d'ici
à saluer

Nuls autres mots
je ne préfère à ceux-ci
pour apprécier
cette expression privilégiée
"Philosophie québécoise".

Privilégiée
pour qui peut apprécier
que pour la produire
il nous aura fallu
près de quatre cent cinquante ans
d'histoire
et de développements culturels

et plus de trois cents ans
d'enseignement institutionnel
de la philosophie
diverses voix dissidentes
diverses condensations
de la signification
mille subjectivités
en quête
de cohérences nouvelles

TROISIEME ANALYSE

L'expression "Philosophie québécoise"

après Brault

Une partie importante des activités de la philosophie consiste à se définir, à se décrire dans ses démarches les plus anciennes, comme les plus nouvelles. En temps ordinaire cette tâche appartient surtout à l'historien de la philosophie de même qu'à tous ces concepteurs susceptibles de l'assister dans son travail de systématisation. Elle se rencontre également dans le souci de présenter son orientation dont témoigne souvent le philosophe dans son oeuvre.

Réservee habituellement à quelques spécialistes, ou à la démarche individuelle d'un penseur-auteur, cette activité peut devenir majeure sur le plan collectif d'une communauté philosophique en période de transition ou de bouleversements. En temps de révolution philosophique, et c'est bien ce que nous vivons ici depuis quelques temps déjà - depuis Brault surtout - l'effort pour se nommer, pour se situer, pour se re-définir devient l'effort de tous, touche dans son entier une communauté philosophique qui se veut autre. Par ce biais, la philosophie peut prendre conscience d'elle-même à un nouveau degré de compréhension. Par ce biais, elle parvient à se donner de nouvelles orientations, après saturation dans des formes qui sont abandonnées au cours des changements dans les mentalités, lors des variations dans les contextes et devant les nouvelles exigences dans les formes de vie...

C'est ce type d'effort qui se rencontre lorsque Jacques Brault utilise une première fois l'expression "philosophie québécoise". C'est en partie ce genre d'effort qui se retrouve dans divers textes faisant usage de sa formule, mais il s'exprime de manières différentes d'un auteur à l'autre.

Bien sûr, ce n'est pas là l'unique lieu où se repèrent les efforts de la nouvelle communauté philosophique québécoise pour se transformer en un milieu de plus en plus articulé où s'élaborent une grande variété d'entreprises. Si je m'attarde aux témoignages qui se manifestent autour de l'expression "philosophie québécoise", c'est parce qu'ils expriment des réalités complexes. C'est parce qu'ils signalent finalement diverses modifications de la sensibilité philosophique sur notre territoire, dont il est difficile de se rendre compte aussi longtemps que la formule qui les rassemble ne permet pas de les différencier nettement.

Il faut donc apprendre à catégoriser ce qui se passe sous l'emploi des mots "philosophie québécoise", pour mieux se dire, pour mieux se faire dans un champ exigeant. Brûler cette étape majeure serait se priver d'outils conceptuels à la base de nouvelles clarifications au sujet des évolutions les plus récentes de la philosophie sur notre territoire. Ce serait ne pas savoir tirer profit des efforts de ceux qui ont tenté de relever le défi de Brault dans son radicalisme, et ce vers quoi ils mènent. Ce serait trop vite conclure que leurs questionnements n'ont engendré autre chose que leurs formulations, et manquer leur enseignement. Ce serait aussi continuer d'employer l'expression "philosophie québécoise" en divers sens. Pour combien de temps encore? Je n'en sais rien, mais je déplore les confusions entraînées par la diversité des usages.

Tous les auteurs qui emploient cette formule depuis 1964, ne parlent pas tous de la même chose. En se propageant de l'un à l'autre, les

mêmes mots prennent de nouvelles significations, sans doute imprévues au départ. Par conséquent, en dehors de l'effort qu'ils partagent pour se dire en philosophie et l'usage d'une même formule, tous les textes faisant usage de l'expression de Brault, ne possèdent pas l'unité qui pourrait les rassembler. C'est même là la première évidence à leur propos. En quoi consiste donc leurs variations? Quelle est la logique qui les produit, qui les justifie? Que peuvent-ils nous apprendre de la philosophie sur notre territoire? Quels aspects de celle-ci explorent-ils? Telles sont les clarifications à obtenir autour d'une formule qui, vingt ans plus tard, se présente à plusieurs comme une énigme dont il faudrait bien résoudre les obscurités.

Pour y parvenir il faudra traverser les trois étapes successives identifiées sous les titres suivants:

- a) Citations et commentaires;
- b) Sens majeurs de l'expression "philosophie québécoise";
- c) Expression "philosophie québécoise" et sens du philosophique.

La première étape offre un éventail des emplois variés de la formule de Brault par divers auteurs d'ici. Une fois cet échantillon disponible, il deviendra possible d'identifier les sens majeurs donnés à l'expression philosophie québécoise. Enfin, ces sens seront classifiés suivant leur appartenance à une zone ou l'autre des activités de la philosophie qui sera définie comme système. Et l'on pourra commencer à considérer quel type d'emploi a le plus de chance de survie ou peut être le plus utile à une intersubjectivité, à une interrationalité dans nos communications.

SECTION A

Citations et commentaires

(L'expression "philosophie québécoise"
chez différents auteurs d'ici)

Je choisis de rassembler ici une série de citations faisant mention de l'expression "philosophie québécoise" afin de retrouver comment divers auteurs emploient une même formule, pour dire différentes choses. Chaque série de citations provenant d'un même auteur sera accompagnée de quelques commentaires insistant sur une difficulté ou un point d'intérêt particulier.

Je n'utiliserais pas tous les textes où se retrouve l'expression en procès. Mais pour mieux rendre compte des tâtonnements et des errances autour d'une formule encore instable dans nos dires, et pourtant infiniment précieuse comme témoignage de nouvelles démarches en voie de réalisation, je privilégierai ceux qui me semblent les plus révélateurs de ces errances et tâtonnements.

Ce qui motive généralement mon choix de citation, c'est le fait que chacune permet d'observer comment fut pensée, discutée l'expression "philosophie québécoise" sur notre territoire, du moins sur le plan textuel. Au bout du compte, l'avantage de cette section, plutôt laborieuse, sera celui de donner une vue d'ensemble des interprétations de l'expression "philosophie québécoise". En offrant l'occasion unique de retrouver dans un même contexte ce qui se rencontre dispersé dans des textes répartis sur une vingtaine d'années, cette première étape permettra de rendre visible la multiplicité des sens d'une même formule, devenue ambiguë pour plusieurs. Elle permettra par la suite une catégorisation de cette diversité dans les étapes qui la suivront.

1. 1966 - VICTOR di LAURO:

"Philosophie nationale et philosophie québécoise", Faculté de philosophie de Montréal, Bulletin de la semaine du 21 novembre 1966, pp. 1-4.

... les philosophies nationales dont nous parlons (française, allemande, italienne) se différencient essentiellement par la méthode utilisée par leurs plus grands penseurs... Nous supposons donc que chaque nation développe en son sein une façon de poser les questions, un style d'envisager le monde et de le transformer: que cela soit dû à son histoire, à son climat, à ses luttes internes, peu nous importe ici. Ce qu'il faut saisir et pour nous québécois le problème se pose vivement, c'est le besoin 1) de nous identifier à nous-mêmes dans notre essence nationale et 2) de manifester cette essence dans des œuvres originales (...) une philosophie nationale sait que son plein épanouissement est atteint lorsqu'elle aura assimilé à sa façon les grands thèmes de la philosophie.

Rarement parle-t-on en philosophie de "philosophie nationale" et pour cause, sauf dans les textes d'ici où se rencontre de temps à autre cette curieuse combinaison "philosophie québécoise"/"philosophie nationale". Si c'est là une façon d'insister sur l'importance de l'identité ou de l'enracinement culturels en philosophie c'est une façon étrange de le faire. C'est une manière étrange de se décrire. Cela n'ajoute guère à ce qu'avait déjà exprimé Brault, et plus habilement. Et cela tend à faire apparaître comme unique variable en philosophie, l'essence culturelle, qui ne peut être qu'une variable parmi d'autres.

Affirmer, pour justifier l'usage de cette appellation, que les philosophies française ou allemande sont des philosophies nationales n'est guère plus adroit si l'on songe qu'ici et là on insiste sur le caractère extra-culturel (universel) de la philosophie. Prétendre alors que ces philosophies sont nationales, revient à les contredire dans leurs propres descriptions d'elles-mêmes. Que peut d'ailleurs exprimer le fait de dire que la philosophie allemande est nationale quand les œuvres d'un natif d'Autriche côtoient celle d'un natif d'Allemagne dans le même corpus? Ce qui semble servir de critère d'insertion d'une œuvre dans le corpus philosophique allemand tient plutôt de l'usage commun de la langue allemande que de l'identité nationale d'auteurs issus de pays différents.

Cette précision pourra nous être fort utile au moment de concevoir notre propre corpus philosophique, particulièrement lorsque nous serons prêts à saisir que ce dernier pourrait comprendre les œuvres de la francophonie nord-américaine dans son ensemble, plutôt que de contenir uniquement celles des natifs de notre province. Une telle éventualité se faisant de plus en plus vive - les francophones des autres provinces philosophent aussi et on les lit (Gaboury, Savoie...) - cette manière de voir exposerait la rigidité de toute liaison du type philosophie X = philosophie nationale.

De plus, ce n'est pas "sa méthode" qui distingue la philosophie allemande d'une autre philosophie, car plusieurs méthodes se rencontrent dans son corpus. De même en est-il de la philosophie française, grecque ou italienne, etc.

2. 1967 - JACQUES RHEAUME:

"Vers une philosophie engagée", Emergences, volume 11, numéro 1, sept-oct. 1967, éditorial, p. 8-14.

À l'heure où le Québec se cherche encore pour mieux se faire, où nous cherchons nous-mêmes notre identité culturelle, sociale et politique, nous voulons choisir une philosophie qui soit personnelle et historique. (p. 8)

Cela ne veut pas dire que nous parlions d'une philosophie qui soit nationale, "québécoise". La philosophie comme la pensée elle-même n'est pas restreinte à un domaine particulier du réel où à une société donnée. (p. 10)

On pourra cependant parler d'une philosophie québécoise au sens où nous disons spontanément d'une philosophie qu'elle est française. (p. 10)

On peut alors émettre certains doutes, sur ce qu'implique une telle notion de philosophie québécoise. Le Québec, lieu privilégié de la culture canadienne-française est-il un milieu intellectuel et culturel assez riche pour permettre et favoriser l'éclosion de penseurs véritablement "québécois"? (p. 11)

L'expression "philosophie nationale" revient ici, trahissant la difficulté que pose une telle façon de décrire la philosophie québécoise vue comme avenir. En observant que chez di Lauro la philosophie française est une philosophie nationale et que Rhéaume admet que l'on peut parler de philosophie québécoise comme on parle de philosophie française, on pourrait conclure que ces deux auteurs parlent de la même chose. Cependant il faut se demander par la suite pourquoi l'un parle si facilement de philosophie nationale pendant que l'autre hésite à le

faire? Le moins à dire ici, est que Rhéaume ne semble pas concevoir les philosophies, française ou allemande, etc. comme des philosophies nationales...

Petits syllogismes québécois selon les positions de di Lauro et de Rhéaume:

1. Toutes les philosophies sont nationales
Il y aura une philosophie québécoise
Cette philosophie sera donc nationale
2. La philosophie québécoise est une philosophie à venir,
Nulle philosophie n'est nationale
La philosophie québécoise à venir ne sera pas nationale.

Que faut-il comprendre ici? Quels mots sauraient vraiment exprimer ce que l'on vise? Qu'est-ce que l'on vise ici si ce n'est une maturité philosophique? Pourquoi ne pas parler tout simplement de cela?

3. 1968 - GILLES CHAPDELAINE:

"Vers une philosophie québécoise", l'Epoché 6, mars 1968, pp. 3-20.

... nous allons tenter... d'étudier les possibilités d'une philosophie autochtone.(p. 4)

... nous n'avons pas connu... dans le domaine de la philosophie, ce qu'est l'induction, la réflexion et la création à partir de nous-mêmes.(p.5)

Si par l'expression philosophie au Québec, l'on entend... (thomisme, existentialisme, phénoménologie, etc.)

on peut dire que la philosophie vit en étrangère au Québec.(p. 6)

... on pourrait parler d'une philosophie québécoise s'il existait une philosophie pensée et écrite par des québécois et exprimant notre manière originale de voir...(p. 6)

... le contenu d'une philosophie québécoise pourrait varier indéfiniment selon le degré de conscience, le talent et la façon de voir de chaque philosophe.(p. 16)

La philosophie au Québec ne se fera pas toute seule; elle sera le fruit de la volonté plus que du génie. (p. 19)

La réflexion de Chapdelaine poursuit le réseau de signification ouvert par Brault. Elle traite essentiellement du problème de la philosophie sur son territoire et du remède à y apporter. Le problème identifié étant celui de l'absence d'une réflexion philosophique construite à partir de sa réalité - existentielle, contextuelle, culturelle -, la solution présentée sous le couvert des mots "philosophie québécoise" n'est nulle autre que l'appropriation de la philosophie au niveau de la création de ses propres formes d'expression. On aurait pu également parler ici en termes de maturité et d'immaturité philosophiques. Ou encore en termes de la nécessité d'un passage de l'imitation et du commentaire, à la création de sa propre parole, de sa propre écriture philosophique qui peut se réaliser de diverses manières.

Une difficulté surgit cependant au niveau de la lecture du texte de Chapdelaine. Elle naît de ses emplois des expressions "philosophie québécoise" et "philosophie au Québec".

Lorsque l'on parle en philosophie de philosophie x ou z, c'est-à-dire lorsqu'on ajoute un qualificatif, on est habituellement renvoyé, suivant le type de qualificatif employé, à l'une ou l'autres des catégories suivantes: un corpus philosophique, un courant philosophique, ou la philosophie d'un auteur particulier. Dans le premier cas, il peut être question de philosophie grecque ou anglo-saxonne, dans le second de philosophie existentielle ou analytique; dans le dernier cas on peut parler de philosophie bergsonienne, etc. selon le nom d'un auteur. Mais l'emploi des mots "philosophie québécoise" ou "philosophie au Québec" par Chapdelaine n'a pas cette transparence qui permettrait d'établir clairement auquel de ces lieux ces formules pourraient s'appliquer. Suivant diverses nuances dans son texte, on tend à y déceler tantôt la recherche d'une manière particulière de philosopher, tantôt des prémisses d'un nouveau mouvement philosophique ou encore tout simplement la quête d'une nouvelle attitude devant la philosophie en général. Il se peut même que ces deux formules évoquent tout cela à la fois étant donné qu'ici comme chez Brault, elles semblent avant tout fonctionner au niveau du mode symbolique de la signification. Cependant, comme à l'occasion, l'emploi des mots "philosophie québécoise" par Chapdelaine invite à se construire des images dans le sens d'une philosophie qui serait une cure pour la maladie dont souffre la philosophie au Québec, il y a ici un danger de conclure à une séparation entre "philosophie québécoise" et "philosophie au Québec". Le texte de Chapdelaine prête facilement à une interprétation de ce genre. Elle naîtrait du fait que l'auteur semble d'abord chercher les fondements "d'une philosophie autochtone" en réponse au jugement qui affirme que la philosophie "vit en étrangère au Québec".

A ce moment là, l'expression "philosophie au Québec" tend à représenter une diversité de courants philosophiques (thomisme, existentialisme, etc.), pendant que l'expression "philosophie québécoise" évoque quelque chose qui n'aurait rien à voir avec ce type d'approches, si bien qu'elle finit par symboliser un type de philosophie "autre", un radicalisme particulier. Pourtant en progressant davantage dans le texte, on finit par s'apercevoir que ce n'est pas tant une philosophie (particulière) qui est recherchée qu'une solution à un problème, qui se situe au niveau de l'écriture, de l'œuvre, de la création philosophique. Enfin, comme à la dernière ligne du texte de Chapdelaine les expressions "philosophie au Québec" et "philosophie québécoise" finissent par converger, on découvre finalement que ces formules sont pour lui des accessoires pour discuter certains aspects de la philosophie sur son territoire. Des aspects qui concernent celle-ci, telle qu'elle fut, est et sera demain, si bien que l'on peut se demander en quoi était nécessaire le détour par l'emploi de l'expression "philosophie québécoise"?

Le problème en effet, n'est-il pas celui de la qualité de l'écriture philosophique au niveau de l'œuvre, plutôt que celui d'une philosophie autochtone? Ou du moins n'est-il pas mieux saisi en se décrivant par ces mots plutôt que par l'évocation d'une "philosophie québécoise"?

Que se serait-il passé ici, si au lieu de parler de "philosophie québécoise" à la façon de Brault ou de Chapdelaine, on avait tout simplement parlé de la qualité de l'écriture au niveau de la création philosophique? Que se passerait-il si on lisait leurs textes sans les mots "philosophie québécoise"? Et le texte de di Lauro sans l'expression

"philosophie nationale"? Quel est le véritable message? Quel est le véritable problème? L'expression "philosophie québécoise" dans ces applications clarifie-t-elle ou rend-elle plus obscur le discours?

4. 1972 GEORGES LEROUX:

"Présentation" de l'Historiographie de la philosophie au Québec, 1853-1971, d'Yvan Lamonde, Montréal, Cahiers du Québec, Hurtubise HMH, 1972, p. 11-12-13.

Il s'agit en effet de mettre en place les matériaux d'une histoire de la philosophie au Canada-français, en constituant d'abord une historiographie... (p. 11)

On s'apercevra chemin faisant que les raisons qui ont sans cesse différé une histoire de la philosophie québécoise tiennent autant à la nature du donné, qu'au manque d'historiens de la culture. (p. 11)

Nous voudrions ici rassembler des travaux historiques sur la philosophie au Québec, dans la mesure où cette philosophie tant comme discours que comme institution, fut partie prenante dans la constitution des idéologies et des travaux actuels où se laisse lire la figure plus immédiate du travail historique. (p. 13)

Dans ces extraits de Leroux, trois expressions croisent le fer pour s'approprier le rôle d'indice du corpus philosophique d'ici: "philosophie au Canada-français", "philosophie au Québec" et "philosophie québécoise". N'y manque plus que la formule "philosophie canadienne-française"!

Revenant aux éléments de la grille de lecture présentée en début de cette recherche, je traduis la présence d'une multiplication des vocables

dans le texte de Leroux, comme une manifestation de ce qui peut se produire lors du passage d'une ancienne formule à une nouvelle, pour la désignation d'un même objet dans une langue vivante. Pour un temps les deux types d'usages peuvent se rencontrer, mais déjà il est à prévoir que la nouvelle désignation prévaudra sur la plus ancienne, dans la mesure où celle-là représente un gain en termes d'ajustement à de nouvelles mentalités, à des changements dans les perceptions ou les formes de vie. Il est donc probable que la présence des formules "philosophie au Québec" et "philosophie québécoise" contribuera à la disparition des formules d'hier employées pour illustrer le corpus d'ici. Moins adapté aux évolutions d'une collectivité s'identifiant désormais comme québécoise plutôt que canadienne-française, ce dernier qualificatif devient de moins en moins utilisé dans notre vocabulaire. Il serait donc étonnant qu'il survive plus longtemps en philosophie qu'ailleurs.

Mais ce qu'il y a de plus intéressant au sujet de l'emploi de l'expression "philosophie québécoise" par Leroux, c'est non seulement qu'il donne à l'innovation langagière de Brault un sens précis, (le seul qui lui convient à mon avis) celui de corpus, mais qu'il signale une nouvelle enquête au niveau de la philosophie sur notre territoire, celle de la recherche sur son propre passé. Pourquoi cette enquête? Pour combler le vide laissé par une rupture? Pour remédier aux lacunes laissées par l'héritage d'une thomisme s'adonnant peu à l'étude des transformations de son propre territoire philosophique? Pour mieux savoir ce que nous fûmes, ce que nous sommes en train de devenir? Pour mieux se définir ici, maintenant, en philosophie?

Une appropriation de son passé philosophique par voie d'analyse des matériaux laissés par ses auteurs et par voie de classifications d'ordre historique répond à tous ces besoins. C'est pourquoi ce genre d'activités, études d'auteurs passés, révisions de corpus, recherches historiques, fait partie constante du travail philosophique en quelque lieu où il se trouve. En multipliant les regards sur le passé, ce type d'enquête élimine diverses obscurités, offre de nouvelles perspectives en même temps qu'il permet de mieux apprécier la distance entre ce que nous étions, ce que nous sommes et ce que nous voulons devenir. Sans passé, la conscience philosophique d'un lieu semble vouée à l'incertitude, à l'emprunt ou à la répétition, qui sait, à la stagnation! N'osant faire le saut dans l'inconnu d'hier, ou n'ayant pas le courage d'assumer son propre héritage, la conscience philosophique d'un lieu s'habitue à dévaloriser ses productions, à se priver des leçons qu'elle pourrait en tirer. Ignorant les pertes et gains d'hier, elle risque de tourner à vide et d'ignorer les urgences d'aujourd'hui. Sachant pertinemment d'où elle vient sur son propre sol, il lui sera plus facile d'imaginer où elle pourrait aller. En ce sens, la présence des mots "philosophie québécoise" pour désigner le corpus d'ici implique une nouvelle conquête de la philosophie après la rupture de la révolution tranquille, celle du passé local. Comme le thomisme d'hier se préoccupait peu de ce genre d'investigation, cette conquête répond à un vide qu'il faut combler d'urgence pour une communauté désireuse d'assumer toutes les exigences d'un savoir qui se construit d'abord par la connaissance de ses propres évolutions. Elle va donc à l'inverse d'une négligence de la philosophie d'hier, qui pourrait en partie expliquer l'ambiguïté des attitudes au

sujet de notre propre histoire philosophique, et diverses autres difficultés dont il faudrait se débarrasser pour embrasser la philosophie sous tous ses angles, dans tous ses replis, dans toutes ses exigences. Elle remédie au déracinement de la rupture. Elle signale une nouvelle phase des évolutions d'une nouvelle communauté philosophique. Elle nous libère des contraintes liées aux ignorances d'hier.

5. 1974 ROBERT HEBERT:

"Pensée québécoise et plaisir de la différence", Brèches 3, 1974, pp. 31-39.

Ce texte est une expérience... dans la mesure où il fait apparaître le processus global qui vient définir non seulement les données du problème, à savoir l'identification (ou non) d'une pensée québécoise, mais encore l'idée même d'une différence irrécupérable... (p. 31)

Questionnement lourd de sens car 1) il exige une in-différence certaine face à notre conscience malheureuse latente (ne pas être comme) et une levée définitive de l'obstacle psychologique, cette paralysie traditionnelle de celui qui n'est rien à ses propres yeux... (p. 31)

On croit que la question d'une philosophie québécoise n'est pas elle-même philosophique parce qu'elle n'a pas produit autre chose que ce questionnement. (p. 32)

Enfin, Hébert poursuit pour affirmer nettement que son texte:

inscrit la question d'une pensée québécoise comme nouveauté philosophique déjà à l'œuvre (...) car le doute et l'espoir qui le font se produire sont déjà une manière

différente de vivre l'exercice de la pensée (pensée qui n'est pas nécessairement "philosophique") - nous ne savons pas heureusement ce qu'est la philosophie. (p. 33)

L'expression "philosophie québécoise" prend un nouveau sens dans le texte d'Hébert, un troisième sens où celle-ci devient une "nouveauté philosophique".

Les glissements de philosophie québécoise à pensée québécoise et ensuite nouveauté philosophique, et à la proclamation d'une heureuse ignorance de la philosophie, chez Hébert, consomment le cycle des évolutions majeures de l'expression "philosophie québécoise" dans son usage par les auteurs d'ici.

Ne cherchant plus à dégager ce que pourrait être demain, à la manière de Brault, Rhéaume, Chapdelaine ou di Lauro, Hébert entreprend un nouvel effort de nomination dans chaque ligne d'un texte-expérience identifiant les difficultés et exigences de la rupture, les obstacles à franchir, le besoin de connaître suffisamment le champ philosophique pour le dépasser, et l'importance de la conscience de ses interrogations comme démarche nouvelle. A l'encontre de Leroux, Hébert se soucie moins du corpus d'ici que de la nouveauté philosophique naissant sur son territoire dans son emploi des mots de Brault.

Premier auteur à utiliser l'expression "philosophie québécoise" comme une réalité philosophique non plus à venir, mais déjà à l'œuvre, Hébert affirme ainsi une dissidence consommée. Cette dissidence qu'il assume se définit par rapport à la rupture locale vis-à-vis du thomisme d'hier, et

par rapport à tout ce qui peut se faire au niveau de la philosophie contemporaine en divers courants philosophiques. Cette dissidence se veut radicale. Elle s'inscrit dans la logique implicite d'une interprétation extrême du défi de Brault. Elle est invention de sa voie, aventure dans le risque hors des sentiers battus. Elle est surtout la philosophie à venir devenue philosophie de maintenant. Elle est rupture globale, point de vue qui se rencontre chez divers auteurs d'ici, en refusant de s'identifier à des horizons philosophiques pré-définis.

Elle fait ce qui ne fut pas fait jusqu'ici par "la philosophie drapée dans le manteau de la religion". D'où l'importance de sa présence. Jusqu'à ce jour nous n'avons pas en notre territoire philosophique créé des cheminements susceptibles de devenir des avenues à poursuivre, des traditions à partir desquelles nous pourrions encore aimer philosopher. Celui qui choisit la voie de la dissidence, le radicalisme d'une rupture globale, se situe donc dans la position apte à combler cette absence, à la remplacer par une autonomie nouvelle, où des visions inédites apprennent à se construire.

Il réalise de ce fait ce que tout véritable philosophe accomplit lorsqu'il choisit de donner un nouveau mouvement à la philosophie en ses lieux. Tantôt cela donne, en tel lieu, la phénoménologie, en tel autre lieu, l'empirisme logique. Ici cela donne la voie de la dissidence, une voie de plus en plus perceptible à mesure que le philosophe "ose ne pas savoir philosopher". Pour Hébert cela signifie la conscience de sa nouveauté philosophique, le choix de prendre parole à partir de sa situation dans sa complexité. Accomplissant ici et maintenant le voeu de

Brault dans sa mesure et sa démesure, c'est en ce lieu que se réalise la plus passionnante des possibilités, celle de parvenir à une autonomie philosophique, possible uniquement dans la conquête d'une écriture fondue dans son propre creuset. Mais peut-on appeler cela "philosophie québécoise"? Ne serait-il pas bon ici de préciser que celui qui prend comme point de départ de son écriture philosophique le refus de s'identifier à un courant particulier déjà connu, réalise une nouveauté philosophique comme nouvelle aventure à l'intérieur du corpus de la "philosophie québécoise" qui lui peut en comprendre plus d'une?

6. 1976 CLAUDE PANACCIO et PAUL-ANDRE QUINTIN:

"Introduction au collectif", Philosophie au Québec, Montréal-Paris-Tournai, Coll. l'Univers de la Philosophie, Bellarmin/Desclée, 1976, pp. 9-22.

Le Québec d'abord. Nous ne sommes pas sans savoir que le terme n'a toujours eu la même résonance et que pendant longtemps, bien que le nom existât, on parlait plus volontiers du Canada-français ou même du Bas-Canada. A telle enseigne que certains se demandent s'il n'y a pas quelque anachronisme à utiliser à propos du XIXème siècle, par exemple, l'expression de "philosophie québécoise". Les connotations politiques et nationalistes, qui sont aujourd'hui rattachées au mot "Québec" risquent en effet de faire oublier que nos ancêtres n'étaient pas des "Québécois", mais des "Canadiens-français", voire des Canadiens tout court (par opposition aux "Anglais"). Qu'il suffise cependant de rappeler ce risque, sans que la pertinence du titre soit affectée. (p. 11)

Mais le titre du livre n'est justement pas "philosophie québécoise" mais bel et bien "Philosophie au Québec". Que l'on considère ces deux

expressions comme ayant un même sens de corpus philosophique - et c'est bien la fonction que leur accorde Panaccio et Quintin - il demeure ce petit fait que le titre préféré ici n'est pas "philosophie québécoise". Pourquoi? Est-ce hasard ou choix? Choix pour éviter toute confusion avec l'emploi de l'expression "philosophie québécoise" comme philosophie à venir, ou encore comme "nouveauté philosophique"?

Aussi longtemps que l'emploi de ces mots ne sera pas fixé, les interrogations tant qu'aux significations à leur donner, aux usages à préférer, seront à poursuivre...

On simplifie les choses ici en choisissant de remplacer l'expression "philosophie canadienne-française" par l'expression "philosophie québécoise" mieux adaptée à la conscience d'aujourd'hui. Je la préfère à l'expression philosophie au Québec, bien que ces deux formules puissent très bien jouer le même rôle d'indice du corpus d'ici. Je la préfère pour cette raison banale que dans les jeux du langage philosophique on parle plus couramment de philosophie française que de philosophie en France. Ensuite, parce que l'habitude de penser en termes de corpus devant ces mots permettrait peut-être de préciser le contenu des discours sur notre territoire philosophique. C'est nous qui sommes donateurs de sens, il importe donc de viser le maximum de clarté dans nos descriptions qui ne devraient pas multiplier le vocabulaire inutilement ou de manière à susciter plus de confusion que d'élucidations. De plus, l'usage habituel de l'expression "philosophie québécoise" pour le corpus d'ici, permettrait, obligerait à préciser nos propos, obligerait à voir que l'emploi de Brault a quelque chose d'irrégulier, etc.

7. 1982 LESLIE ARMOUR:

"Religion et philosophie au Québec et au Canada anglais", Philosophiques, Vol. IX, No. 2, oct. 1982, pp. 315-316.

Il existe encore une société unique québécoise, et je pense que l'idée d'une société communautaire reste vivante. D'après moi, également, on trouve sous différentes formes dans la vie et dans la littérature québécoise une expérience de la transcendance. Mais comment peut-on l'exprimer? (pp. 315-316)

Quelle pensée pourrait remplacer le thomisme? Il existe des philosophies "existentialistes" et "phénoménologiques", mais elles ont une base nettement individualiste. Il est peut-être possible de les utiliser pour exprimer la transcendance, mais pas pour expliquer une "société organique". (p. 316)

La philosophie analytique et le positivisme ont fait des tenants qui ont actuellement une certaine influence sur les universités. Mais celle qu'ils exercent sur la vie publique n'est pas grande. (p. 316)

Quand on n'a pas de philosophie, il faut emprunter des modèles sociaux à d'autres sociétés. (p. 316)

Toutefois on attend l'avènement d'une philosophie vraiment québécoise, en ce qui me concerne, j'attends et j'espère. (p. 316)

L'emploi de l'expression "philosophie québécoise" par Armour, vient ajouter une variation additionnelle dans le tableau des usages de cette formule sur notre territoire. Partant d'une image de la société québécoise comme société communautaire et portée à la transcendance,

Armour en vient à la conception d'une philosophie qui serait elle aussi organique et transcendante, la seule approche, selon lui, qui mériterait le nom de "philosophie québécoise".

Estimant le constructivisme, la phénoménologie, l'existentialisme, le marxisme, la philosophie analytique, - enfin, n'importe quels courants philosophiques qui se rencontrent désormais en philosophie sur notre territoire - comme autant d'approches qui ne sauraient répondre simultanément à ses deux critères d'organicité et de transcendance, Armour en vient à la conclusion que la philosophie québécoise n'existe pas; il attend, il espère son avènement. En cherchant nettement à identifier une pensée qui remplacerait le thomisme et en déterminant les critères précis de cette pensée, Armour tend à faire apparaître la philosophie québécoise comme une manière spécifique de philosopher, comme un courant philosophique futur qui viendrait se poser à côté de, à l'encontre ou à la place, on ne sait trop, de ces divers courants qui se rencontrent déjà sur notre territoire. Quoi qu'il en soit, il n'est pas certain que ce genre de notion suscite beaucoup d'enthousiasme. Dans l'éventualité où elle servirait d'orientation à une écriture philosophique nouvelle, les restrictions qu'elle impose au départ s'opposent à la liberté d'exploration qui constitue une facette majeure du réseau de signification ouvert par Brault, sous le couvert des mots "philosophie québécoise". Dans le cas où les critères d'Armour seraient utilisés pour juger de la "québécoïtude" d'une œuvre réalisée en nos lieux, ils risquent d'éliminer du coup des travaux qui ne pourraient

comprendre qu'un de ces critères ou encore qui se construirait à partir de tout autre principe. Une "transcendance" imposée n'inspirerait plus personne. Celle-ci doit demeurer le fruit d'un cheminement personnel.

En dépit des résistances qu'elle pourrait susciter, l'intervention de Leslie Armour offre tout de même l'occasion d'illustrer le lien étroit entre nos perceptions, nos pratiques, nos définitions et les confusions qui se produisent lorsque nos perceptions ne s'accordent pas entre elles au sein d'une même communauté philosophique. On peut constater ici que suivant le sens donné par les uns et les autres aux mots "philosophie québécoise", celle-ci, tour à tour, apparaît ou disparaît. Pour qui comprend déjà les mots "philosophie québécoise" comme l'ensemble des productions passées et présentes de la philosophie nord-américaine de langue française, l'attente d'Armour apparaît comme une bizarrerie dans la mesure où il pourrait dire qu'Armour pose comme absent, ce que le premier affirme comme présent. Celui qui, par contre, entend "philosophie québécoise" comme une manière spécifique de philosopher qui serait représentative d'une entité culturelle spécifique, peut saisir la pertinence des observations de cet auteur qui reprend en quelque sorte, une vingtaine d'années plus tard, un discours semblable à celui de Brault, avec certaines nuances, avec cependant cette différence que les données ne sont plus tout à fait les mêmes qu'il y a vingt ans. Ce qu'Armour ne semble pas considérer.

Des philosophes d'ici, aussi concernés qu'Armour par l'avènement d'une parole native, philosophent déjà pendant qu'il espère toujours.

Comme le voyait Hébert en 1974, l'attente en philosophie doit rapidement se métamorphoser en réalisation. La philosophie de ces auteurs déjà à l'oeuvre n'est pas nécessairement organique et transcendante. L'univers qu'ils habitent est peuplé d'objets multiples. Ceux-ci peuvent être aussi variés que l'autorise un point de départ aussi flexible que celui de "penser avant tout à partir de soi" ou "philosopher à son coeur, à sa guise" dans une entreprise où la conscience prend l'initiative de sa liberté. Encore faut-il savoir les lire et les reconnaître.

A ce point-ci des évolutions de la philosophie sur notre territoire, la position régressive (à mon avis) d'Armour m'apparaît comme une méprise liée à l'ambiguïté de nos emplois de l'expression "philosophie québécoise", à notre manque de conceptualisation face à ces mots qu'on utilise tantôt d'une manière vague ou indéfinie pour parler de choses semblables à celles évoquées par Armour ou de façon plus précise à la manière des Lamonde, Leroux ou Houde. Voilà pourquoi je tends dans ma recherche actuelle à proposer d'identifier le genre de préoccupation contenu chez Armour et d'autres penseurs d'ici comme "voie dissidente". Cette appellation permet de catégoriser leur position à l'intérieur du territoire philosophique québécois, qui désormais connaît aussi des positions identifiées à divers courants philosophiques et même diverses formes de marginalités qui ne tiennent pas nécessairement à se considérer comme adeptes d'une voie dissidente; c'est-à-dire, d'une voie imprégnée par l'ambition de créer une parole à sa guise, inspirée par Brault, à la conquête de ses avenues et méthodes et refusant au départ l'adhésion à des formes philosophiques établies. La seule identification qu'une voie dissidente s'alloue est celle d'un souci commun né d'une conscience de son territoire et désireuse de répondre au

défi majeur qu'exige celui-ci en terme d'autonomie ou de parole nouvelle, à partir de soi, de ses lieux et aspirations.

A ce point-ci de ces évolutions diverses et récentes, celles-ci nous obligent désormais à nous demander si l'impertinence ultime ne serait pas justement celle de continuer à entretenir sur un même territoire philosophique la co-existence d'affirmations aussi opposées quant à l'existence ou la non-existence de la "philosophie québécoise"? Celle de continuer à entretenir une telle diversité dans nos usages des mêmes mots?

Pour mieux se faire et pour mieux se dire, une certaine stabilité dans nos usages de l'expression "philosophie québécoise" devient urgente, de même qu'une meilleure description, catégorisation de nos plus récentes évolutions.

8. 1983 MARC CHABOT:

"La philosophie devant la pensée coloniale: sommes-nous des banlieusards philosophiques?", Objets pour la philosophie, Québec, Pantoute, Coll. Indiscipline, 1983, pp. 53-81.

... j'ai été de ceux qui pensaient qu'on pouvait faire advenir de cette manière (par la recherche des textes du passé) une philosophie québécoise. Le malheur, c'est qu'on a trop rarement expliqué ce que pouvait signifier une "philosophie québécoise" (p. 57)

C'est justement ce débat entre les tenants d'une philosophie québécoise et les autres qu'il faudrait tenir. (p. 58)

L'idée d'une philosophie québécoise a toujours fait peur parce qu'elle a été comprise comme une contradiction dans les termes. (p. 66)

C'est à l'intérieur de paramètres tout à fait nouveaux qu'il nous faut je crois poser la question de la philosophie au Québec. Je suis de moins en moins convaincu qu'on puisse comprendre ce qu'elle a été et ce qu'elle peut être en tentant par tous les moyens de la situer à l'intérieur de la philosophie traditionnelle.
(p. 27)

Tout auteur inscrit dans la communauté philosophique d'un lieu, d'une époque, est toujours dépendant des instruments que ce lieu, cette époque et cette communauté philosophique ont su se donner; tout comme la conscience et la vitalité de toute communauté philosophique s'enrichit des apports individuels de chaque auteur pour clarifier et agrandir sa démarche en termes de conscience. Il n'en est pas autrement pour nous et particulièrement dans le cadre restreint de mon analyse, il en est ainsi pour nous lorsqu'on parle ici de "philosophie québécoise". Tout auteur intéressé par la philosophie québécoise ne peut éviter d'être concerné par l'interprétation de l'expression "philosophie québécoise" qui a connu plusieurs versions sur notre territoire. Ces deux mots se construisent dans notre vocabulaire. Ils apprennent à s'y tailler une place. En cela ils ont une histoire qui se narre en observant les variations qu'ils produisent à mesure de leurs emplois dans le temps. Par conséquent, la position de chaque utilisateur de l'expression en question est largement affectée, conditionnée, par le degré de conscience atteint par sa communauté philosophique à son propos lors de son emploi. Ce qui retient en ce cas mon attention chez Chabot, c'est le fait que sa familiarité avec un milieu philosophique en transformation lui permet un regard jouissant d'un recul plus grand face à l'expression "philosophie québécoise" que celui qui était disponible pour les premiers utilisateurs

d'une formule naissante, d'où sans doute son habileté à percevoir quelques unes des ambiguïtés de celle-ci sur notre territoire.

Chabot est conscient que la formule de Brault évoque de curieuses connotations pour une bonne partie de sa communauté philosophique:

Le terme "philosophie québécoise" signifie pour elle "philosophie nationale" ou encore "recherche sur le patrimoine". (p. 57)

Chabot saisit que ces deux types d'interprétation sont insatisfaisants, sont devenus problématiques pour ne pas dire péjoratifs sur son territoire. A partir de ce constat de Chabot, il appert, à mon avis, que son observation du sort réservé par la communauté d'ici à la conception d'une "philosophie québécoise" comme philosophie nationale, démontre en fait la maladresse d'une telle description qui a finalement desservi ses promoteurs. Les mots "philosophie nationale" ont fait craindre l'avènement d'une philosophie québécoise comme régionalisme philosophique, pendant que leurs auteurs visaient moins cela qu'une maturité philosophique nouvelle en accord avec leur mentalité, leurs aspirations, et qui s'exprimerait en esquissant ses propres méthodes, avenues, etc.

Formulé en termes de "philosophie québécoise/philosophie nationale", il semble que le message ne se soit pas trop bien répandu. Ainsi, il a créé plus de malentendus qu'il n'a réussi à rendre visible ce qu'il voulait faire ressortir de son obscurité. Les mots n'étaient pas appropriés à la tâche contemplée.

Pour ce qu'il en est de la tendance à identifier une "philosophie québécoise" avec des recherches sur le patrimoine, il appert que cette façon de percevoir s'avère une réduction de ce que Chabot entend désormais par les mots "philosophie québécoise". J'écris ici "désormais" car Chabot lui-même nous informe du fait qu'il fut pour un temps de ceux qui croyaient pouvoir faire advenir une philosophie québécoise par le biais d'études, de recherches sur le passé.

De cet aveu, je retire trois choses:

1. que l'interprétation "philosophie québécoise/recherche du patrimoine" affectant encore la communauté philosophique d'ici tiendrait donc en partie de la façon même de s'exprimer qu'adoptaient certains de ceux qui participaient à une enquête sur notre passé (au début des années 1970);
2. que la façon de s'exprimer à ce moment-là s'explique à son tour par le manque d'habitude de concevoir l'expression "philosophie québécoise" comme formule substitut de l'expression "philosophie canadienne-française" qui servait auparavant d'indice de notre réalité philosophique globale, et l'usage prédominant de l'expression "philosophique québécoise" à la Brault, soit comme l'inconnu à venir ou à faire advenir;
3. que Chabot lui-même n'a pas toujours conçu la "philosophie québécoise" de la même manière.

Celui qui entend faire "advenir" une "philosophie québécoise" doit nécessairement la considérer comme non-advenue comme absente, comme à venir.

S'il en fut ainsi pour Chabot, il n'en est pas resté là. Malgré le silence du texte sur ce qui a pu favoriser la venue d'une modification dans sa manière de penser une "philosophie québécoise", le développement ultérieur de sa réflexion permet au moins d'établir que l'essentiel du changement survenu pour lui peut se décrire en termes d'un passage d'une notion de "philosophie québécoise" comme inconnu à faire advenir, à une notion de celle-ci comme notre réalité philosophique globale. C'est là un aboutissement tout à fait intéressant. La modification aurait pu aller dans un tout autre sens. Chabot aurait pu par exemple tout simplement concevoir la "philosophie québécoise" comme une nouvelle pensée à l'œuvre sur notre territoire, comme quelque chose de semblable à ce qui se rencontre chez un Hébert, ou à ce que j'appelle une voie différente, une voie dissidente. Chabot ne tombe pas dans ce piège qui consisterait à limiter la signification de l'expression "philosophie québécoise" à une certaine manière de philosopher comme cela se rencontre chez Armour. Sa conception embrasse plutôt notre réalité philosophique dans tous ses aspects: les œuvres du passé, les travaux sur les auteurs d'ici, la recherche en histoire, l'écriture philosophique actuelle, les climats dans lesquels s'accomplissent ces réalisations, les critères qu'on emploie pour se juger, etc.

Tous ces lieux qu'embrasse l'expression "philosophie québécoise", pour Chabot, ne se découvrent pas à l'intérieur d'une définition donnée dans son texte, mais à travers ses lignes où la réflexion porte sur tous ces points.

Chez Chabot, tous les lieux s'entremèlent et sont traités dans la généralité de la formule, mais c'est un avantage de son texte d'identifier plusieurs contenus et de nous permettre d'observer qu'il pourrait y avoir un gain en termes de clarté si chacun parlant de "philosophie québécoise" se donnait la peine de distinguer chaque facette qu'il veut explorer.

Pour ce qui en est de Chabot si je résume les problèmes qu'il soulève au sujet de la philosophie québécoise, j'obtiens les éléments suivants:

1. difficultés au plan du vocabulaire: on ne s'entend pas sur la signification des mots "philosophie québécoise";
2. connotations péjoratives ou divergentes évoquées par la formule "philosophie québécoise";
3. méconnaissance et mépris du passé et du présent;
4. tendance à une dichotomisation du milieu philosophique actuel entre "tenants de la philosophie québécoise et les autres", ou encore tendance à penser notre milieu en termes de "deux mondes philosophiques", celui des autres et le nôtre;

5. emplois de critères empruntés pour juger du passé ou du présent;

6. besoin de nouvelles façons de nous décrire.

Toutes ces facettes n'appartiennent pas aux mêmes régions de cet ensemble que constitue la philosophie québécoise pour Chabot. Certaines difficultés se posent au plan du vocabulaire, d'autres concernent le climat actuel de notre communauté philosophique, certaines s'appliquent aux problèmes de l'histoire de la philosophie, ou renvoient aux champs de la création et de la critique philosophiques. Les difficultés observées par Chabot n'appartiennent pas aux mêmes régions de la philosophie québécoise. Elles illustrent cependant les aires où une progression peut se faire pour nous. En distinguant chacune des sphères où se présente une difficulté, en accordant à chacune un espace précis dans nos discours, ces derniers pourraient grandement se clarifier. Jusqu'à présent, les auteurs étudiés ici ont utilisé l'expression "philosophie québécoise" chacun à leur manière, en évoquant des contenus souvent dissemblables. Certains embrassent plusieurs contenus à la fois sans établir de distinction, comme s'ils ne parlaient que d'une seule chose. En traitant de tout à la fois sous le couvert d'une même formule, on cache les problèmes, et il devient impossible de les solutionner. Les problèmes qui se posent ici en ce qui a trait à la reconstruction de notre passé ne sont pas, ne peuvent pas être les mêmes que ceux qui existent au niveau du climat ou de l'écriture philosophique. Chaque plan

doit concevoir et recevoir ses propres solutions. Chaque plan réclame une expertise particulière et l'on doit prendre le temps requis pour acquérir cette expertise.

L'expression "philosophie québécoise" est née d'une révolution philosophique et j'ai souvent l'impression qu'on oublie les exigences d'une révolution. Ce que le texte de Chabot rend visible, une fois comparé avec d'autres, c'est le temps qu'il faut à cette formule pour gagner du sens. Ce qu'il rend visible aussi, c'est que les difficultés que pose la signification de la formule tiennent autant de ceux qui l'ont employé à leur manière que de ceux qui l'ont entendu, à leur manière aussi. Ainsi, le sens que lui donne Chabot diffère sensiblement de celui que lui donne un Brault ou un Armour.

Chez Armour, l'expression "philosophie québécoise" s'appliquait uniquement à une certaine manière de philosopher, à un style précis où se retrouverait la transcendance ou le reflet de l'esprit, de la mentalité québécoise. Ceci n'a rien à voir avec le problème du passé, de l'histoire de la philosophie, ou avec les types de philosophie que nous pratiquons effectivement, de telle sorte que la "philosophie québécoise" n'existe pas pour lui, elle est toujours ce qui est à venir.

Pour Brault, la formule excluait également le passé jugé non philosophique, idéologie, ou encore comme ce avec quoi il fallait rompre. Son innovation langagière consacrait en quelque sorte la rupture avec le passé. En même temps, elle représentait le choix du risque, la démarche dans l'inconnu, la prise d'une direction nouvelle, le goût d'une autonomie au niveau de l'écriture philosophique. Signe d'une nouvelle

liberté philosophique, la formule fonctionnait essentiellement au niveau du monde symbolique de la signification. Tronquée de son passé, sans autre présent que sa propre affirmation, la formule contemplait l'avenir philosophique québécois, en même temps qu'elle proposait un défi d'envergure à une nouvelle communauté philosophique.

Pour Chabot, la formule fonctionne tout autrement. Le contexte a changé. L'urgence d'hier n'est plus celle d'aujourd'hui. Dégagée de ce qui se passait il y a plus de vingt ans sur son territoire, la perspective de Chabot n'a pas les préjugés d'hier vis-à-vis un passé dont il n'a pas subi les tourments. Pour lui, le passé est tout simplement à connaître, à reconnaître, comme nous connaissons le passé de différentes communautés philosophiques. Les problèmes de l'avenir ne se posent pas non plus comme ils se posaient à l'heure de Brault. Brault s'employait à imaginer de nouvelles voies d'exploration. Chez Chabot, on sent que celles-ci se rencontrent dans les diverses expériences d'écriture philosophique réalisées depuis la rupture des années soixante par divers auteurs d'ici.

Les difficultés que soulève Chabot ne sont plus imputables aux pressions d'un thomisme qu'on a délaissé. Plusieurs d'entre elles à mon avis sont encore liées à l'ambiguïté de l'expression "philosophie québécoise", mais l'ambiguïté de celle-ci résulte à son tour des nouvelles exigences d'un milieu philosophique en révolution. Dans une telle situation tout est à reconstruire à la fois. Les perceptions sont différentes, de nouveaux problèmes surgissent, de nouvelles attentes, le tout exigeant de nouvelles conceptualisations. Des champs d'explorations

qui ne faisaient pas partie de nos habitudes apparaissent. C'est la première fois que la philosophie se retrouve en autant de mains séculières sur notre territoire. L'héritage philosophique d'hier ne nous préparait nullement au travail de l'historien de la philosophie, quand il concerne notre propre histoire. Nous ne connaissons guère notre propre passé philosophique. Partant nous n'avons pas l'habitude de lire nos propres matériaux. Relent de cet héritage, nous conservons ces inhabitudes quand vient le temps de lire nos productions immédiates ou d'étudier celles du passé. En ceci notre rupture n'est pas achevée, nous n'avons pas appris, comme le remarque Chabot, à prendre au sérieux nos matériaux. C'est un lien, un résidu des attitudes d'hier avec lesquelles il nous faut rompre pour une affirmation, pour une émancipation totale.

En fin de compte, Chabot dresse un bilan de nos cheminements récents, et cela, il le fait en identifiant le tout sous le couvert de la formule de Brault. Procédant ainsi, il accorde à cette formule une signification plus large que celle que lui donnait son créateur. Si je vais au bout de ce qu'elle implique, la réflexion de Chabot démontre que finalement la "philosophie québécoise" c'est notre affaire à tous. Elle est le lieu où se répertorie ce que nous étions, ce que nous sommes et ce que nous serons en philosophie. C'est le lieu où se rencontrent nos acquis et nos inhabitudes, et nos réalisations actuelles. C'est ce que nous construisons à travers nos actes présents. Cette signification élargie dépasse par conséquent les positions individuelles, nos choix ou refus de méthodes, toute option particulière, pour les comprendre toutes.

Mais je ne suis pas certaine que Chabot le voit entièrement ainsi, parce que lorsqu'il parle en termes des "tenants de la philosophie québécoise et des autres", il n'est pas sûr que tous pour lui seraient subsumés sous l'expression "philosophie québécoise": où situe-t-il les autres? Comment? Une certaine obscurité demeure dans ses propos.

9. 1983 SYLVAIN PINARD:

"La philosophie devant la censure: une guerre de missels ou de la témérité", Objets pour la philosophie, o.c., pp. 177-207.

J'ai opté pour la cause philosophie québécoise, pour être pionnier contre l'homogénéisation universitaire.
(p. 177)

J'y parle de textes vieux de près de trois siècles... (p. 178)

Pourquoi ne pas ouvrir les textes scientifiques pour y inclure notre subjectivité, notre émotivité même, nos conditions de production de textes, nos véritables desseins?

... notre situation périphérique par rapport aux savoirs dominants comporte sûrement des avantages... ce rapport "aux tripes" que l'Eglise d'antan n'avait pas, et que plusieurs institutions philosophiques, sinon toutes, n'ont pas non plus; ce rapport au réel près d'un émotif, d'une poésie... (p. 200)

... se mouiller en philosophie... faire des erreurs sans avoir peur d'être étiqueté, jugé... placer ma dissidence à côté de la norme. En ne sachant pas où cela nous mènera. Comme une espèce de démarche artistique ou de marche vivante qui avance, risque et crée... (p. 200)

... ne pas me fondre en chemin dans le magma des médiocres... (p. 204)

... préférer... les situations claires aux masques de l'hypocrisie... (p. 205)

Sylvain Pinard opte pour "la cause philosophie québécoise". Il modifie l'orthographe de la formule de Brault, mais ce détail semble avoir peu d'impact sur la signification qu'il accorde à ces mots et qui reste à établir à travers le témoignage de son texte. Un texte à l'intérieur duquel un style d'écriture sert de tremplin à la mise en lumière du passé, ou vice-versa, un texte à l'intérieur duquel l'étude du passé sert à la justification d'une écriture personnelle. Passé et écriture s'entrelacent ici l'un et l'autre, et s'interpellent dans le partage d'une même témérité. Mais qu'est-ce dans tout cela qui constitue une option pour la "cause philosophie québécoise"? Qu'est-ce qu'opter pour la "philosophie québécoise" signifie? Qu'est-ce que la philosophie québécoise, quand elle est une "option philosophique", une "cause" contre la pluralité philosophique universitaire? (l'homogénéisation universitaire).

Présenter une étude sur des auteurs, passés ou présents, constituerait-il en soi une option philosophique? Le choix d'entreprendre une analyse de Platon, Husserl ou Dewey, équivaudrait-il à une option pour la philosophie grecque, allemande ou américaine? Ou bien ceci ne consiste-t-il pas tout simplement à accomplir un type de travail ordinaire par lequel la philosophie apprend à multiplier les façons de se concevoir et de se définir et de se situer? Pourquoi en serait-il autrement lorsqu'il s'agit d'une recherche sur un auteur d'ici? Pourquoi cette tendance sur notre territoire à identifier "philosophie québécoise"

et recherche sur le passé? Pourquoi Pinard juxtapose-t-il "option pour une philosophie québécoise" avec sa recherche sur un auteur d'ici? En s'exprimant ainsi, n'est-il pas de ceux qui font associer "philosophie québécoise" à recherche sur le patrimoine?

Mais peut-être est-ce le fait de défendre un style d'écriture nouvelle qui constitue pour Sylvain Pinard une option pour la "philosophie québécoise"? Ou encore, la combinaison de ces deux matières, passé et écriture? Qui sait? Chez Pinard tout se passe assez obscurément, sans doute parce que beaucoup de choses s'agitent finalement dans son texte. Ce dernier, en effet, s'avère à la fois étude d'un auteur du passé philosophique d'ici, plaidoyer en faveur de la création de sa propre parole philosophique, affirmation de sa dissidence et réalisation de celle-ci par une élection de nouveaux moyens sur notre territoire: choix d'un sujet local comme "objet" philosophique, création de sa méthode d'analyse et expression de sa subjectivité.

Point de rencontre de plusieurs éléments qui composent un aspect important de notre territoire philosophique depuis le réseau de significations ouvert par Brault, le texte de Pinard s'inscrit certes dans la coulée des auteurs à la recherche d'une démarche native, originale, pour le philosophe d'ici, avec toutes les difficultés impliquées dans ce type de défi, qui prend chez Pinard l'allure d'une dissidence reconnue, assumée, privilégiée. L'extrême de cette position confirme ainsi ce qui était latent dès le début d'une rupture cherchant à créer ses propres avenues: la connaissance de la particularité de sa démarche comme dissidence par rapport à d'autres manières de philosopher

comme l'avait déjà vu Hébert. Comme cette dissidence s'affirme chez Pinard par le détour d'une étude d'un auteur du passé local, il devient intéressant de se demander à ce moment-ci des évolutions de la philosophie sur notre territoire, si cela est la meilleure voie pour affirmer sa différence! D'une certaine manière, le détour d'une étude d'un auteur du passé philosophique local m'apparaît comme une forme passagère pour affirmer une dissidence qui en principe doit connaître son épanouissement maximal dans la réalisation d'une œuvre philosophique nouvelle...

Comme Pinard ne fait pas de distinction entre recherche sur le passé et création d'une écriture philosophique nouvelle, il se peut fort bien qu'il ne soit pas lui-même parvenu à se situer clairement par rapport à ces deux types différents d'activités philosophiques. L'usage assez restreint qu'il fait de l'expression "philosophie québécoise" ne semble pas lui permettre de faire cette distinction, tout comme il ne peut lui permettre de se définir comme auteur dans une démarche d'histoire de la philosophie ou dans une démarche d'analyste d'auteurs du passé. Cette absence, ou ce manque de différenciation présent chez Pinard reflète, à mon avis, quelques unes des difficultés actuelles de la philosophie sur notre territoire lorsqu'elle se soucie de ses propres évolutions, ou lorsqu'elle se consacre au développement local à partir d'une ligne de pensée inspirée par Brault. Les nouvelles exigences que cette pensée originale soulève, ouvrent plusieurs avenues que nous n'avons pas achevé de distinguer suite à la multiplicité des intérêts nouveaux qui tendent à se développer: besoin d'études des auteurs du passé, besoin de reconstruire l'histoire philosophique locale, besoin de création au

niveau des œuvres philosophiques, besoin de se décrire à l'intérieur de nouveaux paramètres.

Lorsque Pinard parle d'"option pour une philosophie québécoise", ce sont tous ces besoins, qui tendent à s'actualiser. J'utilise donc son texte pour insister sur l'importance, pour nous, de distinguer entre ces besoins variés ceux qui appellent diverses expertises pour se réaliser. Car malgré sa meilleure volonté, un même auteur ne saurait efficacement répondre à tous ces besoins à la fois. D'une certaine façon, on pourrait considérer le texte de Pinard comme une tentative de répondre à ce genre de défi, mais en ce cas on ne peut pas établir ce qui triomphe vraiment chez lui: l'intérêt pour le passé ou pour le présent, l'intérêt pour l'histoire, l'analyse ou l'œuvre? Tout cela se fond chez lui ou se confond. Mais à partir de l'expérience qui se rencontre chez Pinard il faut en venir à ceci, que tôt ou tard, le philosophie d'ici, qui refuse de s'inscrire dans un courant philosophique contemporain reconnu, devra, doit à présent se poser soit comme historien de la philosophie locale, analyste d'auteurs d'ici ou créateur de parole nouvelle dans une œuvre personnelle. Ce sont là trois aires d'activités pouvant chacune se réaliser dans un style particulier d'écriture, en inventant sa méthode ou sa non-méthode, mais comme chaque option réclame une forme d'engagement philosophique particulier, il devient avantageux pour tout intéressé de savoir que ces trois lieux nouveaux devenus possibles suite à une rupture, ne peuvent pas être perçus clairement en choisissant de les identifier sous le titre d'une "option pour la philosophie québécoise". Il est avantageux pour tout intéressé aussi de saisir que cette expression ne lui permet pas de se situer nettement par rapport à la philosophie, par rapport au genre de contribution qu'il veut accomplir en

philosophie. Ici, il ne suffit pas de se poser comme dissident, il faut préciser de quelle manière on entend exprimer cette dissidence, en quel type de travail philosophique.

Pour les besoins de la cause embrassée, il convient de la distinguer par désignation plus précise que celle présente chez Pinard, au risque de la voir disparaître dans le vague d'une formule pouvant englober plus d'un objet. L'incapacité de l'expression "philosophie québécoise" à traduire précisément la sphère des intérêts d'un auteur, son impuissance à identifier nettement les divers lieux (histoire, analyse ou oeuvre) où son énergie peut se déployer, ne permettent pas d'apprécier ces activités comme nouveautés philosophiques devenues possibles sur notre territoire. Cette formule sert donc mal celui qui l'utilise en l'empêchant de se situer clairement en philosophie. Tout comme elle sert mal la communauté qui l'utilise en fondant sous le même vocable des préoccupations qui exigent une nette différenciation, de même que des habiletés et des matériaux fort différents. Toutes aussi importantes les unes que les autres, les dimensions qui sous-tendent la position de Pinard semblent attendre pour leur actualisation une libération des obscurités langagières d'une formule inapte à les rendre visibles. Une fois chaque lieu dégagé, le philosophe d'ici sera plus apte à enrichir la voie dans laquelle il s'engage, qu'il s'agisse d'analyse des textes philosophiques locaux, du travail de l'historien ou de celui du créateur d'oeuvres nouvelles. L'évolution de notre communauté philosophique se poursuivra d'autant plus aisément que tous ceux qui s'intéressent ici à la "philosophie québécoise" sauront que cet intérêt peut se manifester de plusieurs manières, par divers types d'activités philosophiques, à identifier dans leur spécificité.

Illustrant de manière assez évidente certaines difficultés reliées à la texture d'une appartenance à une communauté philosophique en transformation, le texte de Pinard peut aussi nous éveiller à l'urgence de préciser nos possibilités, et à la nécessité de conserver de part et d'autre de nos options, la souplesse requise à l'exploration de nouvelles avenues, car tout nous est nouveau depuis la rupture. Souplesse, ouverture et transparence semblent ici requises pour rendre visibles et actualiser les divers potentiels qui poussent sur notre sol depuis plus de vingt ans. En dégageant progressivement les diverses facettes de ce sol nouveau, en maîtrisant l'expression "philosophie québécoise", en dégageant les divers lieux qu'elle évoque dans nos emplois, des entreprises naissantes seront plus aptes à prendre de l'envergure. A mesure que ces entreprises suscitent les intérêts de ceux qui viennent, l'identification des exigences de chacune permettra de mieux circonscrire les effort là où ils doivent se poser.

Une fois en possession d'une distinction des divers aspects compris dans le texte de Pinard, nous pouvons donc apprendre qu'une voie "dissidente" peut s'exprimer en diverses zones de la philosophie sur notre territoire: histoire, oeuvre ou analyse d'auteurs. Ici ou là, cette dissidence peut toujours réclamer à son départ le choix d'inventer ses outils, le refus de critères traditionnels, le bris des règles, l'affirmation d'un point de vue désireux de lier raison ou rigueur à subjectivité, mais elle ne saurait se passer de l'urgence pour chacun de se choisir soit comme historien de la philosophie locale, analyste d'auteurs d'ici ou créateur d'oeuvres nouvelles. C'est ce qui est à voir derrière tout ce qui agite le texte de Pinard. C'est ce qui est à percevoir comme nouvelles facettes de la philosophie sur notre territoire.

J'achève ainsi mes remarques sur Pinard à partir de son texte. Cependant, avant de refermer le cercle de mes explorations des divers usages de l'expression "philosophie québécoise" par des auteurs d'ici, avant de passer à un bilan des analyses, j'aimerais en guise de conclusion ajouter les commentaires suivants:

1. Après tous les types d'emplois de l'expression "philosophie québécoise" rencontrés depuis vingt ans sur notre territoire, l'heure ne serait-elle pas venue d'opter pour un usage uniforme de cette formule, ne serait-ce que pour mieux orienter nos discours ou leur donner plus de clarté? L'heure ne serait-elle pas venue pour chacun de se demander si son usage de la formule est celui qui convient vraiment au potentiel des mots qu'il utilise?
2. Me situant dans une perspective où la formule créée par Brault devrait désormais faire sens clairement, l'usage restreint, imprécis, exclusif qu'en fait Pinard m'apparaît comme une régression, suite à la signification élargie qu'ont su lui accorder déjà plusieurs auteurs d'ici, soit comme indice de notre réalité philosophique globale. (Leroux, Panaccio, Quintin, Chabot).
3. Seul me semble approprié l'usage de l'expression "philosophie québécoise" qui fonctionne comme l'ensemble des activités philosophiques de notre territoire.

4. La tendance à réserver l'expression "philosophie québécoise" à ceux qui refusent toute approche philosophique déjà construite ou qui s'emploient à l'étude de notre passé philosophique, crée à mes yeux une fausse dichotomie sur notre territoire, ou encore d'inutiles malentendus. Dans la perspective d'une "philosophie québécoise" entendue comme corpus d'ici, entendue comme concept englobant toutes les options qui furent prises ici, qui le sont aujourd'hui, ou qui le seront demain, il apparaît:

a) que la philosophie québécoise dans sa modalité contemporaine est indéniablement plurale, et que refuser cela, va à l'encontre de sa réalité véritable;

b) qu'à l'intérieur de sa diversité se rencontre entre autres, le choix de créer une nouvelle parole philosophique, une voie dissidente souvent présentée ici comme "philosophie québécoise";

5. Le choix qui existe ici d'inventer sa parole, ses critères, sa non-méthode, que l'on peut prendre par goût du risque, fidélité à soi-même, à ses racines, n'est pas cependant un choix philosophique entièrement au même titre que celui d'une option par la phénoménologie, la philosophie analytique ou autre approche du genre. Ce n'est pas le choix d'un type de philosophie particulière, d'une doctrine quelconque, puisque cela justement est à déterminer par chacun qui le pose. C'est plutôt le choix d'un pari, le choix de l'inconnu, de l'initiative d'une conscience soucieuse de découvrir sa voie. C'est un choix a priori, à partir duquel pourront peut-être naître de nouveaux courants

philosophiques, qui plus tard recevront désignation plus appropriée que celle que je suggère. Pour en arriver là, il faudra du temps. Le temps de construire des œuvres puis de les jumeler de quelques manières, si jamais elles offraient des points communs. Cependant, rien ne dit ici, rien n'assure que le choix d'un même pari, conduira aux mêmes philosophies. Comme ce choix est déjà à l'œuvre sur notre territoire depuis quelques années déjà, comme plusieurs auteurs d'ici continuent de le prendre depuis la rupture des années soixante, il devient utile pour en rendre compte de le distinguer nettement des autres options de notre territoire en l'appelant voie de la dissidence. D'autres désignations seraient tout aussi pertinentes, voie de la différence, ou autre. L'importance réside dans la distinction d'une option nouvelle qui peut se manifester pour l'instant à l'intérieur de diverses activités philosophiques.

6. L'option pour une voie dissidente ne peut cependant pour autant qu'elle réclame avant tout cela, nier la possibilité pour tout philosophe d'ici, de réaliser une démarche autonome en d'autres lieux. L'autonomie, l'authenticité, l'originalité de la démarche peut s'accomplir aussi à l'intérieur d'une identification à un courant philosophique reconnu. Une voie dissidente ne monopolise pas les ressorts variés de la créativité philosophique. Tout comme elle ne saurait être elle-même féconde si elle était imposée.

7. Si plusieurs courants philosophiques se développent sur notre territoire suite à une rupture, c'est qu'ils rencontrent diverses attentes qu'ils peuvent satisfaire. Car nulle avenue philosophique ne réussit à prospérer lorsqu'elle a épuisé ses possibilités. Lorsqu'elle

ne permet plus un degré satisfaisant de fécondité, nous le savons pour l'avoir vécu, elle disparaît.

8. D'un autre côté, le choix de se considérer comme dissident par rapport à la variété des courants explorés sur notre territoire, qui peut se traduire pour certains comme choix d'étudier des auteurs locaux ou encore comme élaboration de ses méthodes ou création d'une parole nouvelle dans une oeuvre, n'est en fin de compte que le choix ordinaire de toute entreprise philosophique créatrice vivante, sans lequel celle-ci n'est plus que souvenir. Le besoin de parler ici de dissidence ne s'explique que par le contexte de nos évolutions et la nécessité de mettre en évidence une position nouvelle sur notre territoire, une position qui se concentre sur les problèmes particuliers de notre territoire et s'emploie à les résoudre suivant les intérêts de chaque auteur.

9. Lorsque la dissidence d'un auteur d'ici par rapport aux divers courants qui se rencontrent sur notre sol philosophique se conçoit comme écriture ou parole nouvelle, la logique de sa préférence exige de l'accueillir comme signe de fécondité nouvelle. Comme elle est avant tout devenir imprévisible, elle ne saurait se définir qu'en se faisant. Tel est son enjeu à respecter. Pour justification elle a l'histoire même des évolutions sur notre territoire, les transformations, des mentalités et son propre désir de s'accomplir. Cela devrait suffire.

10. Une voie dissidente est un paramètre nouveau pour décrire la position de ceux qui soutiennent des propos semblables à ceux de Pinard lorsqu'il désire inventer sa méthode, affirmer sa subjectivité, etc.

SECTION B

Bilan des emplois de l'expression

"Philosophie québécoise"

Tous ces textes dont je n'ai retenu que quelques passages, ont en fait beaucoup plus de contenu que ne le laisse deviner mes brèves citations. Néanmoins, ces quelques pièces détachées suffisent amplement à mon triple propos qui vise, premièrement, à rendre manifeste la diversité des nuances rencontrées lors de nos emplois de l'expression "philosophie québécoise", deuxièmement, à examiner les difficultés posées par cette diversité, et finalement, à se rapprocher d'une compréhension meilleure devant une formule qui apparaît régulièrement dans nos discours depuis plus de vingt ans.

Les analyses successives des emplois de l'expression "philosophie québécoise" par divers auteurs d'ici démontrent déjà l'existence d'un éventail de nuances variées. En elle-même, elle permet une accumulation d'informations qui demeureraient autrement dispersées dans des textes rarement rapprochés. Si je rassemble, par conséquent, à ce stade-ci, ce matériel en un même tableau, il sera possible d'observer encore de plus près les divergences et les convergences et les ambiguïtés ayant trait à une formule dont le sens semble à première vue ne pas poser de problèmes. Une fois distinguées les différences majeures entre les auteurs d'ici, il sera plus facile d'approfondir la question posée par cette situation, et plus facile également, d'identifier les lieux où pourraient se préciser nos discours lorsque nous parlons de "philosophie québécoise".

Ne retenant que les aspects essentiels mis en évidence par chaque auteur, j'obtiens le tableau suivant:

Tableau 2

Emplois de l'expression "philosophie québécoise" de 1965 à 1983

Année	Auteurs	Expression	Signification
1964-5	Jacques Brault	Philosophie québécoise	Philosophie à venir Philosophie au Québec Exclut le thomisme Evoque le choix de l'inconnu et la créa- tion d'une parole philosophique d'ici.
1966	Victor di Lauro	Philosophie québécoise	Philosophie nationale Philosophie à venir Une manière particu- lière de penser, suivant le contexte culturel.
1967	Jacques Rhéaume	Philosophie québécoise	Philosophie nationale ou non ? Une philosophie enga- gée. Une philosophie à venir
1968	Gilles Chapdelaine	Philosophie québécoise	Philosophie à venir Excluerait existen- tialisme, thomisme, phénoménologie, etc. (courants philosophi- ques pré-établis)
1972	Georges Leroux	Philosophie québécoise	Corpus philosophique d'ici. Philosophie au Québec Philosophie au Canada français.
1974	Robert Hébert	Philosophie québécoise	Pensée québécoise en oeuvre. Une nouveauté philo- sophique. Différence.

Tableau 2 (suite)

<u>Année</u>	<u>Auteurs</u>	<u>Expression</u>	<u>Signification</u>
1976	Panaccio, Quintin	Philosophie québécoise	Philosophie au Québec Production philosophique d'ici.
1982	Leslie Armour	Philosophie québécoise	Une philosophie à venir. Une philosophie organique et transcendante. Exclut des courants philosophiques tels: constructivisme, philo-analytique, etc Diffère de philosophie au Québec.
1983	Marc Chabot	Philosophie québécoise	Un fait philosophique Le corpus Philosophique québécois. Inclut ou exclut la pluralité, i.e. les courants philosophiques d'ailleurs?
1983	Sylvain Pinard	Philosophie québécoise	Passé philosophique québécois. Une façon dissidente de philosopher. Exclut les courants philosophiques étrangers.

Un premier regard sur le tableau présenté permet déjà plusieurs constatations:

- 1) De 1964 à 1972, suivant l'influence de son auteur, de son créateur Jacques Brault, l'expression "philosophie québécoise" fonctionne

avant tout comme indice de ce qui est à inventer, à construire, à produire, particulièrement au niveau d'une parole ou d'une écriture philosophique nouvelles. Partant, l'expression ainsi utilisée, pose son "objet" comme présentement absent de son territoire, mais désirable pour l'avenir. Au bout, elle représente le défi de l'inédit, le goût d'une originalité, d'une autonomie et d'une maturité philosophiques nouvelles.

2) Dans la décennie suivante, on voit se produire un glissement de sens au sujet de l'expression "philosophie québécoise". Celui-ci se repère lorsque certains auteurs commencent à utiliser cette formule non plus comme indice d'avenir, mais en guise de remplacement des formules précédemment utilisées sur notre territoire, pour désigner sa production philosophique globale, soit, les expressions "philosophie canadienne - française" ou "philosophie au Canada français". Simple substitut de ces anciennes expressions, la formule lancée par Brault perd de son charme mais elle gagne en précision: elle n'évoque plus, dès lors, ces riches connotations qu'elle possédait dans le cadre particulier de son apparition. Un nouveau contexte lui est donné, d'autres aspects apparaissent, qui ne constituent pas l'essentiel des visées de Brault. Ces aspects concernent surtout le travail de l'historien de la philosophie, ils annoncent une nouvelle phase d'évolution pour la communauté philosophique d'ici.

3) En 1974, Robert Hébert vient ajouter une nouvelle dimension au niveau de la signification de la "philosophie" ou "pensée québécoise". Dans cette dimension, l'attention n'est plus invitée à se pencher vers le

passé ou l'avenir, mais à saisir dans le présent ce qu'il révèle d'une pensée "à l'œuvre dans les réalisations d'une tierce-raison" sachant assumer sa différence. "Philosophie québécoise" comme "nouveauté philosophique" n'est plus, comme chez Brault, à attendre, mais quelque chose de déjà là, et à apprécier comme "traduction globale", ou "style de pensée" "qui n'oublie ni les conditions de son engendrement, ni les perspectives critiques de sa valeur-travail." (Hébert, Brèches, o.c. p.39)

4) Durant les années qui suivent les affirmations de Robert Hébert, il est possible de rencontrer l'une ou l'autre des interprétations déjà identifiées de l'expression "philosophie québécoise". Pourtant, ce qui se passe ici de plus remarquable au sujet de cette expression, ne provient pas de cette résurgence, il tient plutôt de ce fait particulier que certains auteurs semblent tendre à fondre ou entremêler diverses connotations, issues de divers types d'emplois, dans leur propre compréhension de la formule. J'irais même jusqu'à dire qu'avec certains d'entre-eux, s'opère un amalgame des significations déjà attribuées à une formule encore instable dans nos dires.

Cette tendance s'observe, par exemple, chez Sylvain Pinard, quand l'expression "philosophie québécoise" semble, pour lui, évoquer et le corpus d'ici et un certain nouveau style d'écriture philosophique. Dans son type particulier d'emploi de l'expression "philosophie québécoise", l'auteur semble avoir retenu quelque chose qui tient des interprétations de Brault et d'Hébert, en même temps que quelque chose des notions des Leroux, Panaccio et Quintin. Des premiers, Pinard semble privilégier

l'idée d'une démarche autonome, des seconds, il retient le sens du corpus d'ici, à l'exception toutefois de la "pluralité". Puisque "pluralité" signifie pour Pinard "homogénéisation", choix de philosopher à l'intérieur d'un courant philosophique préconçu, ce choix entre en contradiction avec sa préférence pour une démarche autonome. Il ne saurait donc correspondre à son sens d'une "philosophie québécoise", soit à quelque chose qui vient d'ici, qui n'oublie pas "les conditions de son engendrement", qui prétend inventer sa méthode, refuse la négation de sa subjectivité, etc.

Dans cette version particulière de l'expression "philosophie québécoise" la fusion de significations issues de divers types d'emploi d'une même formule, l'exclusion de la "pluralité" et l'appropriation de l'expression née en un autre contexte, de la plume de Brault, servent finalement à identifier une position philosophique qui tient à définir sa marginalité non seulement par rapport à la réalité dominante de son milieu philosophique actuel, mais aussi, face à tout ce qui peut exister déjà comme philosophie ailleurs. On pourrait alors conclure ici à une contestation de la philosophie, une anti-philosophie peut-être? Il ne s'agit au fond ni de ceci, ni de cela, mais d'une instance sur le droit (ou le devoir) pour tout philosophe sérieux d'affirmer sa volonté de construire sa propre démarche en assumant son passé et cherchant sa propre voie.

Ce qui fait problème ici pour moi, on l'a vu, ne réside pas dans la légitimité de l'option de Pinard, mais dans l'identification de celle-ci

par les mots "philosophie québécoise". Dans cette manière de procéder, se reflète pour moi une des ambiguïtés de l'expression de Brault sur notre territoire: son oscillation entre sa signification comme corpus d'ici et comme "manière nouvelle de philosopher". Corpus philosophique et "manière de philosopher" ou "option philosophique" embrassent à mon avis deux réalités différentes à distinguer. Comme tour à tour sur notre territoire l'expression "philosophie québécoise" a visé l'une et l'autre de ces facettes, il n'est certes pas étonnant de les renconter soudainement les deux à la fois chez un même auteur, mais confondre ou fondre ensemble ces deux réalités, corpus d'ici et défi d'une écriture nouvelle, peut engendrer d'inutiles confusions. Par ceci, j'entends par exemple, l'usage du détour par le passé pour accéder à une écriture nouvelle. Devant le texte de Pinard, je peux ainsi me demander jusqu'où l'usage de la subjectivité peut servir d'éclairage au visage du passé, de même que la question suivante: "est-ce que l'étude du passé est le meilleur véhicule pour l'exercice d'une écriture philosophique autonome? Quelqu'un ne doit-il pas finalement choisir d'appliquer sa créativité, son autonomie philosophique, soit comme historien de la philosophie, soit comme créateur d'une parole inscrite dans une composition inédite?

L'absence de distinction entre "philosophie québécoise" comme indice de notre production philosophique et manière particulière de philosopher, masque diverses nouvelles possibilités de notre territoire: celles contenues dans une voie dissidente qui peut s'exprimer en construisant ses méthodes, ses instruments pour analyser un auteur du passé (ou du présent), pour s'adonner au travail d'historien ou

simplement créer une œuvre nouvelle. Pinard ne voit pas ces choix semble-t-il, et il est difficile d'identifier où porte l'emphase chez lui. Si je l'ai bien compris, cependant, je dirais que chez lui, l'insistance porte du côté d'une nouvelle manière de prendre parole en philosophie. Dès lors, son étude du passé n'apparaît plus que comme prétexte à l'envolée d'une parole qui veut s'affirmer. En ce cas, pourquoi ne pas aller directement au but?

Malgré les difficultés de la situation due à l'ambiguïté de la signification de l'expression "philosophie québécoise", il m'apparaît tout de même que dans la mesure où Pinard est conscient de la signification de l'expression "philosophie québécoise" comme indice de la production philosophique d'ici, il aurait pu tout de même trouver étrange qu'une même formule puisse à la fois embrasser le passé de son milieu philosophique, rejeter une partie de sa réalité actuelle (la pluralité) et accepter par ailleurs une autre facette de cette même réalité (l'option pour une dissidence, pour la construction de sa parole en dehors d'une identification avec ce qui est déjà établi, avec un courant philosophique ou une méthode philosophique reconnue).

Pour qui pense, ou a l'habitude de penser "philosophie québécoise" en termes du corpus d'ici, - mais où prendre cette habitude? -, il est une incohérence dans cette interprétation de Pinard. Qui pense production philosophique d'une région ou d'une communauté particulière en ayant recours au type d'expression auquel appartient dans la langue française l'expression "philosophie québécoise", entend par là tout ce qui fut et

tout ce qui est d'une région, et non certaines sections de ce milieu. Suivant cet usage, ceci impliquerait, pour ici, que la pluralité philosophique contemporaine de notre territoire est tout aussi "philosophie québécoise" que l'option particulière de Sylvain Pinard.

Ce qu'il illustre parfaitement l'emploi de Pinard, c'est notre manque d'habitude de penser "philosophie québécoise" précisément en termes de production d'ici et les difficultés qui peuvent s'ensuivre en termes de représentations que l'on peut se faire au sujet de son propre territoire: incapacité de distinguer entre étude du corpus et invention de sa parole, incapacité de distinguer entre travail comme historien et travail comme créateur de parole nouvelle ou analyste d'auteurs.

5) En 1982, on découvre avec Leslie Armour que, si d'un côté la philosophie au Québec existe et se caractérise par la diversité des courants philosophiques qui s'y rencontrent, de l'autre, la "philosophie québécoise" n'existe toujours pas pour lui. Conçue comme une manière spécifique de philosopher, comme une philosophie organique et transcendante, la "philosophie québécoise" est toujours à venir. Dans le paysage des emplois de la formule de Brault, cette interprétation de Leslie Armour pousse à l'extrême ce qui était latent dans nos types d'emplois de cette formule, c'est-à-dire la conception de celle-ci comme manière unique, spécifique de philosopher. On pourrait comparer l'interprétation d'Armour avec celle de Pinard: ce que tous deux, à mes yeux, partagent en commun, c'est d'être victimes de la diversité des interprétations de l'expression "philosophie québécoise", partant de

l'ambiguité que cette situation crée sur notre territoire, ce qui les amène, comme bien d'autres, à élaborer leur propre application des mots. Elaboration consciente ou à leur insu, je me le demande? Avantageuse ou source de confusion? C'est ce qu'il faut considérer.

Dans la conception d'Armour, "philosophie au Québec" et "philosophie québécoise" ne coïncident pas, alors que chez la majorité des auteurs d'ici, existe une tendance à les considérer de façon équivalente, cela depuis Brault qui emploie lui-même les deux formules dans le texte d'où est née l'expression présentement examinée. En fait, nous savons que pour Armour "philosophie au Québec" correspond à la "pluralité" contestée par Pinard, tandis que "philosophie québécoise" ne saurait correspondre à cette pluralité. Il est donc une autre similitude ici entre la conception d'Armour et celle de Pinard. Chez l'un comme chez l'autre on rencontre des interprétations qui tendent à exclure la pluralité de leur conception de la "philosophie québécoise". Chez l'un comme chez l'autre, cette exclusion tend à façonner une image dichotomique du milieu philosophique québécois. Ce dernier apparaît alors comme un milieu partagé entre "tenants d'une philosophie québécoise" et "tenants de la pluralité" (pour reprendre le vocabulaire de Chabot et Pinard). Il n'est pas certain que cette image soit un dernier mot. Dans une perspective qui entend l'expression "philosophie québécoise" uniquement comme l'ensemble de la production philosophique d'ici, s'il est un problème à débattre, une division à admettre, elle ne peut exister en ces termes. Plutôt, il convient ici de parler de ceux qui optent pour philosopher à l'intérieur d'un courant philosophique reconnu, et ceux qui choisissent de ne pas

s'identifier à quelque courant que ce soit. Cette nuance a beaucoup d'importance, car elle permet enfin de situer le problème exactement là où il est: au niveau de la liberté philosophique. Que l'on soit d'une option ou de l'autre, qui voudrait renier cette liberté? Qui oserait se la réserver sans l'attribuer également à l'autre? Y-a-t-il vraiment discussion à avoir?

Dans une perspective qui conçoit exclusivement l'expression "philosophie québécoise" en termes d'indice de la production d'ici, le choix de répondre au défi de Brault par un refus d'opérer à l'intérieur de toute pré-détermination philosophique, n'est qu'une facette de la pluralité philosophique québécoise contemporaine, une réponse parmi d'autres. Ceci n'est pas renier l'existence des deux types de choix sur notre territoire, ni leur différence, mais inviter à se demander si la différence entre les deux partis n'est pas de la même espèce que celle de choisir entre épistémologie et constructivisme, philosophie analytique ou phénoménologie, existentialisme ou marxisme dans la mesure où l'option pour une dissidence ou un courant particulier visent d'abord à prendre position quelque part dans la diversité du philosophique.

Ceci n'est pas renier l'évidence de deux types de choix sur notre territoire, mais inviter à se rappeler que le choix en fait, dépasse le nombre de deux, et que tous ces choix reposent finalement sur le plaisir du philosophe dont l'esprit peut être attiré par une ou l'autre des voies nombreuses du possible philosophique, par un type de défi ou l'autre.

Toute voie philosophique posant le même défi, celui de la créativité philosophique, les uns et les autres partagent une même tâche à l'intérieur de contextes et d'exigences variées. On peut certes s'affirmer en s'opposant, mais on peut le faire en se posant.

Ceci étant dit, si je reviens à ma comparaison entre Armour et Pinard, il appert que leur accord sur l'exclusion de la pluralité dans l'expression "philosophie québécoise" se limite à cela. Dès que je pousse un peu plus loin leur interprétation, des nuances entre les deux auteurs risquent de les éloigner l'un de l'autre. Il n'est pas du tout assuré par exemple, que Pinard soutiendrait avec Armour, qu'une "philosophie québécoise" doive nécessairement être une expérience de transcendance. Par ailleurs, pour Pinard, la "philosophie québécoise" n'est pas à attendre. Elle existe, et pour lui, ceci revient à dire qu'elle est au moins l'ensemble de notre passé, et son option, deux choses que méconnaissent la version d'Armour.

Conclusions du bilan:

Il semble donc que même si on réunissait ensemble uniquement ceux qui manifestent un intérêt avoué pour la "philosophie québécoise", quelque soit le sens accordé à ces mots, les discussions pourraient s'éterniser, chacun possédant sa propre version, avec ses propres nuances. Même si je réduis ces dernières à leur minimum, un bilan des divergences entre divers auteurs d'ici révèle qu'il demeure au moins trois interprétations majeures d'une même formule sur notre territoire. Dans une première

version, on pense essentiellement en termes de "philosophie à venir", dans une seconde, en termes "d'indice de la production d'ici", dans une troisième, on parle de "manière personnelle de philosopher", ou de "nouveauté philosophique", de "différence" ou de "dissidence".

En fait, la coexistence actuelle de ces trois centres de signification d'une même expression, enseigne que chacun relève de soucis variés qui ne sauraient se réduire les uns aux autres. Chaque variation conceptuelle d'un auteur procède d'une logique interne qui lui est propre, que l'autre ne possède pas exactement de la même manière. Chacune provient d'un point de vue particulier et se dirige dans une direction qui ne saurait être celle de l'autre. Chaque variation appartient à une région différente des diverses activités de la philosophie, mais avant d'identifier cette spécificité dans une prochaine analyse, il convient à ce moment-ci de retenir que le moins qu'on puisse répéter au sujet de l'expression "philosophie québécoise", c'est que tous ne s'entendent pas sur son sens. Il semble même que de philosophie-àvenir, à philosophie-production-d'ici, en passant par philosophie-qui-est ou qu'on attend-toujours, les oscillations de sens pour une même formule risquent de se perpétuer dans une circularité de plus en plus gênante. A force de se promener entre les types d'interrogation, on risque de tourner en rond. Et qui sait combien d'autres variations sur un même thème pourraient encore venir s'ajouter dans ce concert qui semble ne jamais vouloir s'achever? L'imagination ne semble pas manquer ici. Me manque pourtant une certaine stabilité dans cette profusion d'interprétations, la stabilité de l'expression "philosophie québécoise"

qui, semble-t-il, n'a pas encore suffisamment subi l'épreuve du temps pour se fixer dans nos dires. Faut-il s'y résigner? Est-il possible d'accélérer ce processus? Jusqu'où est-il possible d'intervenir en ce sens? N'est-ce pas nous, à la fin, qui sommes donateurs de sens, et qui par conséquent devons agir de manière à obtenir une clarté maximale dans nos discours?

Une multiplication indéfinie des interprétations de l'expression "philosophie québécoise" obscurcit le ciel de nos entendements. Elle devient vite désavantageuse lorsqu'elle crée des représentations imprécises pour ses interlocuteurs. D'autre part, elle a diverses conséquences dans nos pratiques, car qu'on le veuille ou non, nos façons de nous dire, de nous décrire orientent nos pratiques, comme le rappelle si bien Wittgenstein:

569. Le langage est un outil. Les concepts sont des outils. Maintenant, il se peut que l'on pense que cela ne peut guère faire de différence d'employer un concept ou l'autre. Comme après tout, on peut faire de la physique en calculant en pieds et en pouces plutôt qu'en mètres et centimètres, la différence n'étant qu'une question de bon plaisir. Mais même ceci s'avère faux, si les calculs dans un système exigent plus de temps et d'attention qu'on ne peut leur en accorder.

570. Les concepts nous conduisent à entreprendre des recherches. Ils sont l'expression de nos intérêts et les orientent. (29)

29. Ludwig Wittgenstein, Philosophical Investigations, trad. G.E.M. Anscombe, Oxford, Blackwell, 1953, p. 151. (ma traduction de l'anglais au français)

Ainsi, aussi longuement que l'on pourra, sur un même territoire, dans un même champ de savoir, sous le couvert des mêmes mots, soutenir des positions aussi divergentes que celles ayant trait à l'existence ou à l'inexistence d'une "philosophie québécoise", il est évident que l'on perdra un temps précieux à tenter de démêler ce que nous entremêlons par nos emplois "distraits" d'une formule qui est susceptible de faire meilleur office dans nos dires.

Tant qu'il y aura ici à se demander quel type d'emploi convient, d'où viennent les nuances et les divergences d'un auteur à l'autre, il ne sera pas possible de se consacrer directement à la tâche qu'exige chaque nuance, chaque perspective, celles-ci étant confondues dans l'uniformité des mêmes mots.

Tant que nous demeurerons dans l'ambiguïté au sujet d'une même formule, on peut affirmer qu'il subsistera dans notre pratique actuelle de la philosophie, une confusion qui ressemble "à faire des calculs dans un système nécessitant plus de temps qu'on en a".

QUATRIEME ANALYSE

Sens de l'expression
"philosophie québécoise"

et sens du
"philosophique"

On croit que la question d'une "philosophie québécoise" n'est pas elle-même philosophique parce qu'elle n'a pas produit autre chose que ce questionnement."

Robert Hébert
Brèches, 3 (1974). p. 32.

Une position pessimiste pourrait suggérer qu'il vaudrait peut-être mieux abandonner une formule qui ne réussit pas à fonctionner comme concept clair, comme outil d'un commun accord, au sein d'une communauté philosophique, mais ce serait là négliger de tirer les enseignements précieux pouvant provenir de nos pratiques et des problèmes qui se sont posés et continuent de se poser en notre communauté philosophique. En effet, si en principe nos concepts doivent guider nos pratiques, rien ne s'oppose non plus à ce que l'hypothèse inverse puisse s'avérer tout aussi vraie, à savoir, que nos pratiques peuvent nous servir à préciser nos concepts. De nos façons variées d'utiliser l'expression "philosophie québécoise", il est quand même possible d'apprendre quelque chose, il est possible d'extraire diverses connotations, diverses images, divers points de vue qui nous parlent de notre environnement philosophique et de ses préoccupations majeures. Il est même possible d'y lire les inflexions et les incertitudes de nos évolutions les plus récentes.

Une position pessimiste aurait également pu accepter le verdict voulant que la question d'une "philosophie québécoise" soit

non-philosophique, mais l'entêtement à survivre de l'expression de Brault permet de déduire qu'elle a une importance profonde sur notre territoire.

Dans ce qui vient, je ne me demanderai donc pas si la question d'une philosophie québécoise, qui hante notre milieu, est philosophique ou non (ou pré-philosophique). Je m'intéresserai à découvrir ce qu'elle a produit ici au plan de la philosophie depuis plus de vingt ans. Je poursuivrai une identification des lieux philosophiques où se situent les différents types de discours entretenus sur la "philosophie québécoise". Plus précisément encore, je désire mettre en lumière comment l'expression "philosophie québécoise" comme outil conceptuel a pu intervenir et continue de le faire dans nos pratiques de la philosophie, et comment elle peut nous servir aussi bien que nous desservir lorsque nous l'utilisons.

Dans un cas comme dans l'autre, pour affirmer que la question d'une philosophie québécoise n'est pas philosophique, ou pour tenter d'identifier ce à quoi nous sert et nous a servi la formule de Brault comme outil conceptuel, il faut avoir recours à un sens du philosophique, à une certaine conception de la philosophie.

Sens de la "philosophie québécoise" et sens du "philosophique", doubles facettes d'une même quête, renvoient au contexte global d'un champ de savoir plus d'une fois millénaire, que l'on appelle philosophie. Pôles inséparables, l'éclairage de l'un peut servir à l'autre, cela est

inévitable pour tout philosophe. Cela est inévitable même pour ceux d'ici qui choisissent de philosopher à leur guise, car cette option ne peut se faire sans une conscience minimale de ce que l'on accepte ou refuse.

Sur notre territoire, l'apparition même de l'expression "philosophie québécoise" impliquait déjà le problème, pour nous, de définir ou redéfinir la philosophie. Le premier texte où elle apparaissait ne conduisait pas à autre chose que cette question: comment allons-nous philosopher désormais, comment allons-nous philosopher après l'abandon de ce qui précède?

A cette question, Brault lui-même répondait brièvement par une mise en garde contre ce piège qui consisterait à philosopher sur la philosophie et quelques suggestions, mais surtout par une invitation au risque, à l'aventure dans l'inconnu. Tous les choix devenaient possibles, mais une vingtaine d'années plus tard, le nombre de textes et discussions autour d'une "philosophie québécoise" laissent voir qu'il fallait apprendre d'abord à apprivoiser un défi d'envergure, un défi qui touche le mystérieux d'une incarnation ou d'un renouveau de la philosophie en un lieu.

Suffit-il de souhaiter une philosophie nouvelle pour que celle-ci advienne? Suffit-il d'en appeler à un renouveau pour qu'il se produise? Les réponses à ces questions, nous en connaissons une partie désormais pour les avoir vécues aussi bien que pour avoir appris à les penser. Les réponses à ces questions, nous les connaissons pour y avoir découvert la

nécessité de les inventer à notre manière et suivant les possibilités de notre contexte. Elles ne sont certes pas définitives, un défi d'envergure ne saurait se résoudre en peu de temps. Mais nous savons déjà que l'invitation de Brault requiert plus d'une méditation, plus d'une exploration. Nous découvrons qu'elle exige des années avant résolution.

L'appriboisement du défi magistral présenté sous le couvert de l'expression "philosophie québécoise" se rencontre dans la première décennie de nos emplois de cette formule. De là son fonctionnement avant tout comme indice d'avenir, de là son utilité à ses débuts comme point de départ d'une série d'interrogations sur les possibilités de la philosophie. Dans cette série d'interrogations, plusieurs perspectives ont été envisagées: nous pourrions partir de nos mythes, élaborer une pensée qui nous ressemble, une philosophie nationale, engagée, jusqu'à la dernière suggestion d'Armour, une philosophie "organique et transcendante".

Du point de vue de la chronologie, les questionnements autour d'une "philosophie québécoise" conçue comme avenir (philosophie sur la philosophie, (voir p. 157), ont retenu une dizaine d'années de notre temps. Ils s'étalent sur une période de dix-huit ans si j'inclus la suggestion d'Armour en 1982. Mais j'estime que son intervention arrive en retard, n'est pas représentative des évolutions de notre territoire, du moins de celles-ci qui deviennent perceptibles à travers les variations même de nos emplois de la formule de Brault. Il suffit ici de se rappeler

que déjà en 1974, Robert Hébert ne considérait plus la "philosophie québécoise" comme quelque chose à attendre. Quelque chose avait donc changé qui pouvait permettre cette modification dans l'interprétation d'une formule auparavant consacrée aux perspectives de l'avenir. En effet, pour qui est attentif aux détails, la modification de sens active chez Hébert devient signe, elle aussi, d'un changement de vision. Pour qui fait finalement attention aux divers modes d'emploi de l'expression "philosophie québécoise" sur notre territoire, il devient visible que les variations rencontrées n'apparaissent pas toutes à la fois. En effet, les trois centres majeurs de signification de cette formule, apparaissent dans le temps, les uns après les autres, ce qui permet de reconstruire la logique de leur apparition.

Pour reconstruire cette logique, il faut prendre le temps de se demander qu'est-ce qui pouvait permettre l'affirmation d'Hébert. Qu'est-ce qui pouvait permettre le passage d'une notion de "philosophie québécoise" comme à venir, à une notion de celle-ci comme réalité, comme "nouveauté philosophique".

Trois facteurs à mon avis, permettent l'émergence d'une conception de la philosophie québécoise comme fait, comme "nouveauté philosophique":

- 1) le pouvoir de construire à partir des nombreux questionnements autour d'une "philosophie québécoise";

- 2) le développement d'une conscience nouvelle en face de notre propre passé philosophique;
- 3) l'urgence de se choisir au niveau de la création philosophique, car plus que jamais dans notre histoire en ce domaine, le laïc d'ici a voulu "consentir à la philosophie", lui qui enfin pouvait y accéder à sa guise, lui qui enfin pouvait se dégager d'une approche philosophique "où la vérité" était pré-définie.

1er facteur:

"Le pouvoir de construire à partir des questionnements réalisés autour de l'expression "philosophie québécoise".

Ce qu'il nous faut finalement apprécier ici, c'est que l'existence des nombreux questionnements esquissés sous le couvert des mots "philosophie québécoise" inaugure en elle-même un discours inédit dans notre milieu philosophique. Un discours impossible auparavant. Un discours aussi qui ne peut venir des cheminement du physicien ou du psychologue, et qui ne pouvait que provenir de la philosophie et se prononcer pour elle. C'est le discours du philosophe vivant une révolution philosophique sur son territoire, et cela, ironiquement, dans une période où diverses communautés philosophiques vivent semblable expérience, et cela ironiquement à l'heure où le laïc d'ici enfin accède à la philosophie. Mais c'est lui qui inaugure la révolution. C'est lui qui appelle la transformation. C'est lui qui naît en philosophie d'une manière jamais vue auparavant. Il ne possède peut-être pas l'expérience

philosophique qui lui permettrait une réponse immédiate, mais il a le goût du pari, le courage du défi, la passion de l'aventure et la conscience de sa nécessité. Son discours est enfin et surtout discours de philosophe, car s'il ne sait l'inaugurer, nul ne pourra le faire à sa place.

Par ailleurs, les questionnements articulés autour d'une "philosophie québécoise" conçue comme "philosophie à venir", ont pour caractéristiques fondamentales d'être locaux, enracinés, organiques. Ils sont consacrés au présent, à l'immédiat, à l'urgence de l'heure, mais ils sont liés également par le passé, en ce que le passé philosophique d'ici a lui-même conduit à l'émergence d'une rupture. Cela au début des années soixante, cela exactement à l'heure de la Révolution tranquille.

Local, enraciné, né des exigences nouvelles, des mentalités nouvelles de son milieu culturel, ce nouveau type de discours modèle (à son insu sans doute), parole d'ici pour ceux qui viendront par la suite, pour un Hébert par exemple. Ainsi, le souhait d'une philosophie nouvelle est lui-même avènement. Il est parole d'ici. Si cette parole peut se produire, toute autre devient possible aussi. A travers celle-ci, une modification profonde du contexte philosophique québécois s'annonce et se prononce donc. A travers elle, le discours philosophique s'ouvre sur notre réalité immédiate et ses multiples facettes. Les questionnements nombreux autour d'une "philosophie québécoise" sont à la fois expression et conquête d'une liberté philosophique nouvelle, et qui entend se poursuivre. A travers eux, nous avons acquis le pouvoir de communiquer

notre vision, le pouvoir de nous attarder à nos questions, et finalement, le pouvoir de construire mille autres questionnements, autant de questionnements que peut en souhaiter tout philosophe désireux d'explorer son domaine.

2ème facteur:

"Le développement d'une nouvelle conscience de notre passé philosophique".

Le passage d'une notion de "philosophie québécoise" comme avenir, à une notion de celle-ci comme "nouveauté philosophique" ne se réalise cependant pas sur notre territoire, sans que soit franchi le couloir d'une interprétation de l'expression "philosophie québécoise" comme indice du corpus d'ici. Dans la logique des évolutions de cette formule dans nos dires, cette seconde interprétation est en quelque sorte le fruit de la première: les interrogations sur l'avenir, sur la manière de philosopher à partir du vide laissé par une rupture, ont suscité une prise de conscience nouvelle: notre ignorance du passé, l'absence sur notre territoire d'une histoire, à son propos, qui saurait correspondre aux exigences d'aujourd'hui.

La seconde interprétation de l'expression "philosophie québécoise" signale donc le début d'une nouvelle aire de recherches sur notre territoire, celle de l'histoire de la philosophie appliquée à la reconstitution de nos évolutions philosophiques. Cette seconde notion nous vient donc des pionniers en ce domaine, qui en l'adoptant, utilisent

la formule de Brault suivant les usages conventionnels du vocabulaire philosophique pour ce type d'expression. Leurs récentes études de notre passé répondent à de multiples besoins et, si l'on admet facilement ici l'importance des histoires de la philosophie quand il s'agit de celles où se retrouve le répertoire classique des grandes œuvres indispensables à la formation du philosophe, il convient d'y trouver d'autres valeurs aussi. Par le biais de ses recherches en histoire de la philosophie en son milieu, toute communauté philosophique, non seulement répertorie ses grandes œuvres, ses productions passées, mais aussi l'histoire de ses propres évolutions et des modifications de la conception du philosophique à l'intérieur de sa région. En cette activité, une communauté philosophique accède à elle-même. Elle apprend à se définir et se re-définir en philosophie. Elle permet à chacun de se situer maintenant par rapport à ce qui était. Elle permet de mieux s'orienter, en même temps qu'elle procure au philosophe la matière à partir de laquelle il peut répondre à cette question primordiale en philosophie: qu'est-ce que la philosophie? qu'est-ce qu'elle était hier? qu'est-ce-qu'elle est devenue? et où en sommes-nous aujourd'hui, ici et ailleurs? Idéalement, cette question de base reçoit toujours double réponse: l'une sur le plan local de la philosophie, l'autre sur le plan international, car la philosophie est toujours échange, dialogue, communication.

C'était une des failles de la philosophie précédente sur notre territoire, que de ne pas se préoccuper de l'histoire locale de ses évolutions. La tâche d'une rupture entièrement assumée consiste certainement à combler les vides d'hier à mesure qu'elle parvient à les

identifier. Autrement, notre position demeurerait victime des handicaps d'hier, répéterait les mêmes erreurs.

De la présence de nouvelles études sur notre passé, le philosophe apprend à reconstituer le visage des évolutions de son territoire. Il peut aussi découvrir que s'il y a eu rupture, celle-ci prend racine dans les configurations même des transformations locales. Même si ces études n'en sont qu'à leur début, elles permettent déjà d'identifier quelques pistes que nous ignorions. D'autre part, elles peuvent nous servir à mieux orienter notre présent en nous indiquant les maladresses à éviter, les exemples intéressants à retenir. En elles, nous pouvons rencontrer notre marginalité d'hier, aussi bien que celle d'aujourd'hui et apprendre à les assumer et à nous en servir. Nous pouvons identifier ce qui nous déplaît et retenir ce qui peut nous être utile: une certaine identité, diverses censures, des préoccupations particulières, souvent liées au contexte tumultueux de l'implantation d'un peuple en nouveau sol d'abord à conquérir; encore et surtout, beaucoup d'inexploré à explorer.

Sans la présence philosophique d'hier, celle d'aujourd'hui serait sans doute tout autre, à notre avantage ou à notre désavantage, qui sait? Nous pouvons au moins apprécier de notre courte histoire philosophique sa jeunesse, et le fait que les paysages hérités peuvent nous délimiter sans nous limiter. L'absence de tradition liée à la rupture récente, plutôt qu'un regard alourdi par le passé, permet un regard ouvert sur une infinité de perspectives dont l'articulation repose sur nos choix actuels et constitue en soi, non seulement un défi exigeant, mais un privilège fort intéressant en terme de créativité et de vitalité philosophiques.

La notion de "philosophie québécoise" comme indice de la production philosophique d'ici, avive par conséquent la conscience de la richesse du présent en même temps qu'elle précise la nature de notre existence philosophique. Elle peut servir à mieux nous orienter, en même temps qu'elle signale la présence d'un lieu où se retrouveront les productions actuelles. Par elle, le philosophe d'ici apprend que la "philosophie québécoise" est. Il apprend à penser "philosophie québécoise" non plus en termes d'avenir, mais en termes aussi de passé et de présent, ce qui n'était pas le cas dans les premiers usages de ces mots, aux premières heures de la rupture.

3ème facteur:

"L'urgence de se choisir au niveau de la création philosophique".

Pour celui qui entend "faire oeuvre" en philosophie, c'est-à-dire pour celui qui désire participer à la philosophie au niveau de la création d'une œuvre, l'urgence de se choisir en ce domaine ne peut attendre à moins de renoncer à son projet. A l'heure de la rupture sur notre territoire, la façon de répondre à cette "urgence" comprenait deux possibilités: ou philosopher à partir de ce qui peut nous intéresser dans ce qui existe déjà ailleurs, ou philosopher à neuf, à partir d'un refus de toute pré-détermination.

Au cours des derniers vingt ans, nous avons en fait choisi ces deux options. La première option était déjà préparée par la nécessité pour le

thomisme de s'ouvrir à différentes approches philosophiques qu'elle devait connaître suffisamment avant de les critiquer. La seconde option vient de l'élan de Brault et de l'intérêt qu'a continué à susciter son invitation à l'inconnu pour plusieurs d'entre-nous. C'est de ce second type de choix que naît en 1974, la troisième modalité de l'expression "philosophie québécoise". Une modalité qui retient de Brault le pari du risque, et des pionniers de notre histoire philosophique, la conscience d'être. Car dans cette tierce modalité il n'est plus question d'avenir, mais de sa "nouveauté philosophique". Il n'est plus question de philosophie à venir mais de philosophie qui est. Il s'agit de certitude, de conscience d'exister, de présence et d'affirmation de sa marginalité.

En fait, une "philosophie québécoise" conçue comme nouveauté philosophique, est une réponse à une "philosophie québécoise" conçue comme philosophie à venir. C'est là toute la distance à apprécier entre ces deux interprétations. Mais on peut aussi apprécier ici tout ce qu'il y a de malhabile dans une telle manière de se décrire. En fait, ce qui tend à s'affirmer dans la version d'une "philosophie-québécoise-nouveauté", c'est l'affirmation d'une marginalité que j'identifie comme "voie de la dissidence" ou de la différence. Cette voie prend pour point de départ "ce moment de rigueur et d'angoisse où le moi se pose par un non-radical et irréversible" auquel avait songé Brault pour la philosophie d'ici. Elle offre à la conscience désireuse de s'exercer dans une initiative de la liberté, un lieu propice à son voeu. Mais si ceux qui la choisissent ont en commun le refus d'une adhésion à toute

entreprise philosophique déjà établie, leurs contenus peuvent d'autant varier que différera la quête que chacun décidera d'entreprendre.

Dans cette dernière interprétation de l'expression "philosophie québécoise" se cache donc une voie nouvelle. Ce troisième mode d'interprétation consomme le cycle des variations majeures d'une formule, exception faite de l'intervention tardive de Leslie Armour qui semble ramener la question en arrière, à son point de départ, comme si rien entre-temps ne s'était passé. L'inauguration d'un nouveau type de discours par le truchement des interrogations premières entretenues autour d'une "philosophie québécoise" conçue comme avenir et le développement d'études sur notre passé, permettent d'affirmer une "philosophie québécoise" comme nouveauté philosophique, plus encore, comme possibilité nouvelle parmi d'autres, comme voie dissidente.

Contrairement à l'image qui se forme à l'occasion de l'intervention d'Armour, une rétrospective attentive de nos emplois de l'expression "philosophie québécoise" signale diverses modifications de la situation de notre territoire. Elle nous apprend aussi à saisir que chaque interprétation majeure rencontrée sur notre territoire s'est construite à partir des apprentissages occasionnés par la précédente, à partir des prises de conscience devenues possibles les unes à la suite des autres. Tout cela en réponse à une rupture qui appelait une transformation radicale d'une communauté philosophique, en réponse à une urgence de se redéfinir en philosophie.

Aucune interprétation majeure de l'expression "philosophie québécoise" ne répète exactement celle qui la précède. Chaque variation de celle-ci ouvre un nouvel angle d'exploration. Chaque modalité laisse entrevoir une facette différente, dont la différence tend cependant à se perdre devant la similitude des mots utilisés pour l'introduire. L'heure est venue des distinctions. Chaque modification d'une même formule ouvrant à notre conscience des aires d'explorations différentes, une fois celles-ci distinguées, il nous sera plus facile de poursuivre nos enquêtes en accordant à chaque aire une attention plus précise. Tandis que l'absence d'une distinction des nuances, dans nos emplois d'une même formule, nous oblige à discuter de tout à la fois, et crée des malentendus difficilement solubles, un inventaire de ces dernières peut préciser le visage de notre territoire. En même temps il nous enseignera, je l'espère, à mieux maîtriser notre vocabulaire au moment de nous décrire.

De quoi parlons nous lorsque nous parlons de "philosophie québécoise"? Un inventaire de nos emplois nous invite à le préciser. Il nous invite à nous demander si nous parlons de l'ensemble de notre production philosophique, d'une section particulière de cette production, ou encore d'un moment particulier de celle-ci: le passé le présent ou l'avenir. Il nous invite à nous demander si nous parlons de problèmes liés à des études en histoire, ou encore d'une possibilité nouvelle sur notre territoire, celle de choisir une voie dissidente. Ce sont là des objets de discours forts différents. Des objets qui sont enfermés dans les mailles de nos emplois variés d'une même formule et qui attendent libération, distinction. Chacun de ces objets appelle différentes analyses, différentes expertises. Une fois distinguées les diverses visées de nos discours réalisés sous le parapluie de l'expression

"philosophie québécoise", nous pouvons commencer à nous poser de nouvelles questions: Avons-nous encore besoin de philosopher sur notre avenir? Ne peut-on considérer les développements d'une recherche sur notre passé, la présence d'une dissidence et de la variété de choix entre de nombreuses autres approches philosophiques comme réponses suffisantes aux interrogations de la première décennie de nos emplois de la formule de Brault? (qui ne fonctionnait alors que dans le sens de philosophie à venir.) Ne peut-on voir ces interrogations mêmes comme indices de la voie dissidente, discours nouveaux, avènement d'une autre parole?

Et, si nous considérons que nous n'avons plus besoin de parler de l'avenir, que nous avons déjà suffisamment de matériel nouveau à explorer, ne pouvons nous observer qu'ici tombera la première modalité de nos emplois de l'expression "philosophie québécoise"? Et si également nous percevons l'existence d'une voie différente, si nous la distinguons en termes de voie de la dissidence, aurons-nous encore besoin de l'expression "philosophie québécoise - nouveauté philosophique" ? Certainement pas.

Des diverses modalités, ne survivrait que l'expression "philosophie québécoise" pour évoquer l'ensemble de notre région philosophique...

Tel est en fait l'aboutissement d'une rétrospective de nos emplois d'une même formule. Telle est ce qu'elle amène à saisir: une seule interprétation est appelée à survivre sur notre territoire, celle qui s'applique à concevoir la philosophie québécoise comme production d'ici.

Le triomphe de cette interprétation sur celles qui l'entourent, nous prémunira contre une prolifération d'obscurités liées à de multiples usages qui, on l'a vu, souvent ne parviennent pas à mettre en lumière ce qu'ils veulent éclaircir.

Une fois les différenciations, les distinctions posées, une perspective qui ne retient plus l'emploi de l'expression "philosophie québécoise" qu'en termes d'indice de notre production globale, peut se prémunir également des images déformées qui peuvent se créer sur notre territoire à partir d'appropriations particulières de cette formule. Je songe ici particulièrement à cette image qui tend à se faire lorsque dans certaines interprétations on veut associer la philosophie québécoise à une certaine manière de philosopher, à une voie dissidente, pour l'opposer à la "pluralité" philosophique de notre territoire. Ce type d'interprétation qui se rencontre chez Sylvain Pinard, par exemple, tend à créer une image de notre territoire actuel comme milieu où les choix sur notre territoire se réduisent à deux options: option pour la pluralité ou pour la dissidence. Cette interprétation nous renvoie aux possibilités qui s'offraient sur notre territoire à l'heure de l'urgence de se choisir en philosophie, mais elle oublie de les considérer comme

réponses données, choisies, voulues. Elle en fait des oppositions. Elle oublie que toutes deux avaient leur origines dans les configurations locales même. Elle porte à croire qu'un choix devrait triompher sur l'autre, quand c'est dans sa variété que la philosophie nous semble fertile, quand nous n'avons certes pas rompu avec une uniformité pour entrer dans une autre, aussi attrayante que soit la position défendue. Dans ce type d'interprétation qui ne considère pas la pluralité de notre milieu philosophique comme philosophie québécoise, on renie une grande partie de ce que nous avons choisi, on privilégie un usage restreint d'une formule faite pour plus d'envergure. Ce faisant, on apprend au philosophe à s'isoler dans un camp ou dans l'autre, comme si les deux camps ne faisaient pas partie de la même réalité philosophique.

Quelque part, il y a avantage pour le philosophe d'ici à saisir sa situation présente non comme choix entre deux positions, mais entre plusieurs avenues parmi lesquelles se retrouvent diverses approches philosophiques, différents types d'activités de recherches en plus d'une voie dissidente. De plus, il lui convient d'apprendre ici qu'appeler sa dissidence "philosophie québécoise", ne saurait le servir. Cette désignation désigne mal ce qu'elle veut mettre en lumière. Elle ne parvient pas à distinguer de l'ensemble de nos activités ce qu'elle voudrait distinguer: une voie marginale, qui prétend construire sa propre conception de la philosophie. Comme cette position est suffisamment reprise sur notre territoire, comme elle prend racine dans le discours même de Brault qui la propose, l'heure est venue, pour les besoins de sa

cause de la nommer de manière plus efficace, en attendant les sanctions de l'histoire de demain qui pourra toujours corriger s'il y a lieu. C'est pourquoi je l'appelle "voie de la dissidence". Refus ou dissidences furent des options déjà prises en philosophie, il ne s'agit donc pas là d'un choix à attaquer ou à défendre, mais tout simplement à poser, sans oublier pour autant qu'il ne s'agit ici que d'une possibilité sur notre territoire qui en offre d'autres, autant d'autres qui s'ouvrent à mesure que se différencient nos intérêts pour la philosophie. Cette possibilité est de la même espèce que celle de se choisir à l'intérieur d'un courant philosophique dans la mesure où il n'y a pas plus de distance entre option pour une dissidence et philosophie analytique qu'il n'y en a entre philosophie analytique et existentialisme par exemple. Tous ne sont pas attirés par une même chose, et nous ne pouvons, à la manière de Pinard considérer la variété des approches rencontrées sur notre territoire comme homogénéisation, du simple fait que le choix de philosopher à l'intérieur d'un courant déjà établi semble s'opposer à son refus d'une telle option. Ceci réduit infiniment la texture d'une réalité plus riche que ce qu'il perçoit. Tout comme l'appropriation de la formule de Brault pour en faire l'indice de son option est une réduction de celle-ci quand pour d'autres elle fait déjà office d'indice du corpus d'ici, de l'ensemble de notre production philosophique. De plus, cet usage restreint ne parvient pas à distinguer ce qu'il voudrait distinguer, une voie dissidente. Il faut non seulement clamer sa dissidence, encore faut-il la voir clairement et savoir la distinguer, chose que plusieurs auteurs d'ici n'ont pas su faire adéquatement en noyant cette possibilité dans les eaux obscures des ambiguïtés de leurs emplois de l'expression "philosophie québécoise".

En retracant les méandres des évolutions de cette expression sur notre territoire, il apparaît finalement que les questionnements entretenus autour d'une "philosophie québécoise" ont donné lieu à une diversité de réponses, qui ont modifié sensiblement dans le temps notre paysage philosophique. Nous y découvrons un apprivoisement préliminaire d'un défi magistral, le développement de recherches sur notre passé, une variété d'approches philosophiques, parmi lesquelles une voie mal identifiée que j'appellerai désormais: voie de la différence ou de la dissidence. Nous découvrons par cette procédure que nous avons répondu à une urgence de nous re-définir en philosophie, moins par une tentative de conceptualiser systématiquement ce problème dans une œuvre méthodiquement architecturée, que par l'instauration d'échanges, de discours locaux, organiques, centrés sur les difficultés immédiates, l'élaboration de structures aptes à répondre à la variété des choix philosophiques, l'effort consacré à combler nos vides et la passion pour cette aventure nouvelle qui tend à se clarifier en se poursuivant dans nos dires et nos faires consacrés à une réorganisation totale de notre environnement philosophique.

Des premières suggestions envisagées (philosophie engagée, philosophie nationale, etc.), on peut constater que nulle n'a su retenir à elle seule l'attention du philosophe d'ici. Les curiosités, les intérêts et les besoins étaient multiples, mais si nulle suggestion n'a su faire l'objet d'un accord unanime, on peut dire aussi que toutes ont été retenues ou réalisées dans la mesure où à partir des interrogations nombreuses, diverses avenues qui n'existaient pas auparavant, se sont

construite. Notre accord ne s'est pas arrêté sur une suggestion, il s'est porté à un autre niveau. Parti d'une même volonté de rupture, il a porté sur la recherche de moyens variés pour l'accomplir. Il s'est porté sur la possibilité pour tous de philosopher à son coeur, à sa guise. Ce qui signifie pour les uns, choix de l'épistémologie, pour les autres choix de la dissidence ou de l'herméneutique, choix du travail de l'historien, de l'analyste ou même du concepteur d'outils pour l'enseignement de la philosophie. Quelle que soit l'orientation choisie, l'enjeu demeure le même, soit l'autonomie de sa démarche, ou son authenticité. Autonomie ou authenticité, ceci peut se réaliser à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur d'un courant philosophique, et en plusieurs moments du temps. C'est ce que nous avons choisi, choisi et voulu, et c'est ce que nous continuons de choisir. Pouvait-il y avoir plus magnifique réponse au défi de Brault?

*

A partir du nouveau point de vue qui se dégage d'un inventaire de nos emplois de l'expression "philosophie québécoise", il est possible d'observer, comme l'avait déjà fait Claude Savary en étudiant la situation de notre territoire, que souvent à leur insu les auteurs étudiés ici ne sont pas orientés par un même sens du philosophique:

Sans que cela soit remarqué, on ne s'entend pas quelque part à propos de ce qui est philosophique... nous sommes constamment à la recherche de

textes, de publications qui seraient philosophiques, nous sommes obsédés par une essence du philosophique.(30)

En retracant le profil des évolutions de l'expression "philosophie québécoise" sur notre territoire, plusieurs raisons se superposent pour expliquer nos difficultés en ce qui regarde le philosophique. 1) Le refus du thomisme nous laissait avec un sens assez vague de la philosophie. 2) La rupture nous dépossédaient du peu dont on disposait. 3) Le fait d'avoir posé le problème en termes de "philosophie québécoise" n'allait pas simplifier les difficultés. (Les ambiguïtés de la signification de cette expression nous ont desservis autant qu'elles nous ont servis. Les divers problèmes auxquels elle s'attaquait tout à la fois, une fois distingués, devraient permettre une meilleure maîtrise de notre vision du philosophique. La présente recherche sur cette formule laisse d'ailleurs prévoir pour bientôt une certaine stabilisation de celle-ci dans nos dires. Pour cette stabilisation, nous disposons d'un côté de la tradition du vocabulaire philosophique comme guide d'emploi pour ce type d'expression. De l'autre, on constate dans les textes d'ici, à l'exception de l'intervention de Leslie Armour, une régression de l'emploi de la formule de Brault comme symbole d'avenir. A mesure que la connaissance de l'histoire s'édifie, à mesure que la conscience philosophique d'ici tend à se préciser, à assumer et son passé et son présent, ce type d'emploi devient de moins en moins utile. Enfin, la distinction d'une option marginale, de la voie de la dissidence, devrait

30. Claude Savary, "D'un malaise...", o.c., p. 114.

éliminer le besoin de la troisième variation d'une même formule pour laquelle ne reste plus que la version appropriée, venue des pionniers de notre passé, qui l'appliquent à la production d'ici). 4) D'un autre côté, tant que nous ne posséderons pas, par le biais des études sur notre histoire, une image claire de nos cheminements philosophiques, notre sens du philosophique sera privé d'une partie de ces racines qui lui permettrait de mieux s'identifier. Aussi longtemps que nous sommes dépossédés de nos racines philosophiques locales, aussi longtemps serons-nous dépossédés d'une partie de nous-mêmes, car cette dépossession est symptôme de nos difficultés à assumer les diverses réalités de notre milieu. Sans être freudienne, il y a ici matière à reflexion. Que penserions-nous d'un philosophe français ou allemand qui tiendrait pour rien le passé philosophique de son territoire ou seulement les premières années de ce passé, parce qu'elles n'ont pas l'éclat des dernières évolutions? Ou encore que penserions-nous d'une communauté philosophique qui abandonne à sa voisine la tâche de lire son passé? Nos confrères anglophones ou américains, sont souvent mieux informés de nos évolutions que nous ne le sommes nous-même, parce qu'ils osent s'intéresser à elles. 5) Enfin, l'existence actuelle sur notre territoire d'une variété d'approches philosophiques, porte à croire qu'il ne nous sera peut-être jamais possible d'en arriver à un certain accord au sujet de ce qui est philosophique.

Si je veux pourtant clore cette recherche en situant par rapport à la philosophie les différents types de discours que nous avons entretenus autour de l'expression "philosophie québécoise" et cela tout en tenant

compte de la variété des choix philosophiques qu'ils révèlent, il me faut pourtant avoir recours à une conception de la philosophie, à un sens du philosophique. Comment trouver une définition qui saurait intégrer nos diverses orientations et rendre compte de ce que nous avons accompli en parlant de "philosophie québécoise"? Une telle interprétation du philosophique existe-t-elle? Comment la présenter?

Toute conception de la philosophie, tout sens du philosophique dépend du point de vue où l'on se place pour définir la chose. On peut répondre à cette question en partant des débuts de ce champ culturel en Occident, on peut y inclure ou non les considérations de la philosophie orientale, ou encore adopter le point de vue plus restreint d'un courant ou d'un système philosophique particulier. Les réponses varieront autant qu'il est de pistes de départ différentes. On peut se construire une notion de la philosophie à partir des témoignages de l'histoire de la philosophie, d'une région particulière. Dans tous les cas, il apparaîtra que la philosophie a fait l'objet de plus d'une conception. Ce ne sont donc pas là les types de définitions qui seraient utiles à ma visée. En partant de ces lieux, l'aboutissement ne peut offrir que vision partisane ou trop étroite, de même qu'une définition trop générale ne permettrait plus de localiser la variété de nos discours et de nos réalisations. C'est donc une définition basée sur la diversité des activités philosophiques qui m'intéresse. Une définition réalisée à partir d'une observation des multiples exigences auxquelles doit faire face une communauté philosophique actuelle, me semble ici la plus utile à mon propos. Une définition où la philosophie devient pensée comme système à plusieurs composantes, dont chacune comprend des particularités qui ne sauraient se

réduire aux autres. Si je présente cette définition de la philosophie d'abord par une illustration, je distinguerais d'après les expériences d'ici les cinq sphères d'activités suivantes:

Tableau 3
Sphères d'activités

1	2	3
<u>Réseau de communication</u>	<u>Initiation à la philosophie</u>	<u>Recherches historiques</u>
4	5	
<u>Démarches conceptuelles</u>	<u>Création d'oeuvres</u>	

Dans une première aire d'activité, se rencontre tout l'appareil pouvant servir à la circulation de l'information philosophique. Comme cette information se produit tantôt sur le plan local d'une communauté philosophique, tantôt à l'extérieur de celui-ci, une circulation efficace exige la présence d'un double réseau d'échange approprié aux besoins en cause. Le premier réseau ouvert à l'extérieur d'une même communauté permet de connaître la production interne récente, tandis que le second, ouvert sur l'extérieur, donne accès aux échanges avec diverses autres communautés, donne accès aux accomplissements de tous ces lieux qui composent le territoire global et international de la philosophie. Revues, colloques, conférences, sociétés philosophiques intra ou extra institutionnelles, maisons d'édition, sont autant d'éléments de cette zone où la philosophie s'emploie à la distribution de ses productions variées.

Dans une seconde zone de la philosophie conçue comme système ouvert, se réalise un type d'activités liées à tout ce qui peut concerner l'initiation au philosophique. C'est ici que se regroupent donc les efforts liés à l'enseignement, l'étude des œuvres, courants et corpus dont on dispose depuis les débuts de ce champ de savoir. Ici sont requis les transmetteurs et les commentateurs de l'information philosophique, les professeurs et les agents distributeurs de contenus, les synthétiseurs et les analystes, comme guides dans ce labyrinthe plus d'une fois millénaire qu'est la philosophie.

Une troisième succursale d'activités se spécialise dans cette partie importante de l'entreprise philosophique qui consiste à se décrire elle-même dans ses évolutions sur un territoire local. C'est le domaine de l'historien de la philosophie. Son travail, portant sur la catégorisation de la production d'un milieu, permet de définir et de saisir les développements d'un territoire.

Dans une quatrième composante des activités philosophiques se situe cette démarche où la philosophie tend à se concevoir elle-même. Philosophie sur la philosophie, cette quête s'emploie à conceptualiser les formes de l'aventure qui l'intéresse. Partie intégrante du cheminement personnel de tout philosophe, cette activité d'abord individuelle devient collective pour une communauté en phase de transition, de bouleversement ou de révolution. Cherchant à identifier la nature de la situation actuelle, ou à dégager de nouvelles avenues, cette zone appelle des théoriciens ou des concepteurs de la philosophie.

Dans une cinquième sphère des activités philosophiques se retrouve le sommet de la production philosophique, cette zone où classiquement s'identifient le philosophe et son oeuvre. Ici, il ne s'agit plus de faire circuler de l'information, de la commenter, de la transmettre ou de la classifier, il s'agit d'ajouter à tout ce qui était déjà, l'horizon d'une oeuvre nouvelle. Zone de la création philosophique par excellence, c'est par ce biais que la philosophie demeure essentiellement vivante. Sans elle, toute philosophie ne serait que mémoire et savoir d'hier, au lieu d'être entreprise continue aux développements imprévisibles.

Suivant cette schématisation rapide, il est possible de distinguer les lieux où se localisent nos différents discours autour d'une "philosophie québécoise": La première décennie des emplois, où cette formule fonctionne avant tout comme élaboration de perspectives au sujet de notre avenir philosophique, tient de la quatrième composante des types d'activités entretenues par la philosophie, de la philosophie sur la philosophie.

Les emplois où l'on commence à appliquer la formule de Brault à l'ensemble de la production d'ici, concernent les activités d'une troisième sphère consacrée à l'histoire de la philosophie.

Enfin les discours où l'on proclame un droit à la différence, où l'on affirme le choix de sa marginalité proviennent de ceux qui ambitionnent de se situer dans la cinquième zone des activités philosophiques, au niveau de la création de l'oeuvre.

Suivant cette schématisation rapide, se rencontrent finalement tous les types d'activités philosophiques auxquels on s'adonne ici, maintenant, sur notre territoire. Rien n'exclut a priori le passage de chacun d'une zone à l'autre, rien n'oblige pour autant un même individu à opérer en tous les lieux à la fois. C'est l'effort combiné des uns et des autres qui assure la continuité et la vitalité de l'entreprise philosophique aux multiples exigences. C'est l'effort de chaque zone qui permet l'actualisation des autres, et toute faille risque de perturber les autres, car la philosophie, entreprise complexe, a besoin de toutes ces zones pour se poursuivre allégrement.

CINQUIEME ANALYSE

La voie de la dissidence

Pour combler ce décalage entre notre temps et nos idéologies surannées, le retour au passé n'est pas une solution. La réponse possible à ce problème: rompre avec tout ce qui nous lie. Les préjugés religieux et nationaux, l'habitude de penser d'une façon, l'adhésion non justifiée par sa raison à une philosophie, toute pensée qui n'a pas comme base l'homme... sont des liens.

Nous sommes un navire amarré, la vie est dans la mer, coupons les câbles. Après ce moment seul de la rupture, notre position sera belle, honnête, active, toutes nos possibilités découvertes tendent vers leur réalité. Le refus de la rupture nous maintient "like a bird in a cage".(31)

De la rupture du peintre à celle du philosophe, il n'y a qu'un pas qui passe par la voix du poète Jacques Brault. Son message aurait pu ne pas être entendu, n'eut-il su correspondre à la problématique centrale de notre contexte philosophique. Auteur d'une formule-clé, Brault par son message a ouvert une série de possibilités nouvelles. Personne n'aurait pu reprendre le défi qu'il proposait, mais voilà que de diverses manières, on continue de le relever, et sa forme la plus radicale se condense dans une voie qui se précise et que j'appelle ici voie de la

31. Bruno Cormier, "Rupture", in Quartier Latin, 16, nov. 1954, p. 4. Cité par André G. Bourassa dans Surréalisme et Littérature québécoise, Montréal, L'Etincelle, 1977, p. 70.

dissidence. En quoi consiste-t-elle, outre ce que j'en ai déjà dit? Aussi indéfinie soit-elle pour l'instant, et suivant les points de repères rendus accessibles par ceux qui cherchent une nouvelle avenue philosophique, une voie dissidente semble avant tout concevoir la philosophie comme lieu de la parole et de l'exploration créatrice sans attaches a priori.

Ni marxiste, ni existentialiste ou quoi que ce soit d'autre, libre de traditions englobantes ou déterminantes, sans méthode particulière, en elle se manifeste une conception souvent anarchique de la philosophie, qui peut même varier d'un auteur à l'autre.

Partant d'une position où "... heureusement nous ne savons pas ce qu'est la philosophie" (Hébert), elle crée un espace pour la découverte de l'inédit, le bris des règles, la non-conformité aux héritages de la philosophie, dans ses formes les plus structurées.

Avec elle apparaît, comme le décrivait Hébert, une nouvelle raison qui fait "de l'errance et du vagabondage, du courage, non seulement des manières d'être, mais surtout des catégories premières inscrites dans la pratique philosophique. L'ironie comme catalyse productive, rupture dans l'ordre du discours, mouvement insatiable qui force le sens à livrer ce qu'il signifie réellement." (Hébert, o.c. p. 38.)

Dans cette raison nouvelle, l'auteur tient souvent à témoigner de ses cheminements, de ses doutes, incertitudes et improvisations, choisissant délibérément d'inclure la subjectivité du philosophe dans l'œuvre, son

goût pour l'esthétique, les images, pour la gratuité de l'expérience d'une écriture s'inventant dans l'imprévu de l'heure.

Pour qui la préfère, cette voie de la dissidence se détache nettement de tout objectif aspirant à une scientificité dans le discours:

Peut-être serait-il opportun avant d'aligner mes phrases, de fixer quelle est la limite de mon ambition en les produisant (...) Je ne réclame pas pour qualifier mon discours, des prédictats tels que ceux de scientificité ou de démonstrativité. Faisant alterner des analyses circonstanciées avec des hypothèses très générales, mes propositions se maintiendront tantôt en deçà, tantôt au-delà du niveau de généralité que l'on doit requérir pour reconnaître qu'une proposition est scientifique ou démonstrative (en un sens suffisamment précis de ces derniers termes pour qu'il soit encore expédition de les conserver dans le vocabulaire théorique). Je crois par ailleurs qu'un volontarisme de la scientificité - qui ne doit d'aucune façon être confondu avec le voeu général d'une rigueur - constitue actuellement l'une des illusions la plus bouffonne de la philosophie et de quelques sciences humaines. (32)

Penser à partir de soi, philosopher à son cœur, à sa guise, résumeraient les grandes lignes de la voie de la dissidence tantôt philosophie sauvage ou tout simplement écriture nouvelle, que le temps permettra de catégoriser moins grossièrement que ne peut le faire une première approximation.

32. Jean-Paul Brodeur, "Culture et saturation", Culture et langage, Cahiers du Québec, Hurtubise, HMH., 1973, p. 79.

Comme à l'intérieur de cette voie je rassemble pour l'instant tous ces philosophes qui n'appartiennent pas à une école philosophique reconnue, il est une de ses caractéristiques qu'à l'intérieur de cette dissidence, tous ne philosophent pas de la même manière. Tous ne poursuivent pas exactement les mêmes types d'explorations, mais chacun poursuit plutôt les siennes suivant ses intérêts. À travers leurs œuvres, toutes différentes, une écriture philosophique nouvelle se forme. Ce qui rejoint les auteurs dans leur différence, c'est leur absence d'adhésion à tout mouvement établi, l'autonomie de leur quête et souvent également, l'affirmation ou la présence du philosophe dans l'œuvre.

D'un autre côté, on l'a vu dans une réflexion élaborée à partir des remarques de Sylvain Pinard, une voie dissidente peut s'exprimer, se reconnaître comme choix d'une multiplication des "objets" de la philosophie, analyse d'auteurs locaux, création de ses outils méthodologiques ou affirmation de sa subjectivité.

Comme on l'a vu également plus tôt, le choix d'une voie dissidente peut éventuellement se manifester au niveau de plusieurs types d'activités philosophiques: analyses d'histoire ou création d'œuvre nouvelle. Ceci ne signifie pas pour autant que tout chercheur en ces régions du travail philosophique se considère comme dissident. Un dissident d'ici est avant tout celui qui prend au sérieux la ligne de pensée créée par Brault et cherche à la réaliser.

On ne peut éviter de songer ici cependant, que lorsqu'un dissident choisit de répondre au défi de Brault par la création d'une oeuvre nouvelle, il y a de fortes chances pour que sa réalisation ressemble à celle des divers marginaux philosophiques qui se rencontrent sur notre territoire. Marginaux et dissidents ont ceci de commun qu'ils partagent le choix de l'accomplissement d'une parole personnelle, individuelle, originale, sans adhésion à des courants philosophiques précis ou pré-définis. En lisant les uns ou les autres, il est possible d'affirmer qu'avec eux s'identifie un éclatement de la philosophie contemporaine fort intéressant. Intéressant en ce qu'il permet une variété d'expériences philosophiques en un temps et en un lieu où il est suffisamment de stabilité pour écrire parole neuve, mais pas assez pour engendrer une rigidité paralysante. Entre ces deux pôles, la philosophie sur notre territoire louvoie et par le biais des dissidents ou des marginaux de nouveaux horizons se déploient pour elle, comme témoignages d'imaginaires en devenir. En ceci les cheminements des marginaux et dissidents sont semblables à ceux qui surgissent un peu partout, en peinture, en musique, en poésie. Où qu'elle soit, la philosophie ne se sépare jamais entièrement des contextes où elle s'instaure. Les contextes d'aujourd'hui, qu'il s'agisse du plan local où international, sont lieux d'effervescence, de changements, d'imprévus, tout ce qui embrasse implicitement une voie dissidente, à son départ comme à son arrivée, avec ceci qui la différencie des marginaux, que ses préoccupations de départ sont particulières sous certains aspects.

Ce qu'il y a de particulier au dissident est que son choix s'inspire d'une ligne de pensée qui correspond à des affirmations très près de celles-ci qui se rencontrent chez un Jacques Beaudry:

A notre style d'existence, notre réalité, correspond un style littéraire qui nous est propre et qui relève de la conscience de ce que nous sommes.

L'émergence d'une pensée authentique exige que l'on consent à se choisir, à risquer de penser, à réduire la distance entre ce que nous sommes et ce que nous pensons, à cesser d'être des êtres d'emprunts qui se nourrissent de l'ailleurs avant même de se reconnaître d'ici, à refuser les carcans de l'intellectualisme, de l'académisme, de l'orthodoxie.

... Notre ouverture à l'universel dépend de l'affirmation de notre singularité, de nos différences capables de fonder une littérature et une pensée qui apporte quelque chose à l'humanité.(32)

Vie de la dissidence ou voie de la différence: catégorisation nouvelle pour décrire un mouvement spécial de la philosophie sur notre territoire, un mouvement dont les prémisses se retrouvent dans le message de Brault, un mouvement dont les racines plongent "dans la reconnaissance d'un héritage déjà déposé dans la parole de ceux qui nous ont précédé".(33)

32. Jacques Beaudry, Fragments pour une philosophie de l'écriture québécoise, Mémoire de maîtrise en Etudes québécoises, U.Q.T.R., mai 1980, Extrait du "Résumé" (inédit).

33. Jacques Beaudry, o.c., "Résumé".

CONCLUSION

Ce texte est intimement lié à l'actualité de la communauté philosophique québécoise. En cherchant à inventorier les interventions textuelles suscitées par une formule qui a fonctionné finalement aux divers niveaux des activités de la philosophie, il travaille à ras de sol. Ce type d'entreprise me paraissait nécessaire, urgent, devant une expression qui semblait enchaîner plus de sens qu'elle n'en laissait échapper à première vue, à première audition.

Le point de vue qui se construit alors à partir d'une observation de ces manifestations dans l'écriture philosophique de notre communauté ne peut prétendre être parvenu à une description globale de ce qui s'est passé sur notre territoire. Cela serait exiger d'un outil parmi d'autres, le rendement nécessaire à plusieurs. Son ambition se contente d'être témoignage de ce qui peut se dégager lorsque le regard se fait attentif aux discours écrits sur la philosophie québécoise. Si nos perceptions s'affinent suite à ces méditations, son propos sera plus que comblé.

En accomplissant ce travail, une importante hypothèse posée dès son départ s'est trouvée confirmée: préciser la signification de l'expression "philosophie québécoise", repérer ses modalités et faire ressortir les aspects majeurs qu'elle voile, c'est préciser l'essentiel des chemins parcourus depuis vingt ans par une nouvelle communauté philosophique, et

aiguiser la conscience de ce que nous sommes devenus. C'est aussi tenter de répondre à cette question de base: où en sommes-nous ici/maintenant/ailleurs en philosophie?

Ironiquement, "l'ailleurs" m'a semblé plus facile à rencontrer (parce que plus clairement systématisé) tandis que l'ici m'a paru plus obscur. J'ai donc voulu en clarifier une partie, son actualité immédiate, en examinant le problème à partir de son niveau le plus bas, celui de nos emplois de deux mots qui dans leurs connotations diverses, embrassent plusieurs matériaux à la fois. Un point de vue à défendre dissimule des réalités qui me sont parues négligées, des réalités qui à l'occasion peuvent nous servir de points de repères au moment de nous décrire:

1. l'incohérence dans nos applications d'une même expression "philosophie québécoise";
2. les sources d'émergences de divers choix philosophiques présents sur notre territoire;
3. l'identification d'un mouvement spécial (la voie dissidente);
4. l'appréciation de la variété des niveaux où se déploient les activités nécessaires à la vitalité philosophique;

5. l'importance, l'urgence pour nous d'utiliser de manière consistante et précise l'expression "philosophie québécoise" comme indice de notre réalité globale en philosophie devant les difficultés que posent ses emplois variés;

6. l'importance de mieux définir nos options philosophiques par rapport aux divers niveaux des activités philosophiques possibles;

7. la possibilité de définir ou de décrire en termes de rupture globale (voie dissidente) et de rupture partielle (adhésion à des courants reconnus), et de marginalité, les choix philosophiques pris au cours des derniers vingt ans sur notre territoire;

8. l'appréciation du fait que quel que soit le point de vue soutenu par chacun, toute contribution peut être perçue comme source de la vitalité de la philosophie québécoise contemporaine. (Nous n'avons peut-être plus à craindre d'être des "caméléons philosophiques").

Une fois distingués, ces points qui ne pouvaient l'être dans l'ambiguïté de nos emplois de l'expression "philosophie québécoise", l'espace pour d'autres intégrations, en termes de conscience de ce que nous sommes, peut advenir. Une fois vaincus les obstacles d'hier et les préjugés d'aujourd'hui, il se peut que l'on découvre que la terre de la philosophie québécoise est ronde, et que quelles que soient nos avenues, celles-ci peuvent toujours se rencontrer quelque part au pied de la pente de la puissance de nos engagements en philosophie.

Aujourd'hui la philosophie québécoise a plus de trois cents ans d'évolution. Beaucoup nous reste à faire. Nous ne risquons pas de nous ennuyer. Nos préoccupations diffèrent largement de celles d'hier. Nous tendons à construire de nouvelles visions. Notre sens du philosophique n'est plus tout à fait le même que celui de nos prédecesseurs. Nous pouvons tout de même apprécier que très tôt sur notre territoire, on a voulu créer un espace pour la philosophie, tout comme on a su y consacrer un intérêt capable de traverser les siècles et de se rendre jusqu'à nous. Nous pourrions songer à célébrer bientôt ce plus que tricentenaire.

*

Du point de vue d'une gaie dissidence, la philosophie québécoise va très bien ce matin.

*

Du point de vue d'une gaie dissidence, notre position est belle, toutes nos possibilités découvertes tendent vers leurs accomplissements.

*

Depuis la rupture, les problèmes essentiels de la philosophie sur notre territoire ont touché tous les niveaux d'activités nécessaires à l'exercice philosophique en un lieu: notre rupture exigeait renversement magistral en tout point. Chaque aire des activités de la philosophie a exigé et continuera d'exiger des expertises et des réponses différentes

aux problèmes qu'elle rencontre. Certaines des sphères du travail philosophique présentent des aspects plus facilement et plus rapidement solubles que ceux d'autres zones d'activités. Il est une hiérarchie en termes d'exigences dans les diverses régions des activités philosophiques, une hiérarchie qui va de l'organisation des réseaux de communication à l'appui de la création, de l'inédit. Toute faille à un niveau peut nuire à l'épanouissement global de ce champ de savoir difficile qu'est la philosophie. Tout niveau des activités variées de la philosophie requiert une attention constante. Les dangers qui nous guettent dans une région ou l'autre, dont le premier serait de passer d'un ostracisme à un autre, appellent une vigilance et une ouverture sans cesse renouvelées.

Au niveau des réseaux de communication, le défi majeur consiste à s'ouvrir à une appréciation de tout effort de production réalisé sur notre territoire suivant la nature de la zone où s'effectue le travail présenté: enseignement, histoire, critique ou création. On ne peut pas juger d'une recherche entreprise au niveau de l'enseignement d'après des critères s'appliquant à une philosophie existentielle, tout comme on ne peut juger de l'existentialisme à partir d'un point de vue phénoménologique ou néo-positiviste. Chaque production doit être comprise dans son contexte, avec la pertinence requise par son propos. Ici, le regard ne peut pas accepter de s'enliser dans les pièges des pré-conceptions mais doit acquérir l'envergure nécessaire à la perception des diverses modalités de la philosophie pour les apprécier à leur niveau, suivant leurs intentions, risques, contextes et difficultés spécifiques.

Au niveau où la philosophie se fait critique d'elle-même ou de son environnement, l'inédit de sa réflexion permet de focaliser l'attention sur des points imprévus. Son défi consiste justement à examiner nos mentalités, nos faits et dires, de manière à s'orienter, se ré-orienter dans un monde en mutation rapide, difficile à apprivoiser, au sujet duquel tout n'a pas nécessairement été dit.

A l'intérieur du cadre des activités philosophiques liées à l'enseignement, là où l'érudition philosophique s'emploie à transmettre et fournir les outils nécessaires à l'exercice de la pensée, le principal enjeu se retrouve dans les efforts continus pour répondre à des besoins variés et changeants qui appellent des expertises qui vont de l'expérimentation pédagogique aux habiletés des analystes, commentateurs, historiens, logiciens ou spécialistes de divers genres.

Pour ce qui est de la recherche locale en histoire, malgré les difficultés temporelles et matérielles, sa tâche essentielle consiste à se poursuivre et à multiplier les outils pour rendre compte d'hier et des développements récents, pour faire le point sur nos efforts actuels aussi bien que passés. On peut songer ici que nous ne pouvons éviter de faire une histoire de nos contributions en tous ces lieux où se posent nos efforts. Autrement, comment saurons-nous où nous en sommes ici en épistémologie, en philosophie analytique ou en autre lieu? On peut songer aussi à appliquer les expertises que nous avons développé pour l'étude des histoires philosophiques extra-locales et des auteurs anciens de diverses zones culturelles, à notre propre histoire et aux auteurs d'ici.

Enfin, au niveau de la création de l'oeuvre, lieu essentiel pour que la philosophie soit présence plutôt que mémoire, le défi magistral consiste à créer de nouvelles avenues, des développements imprévus, de l'inédit. Ce défi sur notre territoire est celui de tous ceux qui entendent ajouter à la philosophie plutôt que la commenter, l'analyser ou l'enseigner. C'est un défi qui peut être pris par une phénoménologie, un existentialisme, une marginalité ou une voie dissidente, etc. Ce que ces voies partagent alors en commun, c'est l'aventure de l'inédit du philosophique. Sans cette sphère d'activités, philosopher ressemblerait à faire de la science sans laboratoire, en lisant Einstein plutôt qu'en appliquant ses formules.

Où que l'on se définisse en philosophie, où que l'on projette de se situer, les dangers qui nous attendent, consistent toujours à éviter les ornières, à éviter de juger à partir d'un point de vue homogénéisant, qui ne saurait correspondre à la multiplicité des exigences de la philosophie en tout lieu.

Notre passé récent devrait au moins nous avoir appris cela. Dans ce passé, pas très lointain, la philosophie ne s'exerçait pas à tous les niveaux nécessaires à sa vitalité. Certaines zones d'activités étaient privilégiées au détriment des autres. Si on se rappelle, peu d'importance était accordée à l'histoire locale, aux auteurs locaux (dissidents), à la divergence des points de vue, à l'inédit, à la création, à l'initiative d'une conscience libre, avec le prix à payer pour ces failles et cette rigidité.

Serions-nous prêts à répéter les mêmes erreurs? Est-ce pourquoi nous aurions rompu? Comme hier ce qui était le plus essentiellement évité était l'inédit, la divergence, la création de l'œuvre nouvelle, en examinant nos attitudes actuelles devant l'inédit qui veut se dire aujourd'hui, nous pouvons nous demander: avons-nous encore peur de l'inédit, de la création? Surtout devons-nous nous demander: à quoi bon la rupture!

*

Au fait, quel était le propos d'une rupture?

*

La philosophie québécoise va très bien ce matin, là où elle ne craint pas l'inédit.

"...La philosophie analytique de l'action se réclame du langage ordinaire de l'action comme la source principale de ses data philosophiques. Une première tendance, appelée "phénoménalisme linguistique" s'inspire de la conviction austiniennne (cf. Austin, 1956/57) que "our common stock of words embodies all the distinctions men have found worth drawing, and the connections they have found worth making, in the life times of many generations: since they have stood up to the long test of the survival of the fittest and more subtle, at least in all ordinary and reasonably practical matters, than any that you or I are likely to think up in our armchairs of an afternoon - the most favoured alternative method" (24/25). Celui qui se propose d'examiner la diversité des langages ordinaires de l'action pourrait décrire le plus fidèlement possible les locutions et les propositions dans lesquelles s'expriment nos actions et notre façon spontanée de les comprendre; il pourrait caractériser des jeux de langage indéfiniment variés qui consistent à "décrire" des actions, à reprocher, accuser, s'excuser, justifier, prescrire, prohiber, évaluer...etc. des actions. Les représentants de la seconde tendance reconnaissant l'impossibilité d'épuiser la totalité des caractéristiques que l'on pourrait reconnaître aux langages ordinaires de l'action, proposent de reconstruire des portions et des fragments de ces langages et d'en extraire une variété de concepts d'action, réuss-

*J.N. Kaufmann, Pour une conception argumentative de l'interprétation des actions, Ms inédit, U.Q.T.R., janvier 1985, pp. 2-3.

sissant par là à montrer que tous les locuteurs ne désignent pas la même chose par les termes "action", "acte", "agir", "performance" , mais qu'ils associent à ces termes une variété de concepts en fonction des objectifs qu'ils poursuivent en les employant. Dans un but thérapeutique la philosophie analytique de l'action retrace ces différences et nuances, accomplissant ainsi un travail de clarification conceptuelle pour éviter méprises et confusions et pour faciliter de la sorte la communication. Dans une optique plus constructive, les représentants de la philosophie analytique s'efforcent d'élaborer, sur la base des langages ordinaires de l'action, de nouveaux concepts d'action qui sont plus ou moins riches et systématiques dont la portée peut être théorique, descriptive, normative, pratique, et qui peuvent servir les objectifs suivants:

- a) Constituer l'appareil conceptuel des futures sciences de l'action en suivant, par exemple, les prescriptions méthodologiques de J. S. Mills (1843, livre VI).
- b) Produire des concepts d'action qui appartiendraient aux prolégomènes d'une théorie (philosophique) du droit, ce qui caractérise avant tout l'approche des scandinaves comme Aqvist (1974) et Pörn (1970, 1974, 1977).
- c) Construire des concepts d'action qui pourront servir dans des théories (normatives/évaluatives) du choix, ou qui pourraient être intégrées dans des maximes et principes utilisés en théorie de la décision.
- d) Introduire des concepts d'action dans une optique très générale qui consiste à fournir d'une part un fondement à des théories éthiques (comme les différentes formes d'utilitarisme où la connexion avec

l'analyse de l'action est la plus explicite, "act-utilitarianism", "preference-utilitarianism", "rule-utilitarianism", consequentialism"). D'autre part, ces concepts pourraient caractériser davantage la structure interne de l'action, comme le propose Castañeda (1975, chap. 10, 11, 12), ce qui permettrait de faire une investigation plus approfondie du fonctionnement du raisonnement pratique ("practical reasoning" dans la ligne d'Aristote, d'Anscombe et de Von Wright) dont les effets ("outputs") sont précisément des actions."

ANNEXE B *

"... En quoi le savoir symbolique diffère-t-il du savoir encyclopédique? On caractérisera tout d'abord ce dernier en l'opposant au savoir sémantique.

Le savoir sémantique porte sur les catégories et non sur le monde. Il peut s'exprimer sous la forme d'un ensemble de propositions analytiques. Par exemple:

- (1) Le lion est un animal.
- (2) La licorne est un animal.
- (3) Un bon couteau est un couteau qui coupe bien.
- (4) Un célibataire n'est pas marié.

Savoir que le lion est un animal ce n'est rien savoir des lions, même pas qu'ils existent, comme le montre (2), mais seulement quelque chose du sens du mot "lion". De même quiconque sait le français sait que (3) et (4) sont vrais, même s'il n'a jamais manié un couteau, même s'il ignore tout du droit matrimonial. On pourrait concevoir une machine qui serait capable de signaler correctement toutes les paraphrases, toutes les tautologies, toutes les contradictions analytiques, bref une machine qui posséderait tout le savoir sémantique sur lequel repose une langue, sans qu'elle dispose pour autant du moindre savoir sur le monde.

Le savoir encyclopédique, à l'inverse, porte sur le monde. Il peut s'exprimer sous la forme d'un ensemble de propositions synthétiques. Par exemple:

*D. Sperber, Le symbolisme en général, Coll. Savoir, Hermann, Paris, 1974.

(5) Le lion est un animal dangereux.

(6) La licorne n'existe pas.

(7) Un bon couteau coûte cher.

(8) Isidore est le mari d'Ursule.

Ces propositions sont vraies ou fausses selon l'état du monde et aucune règle sémantique ne permet d'en évaluer la véracité.

La plupart des catégories de la pensée comporte ainsi deux aspects: l'un sémantique, l'autre encyclopédique. Certaines catégories cependant n'ont qu'un aspect sémantique: par exemple "toujours" qui a un sens mais pas de référence. A l'inverse, les noms propres n'ont, semble-t-il, qu'un aspect encyclopédique, mais pas d'aspect sémantique, à moins d'admettre que (9) est une contradiction analytique, une erreur sur le mot et non sur la chose:

(9) Le Pirée est un homme.

Il n'est pas du tout facile de décider où passe la limite entre savoir sémantique et encyclopédique. Les exemples (9) et (10)-(12) peuvent prêter à discussion:

(10) Le lion est un mammifère.

(11) Un couteau comporte une lame et un manche.

(12) Le mariage est une institution.

Mais le fait qu'il existe un nombre indéfini de cas sur lesquels, faute d'une théorie sémantique développée, on hésite à trancher, ne rend pas la distinction entre sémantique et encyclopédique moins absolue. Or, sans sous-estimer l'importance et l'intérêt du problème, ce qui compte ici, au niveau de généralité auquel je me situe, ce n'est pas tant la position que l'existence de la limite logique entre les deux types de savoir.

Le savoir sémantique sur chaque catégorie est fini. La définition sémantique d'une catégorie, ou, ce qui revient au même, la partie sémantique

de l'entrée lexicale qui y correspond, spécifie de manière finie un nombre fini de sens. Il est possible de tout savoir de la signification du mot "lion" ou du mot "couteau". En revanche il est impossible de tout savoir des lions et des couteaux: le savoir encyclopédique sur les catégories est potentiellement infini.

A cet égard, le savoir symbolique ressemble encore au savoir encyclopédique. Lui non plus n'a pas de terme. A côté, par exemple, des nombreuses métaphores d'usage qui utilisent la catégorie encyclopédique du lion, il existe potentiellement un nombre indéfini de métaphores d'invention, d'associations oniriques tout aussi fécondes. Dans la mesure même où le savoir encyclopédique s'enrichit, le savoir symbolique est susceptible de tirer parti de nouvelles connaissances et de s'enrichir pareillement.

A première vue, le savoir symbolique est semblable au savoir encyclopédique. Il s'exprime comme lui au moyen de propositions synthétiques. Par exemple, pour les Dorzé:

- (13) Le léopard est un animal chrétien qui respecte les jeûnes de l'église copte.
- (14) Il est tabou (gome) de tuer un serpent.
- (15) Les esprits des ancêtres se nourrissent du sang des victimes qu'on leur sacrifie.

La valeur de vérité des propositions (13)-(15) dépend, comme celle des propositions (5)-(6), de l'état du monde. Elle ne peut en tout cas pas se déduire du sens des mots employés. (...) (pp. 103-105)

(...) La valeur symbolique de "renard" ne doit rien au sens du mot, et tout à ce que nous savons ou croyons des renards: à leur talent de pré-

dateur , à leur regard, à leur robe, etc. Ce qui importe, symboliquement parlant, ce n'est pas ce que sont les renards, mais ce qu'on en sait, ce qu'on en dit, ce qu'on en croit. L'exemple du chien à cet égard est tout à fait net. Dans des expressions comme: "une vie de chien", "sale chien", "traiter comme un chien", la portée symbolique est sans grand rapport avec la condition canine actuelle. Mais ces expressions figurent entre guillemets à l'entrée encyclopédique de "chien". Si l'on dit "malin comme un renard", expression qui, à la différence des précédentes, correspond peut-être à la réalité, il se passe ceci qu'une proposition encyclopédique normale est mise entre guillemets et sert non plus à exprimer un savoir sur les renards, mais autre chose au moyen d'un tel savoir, Autrement dit, le savoir symbolique ne porte ni sur les catégories sémantiquement entendues, ni sur le monde, mais sur des entrées encyclopédiques des catégories. Cette connaissance ne porte ni sur les choses ni sur les mots, mais sur la mémoire des choses et des mots. C'est un savoir sur le savoir, une mété-encyclopédie, et non, contrairement à la conception sémiologique, un mété-langage dans le langage.

Dire que les représentations symboliques sont entre guillemets, c'est dire encore que le savoir symbolique porte non pas sur l'objet de ces représentations mais au contraire, à ces représentations pour objet. D'où la possibilité de formuler plus utilement, sinon de résoudre, un autre problème auquel se heurtent les conceptions du symbolisme. Certains énoncés sont clairement et absolument symboliques: formules liturgiques, invocations, mythes, locutions figuratives, etc. soit qu'ils n'aient pas d'autre interprétation de symbolique, soit que toute autre interprétation tourne à l'absurde. On pourrait donc être tenté de définir le symbolisme par ce que ces énoncés ont de commun dans leur forme ou leur contenu et qui les opposeraient aux énoncés non-symboliques. Mais il n'y a pas d'énoncé non symbolique qui ne soit dans certaines conditions susceptible de le de-

venir. Il n'est, par exemple, que de reconnaître dans les énoncés :

(42) L'usure de vos pneumatiques dépend de la correction de leur gonflage,

(43) Tout dépassemement se fait par la gauche,

(44) Le train ne peut partir que les portes fermées,

respectivement, une allusion sexuelle, une allusion politique, et un alexandrin, pour leur donner une valeur symbolique qu'ils ne possèdent pas normalement.

Il est donc de toutes façons impossible de définir le savoir symbolique par les propriétés des objets ou des énoncés conceptuellement représentés. On en serait alors réduit à dire qu'est symbolique ce qui est traité comme tel et que certains objets, et en particulier certains énoncés, sont toujours symboliquement traités tandis que d'autres peuvent l'être mais ne le sont pas nécessairement. " (pp. 120-121).

BIBLIOGRAPHIE

- ALSTON, W.P. Philosophy of Language, Englewood Cliffs, N.J. Prentice-Hall, 1964.
- AQUIN, H. "La fatigue culturelle du Canada français", Liberté, 23, 1962, pp. 299-325.
- ARMOUR, L. "Religion et philosophie au Québec et au Canada anglais", Philosophiques, vol. IX, No 2, oct. 1982, pp. 307-316.
- AUSTIN, J.L. "A Plea for excuses", in A. R. White (éd.), The Philosophy of Action, London: Oxford Univ. Press, 1968.
- BEAUDRY, J. Fragments pour une philosophie de l'écriture québécoise, Mémoire de maîtrise en Etudes québécoises, U.Q.T.R., mai 1980.
- BERNARD, J.-P. Les Rouges: Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle, Presses de l'université du Québec, Montréal, 1971.
- BONENFANT, J.-C., VIDRICAIRE, A., HOUDE, R., BEAUDRY, J., Les lacets de l'essai, Coll. Les cahiers gris, Trois-Rivières, Fragments, 1984.
- BOURASSA, A. G. Surréalisme et Littérature québécoise, l'Etincelle, Montréal, 1977.
- BRAULT, J. "Pour une philosophie québécoise", Parti Pris, vol. 2, mars 1965, pp. 9-16.
- BRISSON, L. Compte-rendu de Culture et langage, Cahiers du Québec, No 11, Coll. Philosophie, Hurtubise, HMH, Montréal, 1973, in Dialogue, vol. 13, septembre 1974, 7. p. 602.
- BRODEUR, J.-P. "Culture et saturation", in Culture et langage, Cahiers du Québec, Hurtubise, HMH, 1973.
- BRODEUR, J.-P. "Francophone Philosophy", in John Burr (éd.), Handbook of World Philosophy and Contemporary Developments since 1945, Westport, Conn.: Greenwood Press, 1980. pp. 343-349.
- BROSSARD, N. "Un corps pour écrire", Le Devoir, Cahiers pour l'imagination, Samedi le 24 nov. 1974, section III. Extrait du sens apparent.)
- CHAPDELAINE, G. "Vers une philosophie québécoise", l'Epoché, mars 1968, 6, pp. 3-20.

Collectif: La philosophie analytique, Cahiers de Royaumont, ed. de Minuit, Paris, 1962.

Collectif: Matériaux pour l'histoire des institutions universitaires de philosophie au Québec, collaboration inter-universitaire, ISSH, No 4, tomes 1 et 2, Université Laval, Québec, Juin 1976.

Collectif: Objets pour la philosophie, collection Indiscipline, ed. Pantoute, 1983.

Collectif: Philosophie au Québec, Collection l'Univers de la philosophie, Bellarmin/Desclée, Montréal, Paris, Tournai, 1976.

COLLIN, C. L'expérience philosophique, essai de didactique expérimentale, Collection l'Univers de la philosophie, Bellarmin/Desclée, Montréal, Paris, Tournai, 1978.

DI LAURO, V. Philosophie nationale et philosophie québécoise, Faculté de philosophie de Montréal, Bulletin du 21 novembre 1966, pp.1-4.

DUMONT, F. La vigile du Québec, Hurtubise, Montréal, 1971.

DUMONT et al. Idéologies au Canada-français 1940-1976, P.U.L., Qué. 1981.

GAUVREAU, C. Oeuvres créatrices complètes, coll. du Chien d'or, Parti Pris, 1977.

HEBERT, R. "Pensée québécoise et plaisir de la différence", Brèches 3, 1974, pp. 31-39.

HOUDE, R. Histoire et Philosophie au Québec, ed. du Bien Public, Trois-Rivières, 1979.

JACOB, A. Introduction à la philosophie du langage, coll. Idées, Gallimard, 1976.

KAUFMANN, J. N., Pour une conception argumentative de l'interprétation des actions, Ms inédit, U.Q.T.R., janvier 1985.

LAMONDE, Y. Historiographie de la philosophie au Québec 1853-1971, Cahiers du Québec, Hurtubise, H. M. H., Montréal, 1972.

LAMONDE, Y. La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920), Cahiers du Québec, Hurtubise. H.M.H.. 1980.

LEROUX, G. "Une de perdue, aucune de retrouvée", Bull. de la S.P.Q., Vol. 1, mai 1975, pp. 27-33.

MAJOR, A. "Pour une pensée québécoise", Voix et image du pays, Littérature québécoise, Cahiers de Ste-Marie, Montréal, 1976, 4.

- PELLERIN, R. Théories et pratiques de désaliénation, l'Hexagone, Montréal, 1983.
- RHEAUME, J. "Vers une philosophie engagée", Emergences, Vol. 11, No 1, sept.-oct. 1967, pp. 8-14.
- ROY, P.-G. Toutes petites choses du régime anglais, Garneau, 2e série, Québec, 1946.
- RYLE, G. "La phénoménologie contre the Concept of Mind", (trad. André Gombay, in La philosophie analytique, Cahiers de Royaumont, ed. Minuit, Paris, 1972.
- SAVARY, C. "D'un malaise dans la culture savante, Destin de la philosophie dans la culture québécoise", in Questions de culture, Cette culture qu'on appelle savante, IQRC/léméac, Québec, 1981, pp. 113-129.
- SAVARY, C. "Rites et symboles en anthropologie", in Théories et recherches en études québécoises, Actes du colloque sur l'imaginaire de la culture, No 1, U.Q.T.R., 1985, pp. 88-119.
- SPERBER, D. Le symbolisme en général, Coll. Savoir, Hermann, Paris, 1974.
- WITTGENSTEIN, L. Philosophical Investigations, Trad. G.E.M. Anscombe, Blackwell, Oxford, 1953.
- Yogi RAMACHARAKA, Advance course in yoga philosophy and oriental occultism, P.B- Taraporevala Sons & Co., 2e édition, Bombay, India, 1974.